L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1188 - VENDREDI 19 OCTOBRE 2012 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

ELEVAGE CHAROLAIS
VIRGINIE ET JEAN GIROUX



Goubeau du Haut
71300 St Bérain sous Sanvignes
Tél. : 03 85 67 83 27 - Port. 06 81 59 12 08

Sommaire



Convergence des aides : le dossier qui inquiète

La proposition de la Commission d'uniformiser les paiements directs de base par hectare à l'échelon national ou régional préoccupe de nombreux États membres. *P.03*

P 04 **Actualités** Côte d'Or
Journées commerciales de la Fédération charolaise: L'heure d'acheter un reproducteur

P 07 **Actualités** Nièvre
Journées portes ouvertes bâtiments allaitants: Pour une bonne maîtrise de l'ambiance...

P 12 **Actualités** Yonne
Marché rue de Chine : Un coin de Bourgogne en plein Paris

P 13 **Actualités** Bourgogne
Santé et sécurité au travail: Une priorité pour l'enseignement agricole aussi

P 15 **Bois-forêt**
Assises de l'énergie dans l'Yonne: "Le bois dans tous ses états".

P 16 **Élevage**
Sommet de l'élevage: Bruns ou blonds, les Côte d'oriens brillent à Cournon.

P 18 **Cultures**
Implantation du Colza dans le Nord-Est: Des situations hétérogènes mais une croissance active.

Encarts: - Catalogue formation de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or (21)
- Sureau Agriculture cahier technique atelier (sur certains cantons).

Une délégation de l'Yonne invitée en Azerbaïdjan

Un «autre» pays de la vigne

La participation de représentants de la viticulture et du Conseil général de l'Yonne au premier festival international du vin de Gandja, en Azerbaïdjan, ouvre de nouveaux horizons sur un pays aux ressources méconnues, avec lequel des liens se tissent solidement, loin des autoroutes de la «grande» diplomatie. A plus petite échelle, on découvre mieux la réalité d'un pays accueillant, ouvert aux échanges et en phase de reconquête de son agriculture. *Page 10*



André Villiers, président du Conseil général de l'Yonne et Elmar Veliyev, maire de la ville de Gandja.

CORBIGNY
Tél. 03 86 20 17 38
MOULINS ENGILBERT
Tél. 03 86 84 31 33
LUZY
Tél. 03 86 30 05 63
BAZOLLES
Tél. 03 86 38 97 00



TELESCOPICS JCB

- Toute une gamme de 2,6 à 5 t.
- Moteur 130 cv
- Hydraulique 140 l/mn
- Boîte Powershift 6 vitesses 40 km/h

Nouveau LIVELINK offert
(surveillance du télesco à distance: vol, entretien...)

DEMANDEZ UNE DEMO

G. BUCHEZ 03 86 20 17 38

JCB AGRI

L'Eleveur Bourguignon

Jeudi 25
Vendredi 26 octobre

PORTES OUVERTES

LARGE CHOIX DE MATÉRIELS EN PROMO

12, rue de la Coopérative
Pouilly en Auxois

(voir p17)

l'Agenda

Côte d'Or

«Pourquoi le dépistage du cancer ?» le 23 octobre à Châtillon

Dans le cadre de la campagne de promotion du dépistage organisé du cancer du sein, Octobre rose, la MSA Bourgogne organise en partenariat avec le Pays Châtillonnais et l'ADéCa une Conférence Débat sur le thème de la "Prévention santé : Pourquoi le dépistage du cancer ?" mardi 23 octobre, de 10h30 à 12h30 au Centre Socio-culturel et de Loisirs de Châtillon-sur-Seine.

Foire de la Saint-Simon à Flavigny le 21 octobre

Réactivée il y a une vingtaine d'années, la Foire de la Saint-Simon a lieu l'avant-dernier dimanche d'octobre et présente comme thèmes principaux : *«Artisanat, Gastronomie et Vide-Greniers"*. Au détour des ruelles étroites du village, animations et concerts gratuits rythmeront votre balade. Alors que la dégustation gratuite de nombreux produits régionaux vous ouvrira l'appétit, vous pourrez vous restaurer sur place, en divers endroits dans la Foire. Ce sera l'occasion pour les visiteurs, amateurs de bonne chair, de déguster quantité de produits du terroir : charcuterie, fromages fermiers, miel, noix, confiture, pâtisseries... et bien sûr les célèbres Anis de Flavigny.

Nièvre

Foires-concours Calendrier

Le calendrier des foires-concours non reconnues de la Nièvre est arrêté. Celle de Corbigny aura lieu le 18 octobre, celle de Cercy-la-Tour -pour la première fois- le 3 novembre, celle de Prémery le 4 novembre, celle de Moulins-Engilbert le 6 novembre, celle de La Nocle Maulaix le 17 novembre et il se terminera par la foire-concours de Luzy les 23 et 24 novembre.

Fête de l'élevage A Cercy-la-Tour

Le Groupement interprofessionnel cercycois (GIC) organise, le 3 novembre prochain, une foire-concours aux veaux reproducteurs charolais ainsi qu'un marché aux terroirs et une exposition d'animaux. A la même occasion, les JA organisent leur concours de jugement de bétail. Cette manifestation, véritable fête de l'élevage et des plaisirs gourmands, se déroulera à « La Croix de Vauilly » (à côté du rond-point), à Cercy-la-Tour, chez Claude Bouché. Programme: 6h, arrivée des animaux; 9h, début du concours; midi, repas; 14h, jugement de bétail; 17h, visite officielle avant la remise des prix et le vin d'honneur; 20h, repas. Renseignements: 06 13 45 36 08 ou 03 86 50 05 38.

Services de remplacement Séminaire à Planchez

Les Services de remplacement des quatre départements de Bourgogne se réuniront en séminaire, les 12 et 13 novembre prochains, à Planchez-en-Morvan. Cet événement sera ouvert aux président(e)s, administrateurs (-trices) et animateurs (-trices) des quatre SR de Bourgogne. Le 12 novembre, au matin, seront examinées les attentes des départements par rapport aux structures régionale et nationale; l'après-midi étant consacré à l'examen de la candidature de la région à l'organisation du Congrès national 2014 de SR France; enfin le 13 novembre sera dédié aux groupes de travail ressources humaines. Contact: Marie-Aline Saltel au 03 86 93 40 93.

Yonne

Avallon Concours charolais

Le Syndicat d'Elevage de la race Bovine Charolaise de l'Yonne organise son concours interdépartemental de bovins reproducteurs les vendredi 19 et samedi 20 octobre à Avallon. Il se déroulera sur le parking de la RD 606 (face au cimetière), à l'entrée nord d'Avallon.
Concours ouvert à tous les animaux inscrits au HBC Livre A
Les opérations du jury se dérouleront vendredi 19 octobre, dès 13h30
Date limite d'inscription 10 octobre.
Renseignements et inscriptions au 03 86 34 23 41 - Fax 03 86 31 63 56

Formation complémentaire à Certiphyto au CFPPA

Vous êtes agriculteur prestataire de service pour l'application de produits phytosanitaires et vous avez déjà votre Certiphyto Décideur agricole : le CFPPA d'Auxerre La Brosse, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Yonne, vous propose de suivre une journée de formation complémentaire pour obtenir le certificat Décideur en Travaux et services, le 29 octobre ou le 17 décembre prochain ou en fin d'hiver au CFPPA d'Auxerre la Brosse. Journée prise en charge par VIVEA et FranceAgrimer. Contact : Edith Mazeron 03 86 94 60 23.

Créer une société, accueillir un associé : aspects juridiques et financiers

Si vous voulez participer à cette formation, inscrivez-vous tout de suite à la commission agriculture de groupe : tél. 03 86 49 48 20, télécopie 01 56 72 57 31, email : martine.nigon@fdsea89.fr
Objectif : appréhender toutes les démarches nécessaires à la création d'une société ou préalables à l'entrée dans une société préexistante et les bons interlocuteurs.
Contenu : Avantages et inconvénients des différents types de sociétés, les démarches à effectuer, la gestion du foncier, apports, capital social et compte courant, valeur et répartition des parts sociales, primes d'apports, primes d'émission et transmission du capital.
Analyse de la situation de chacun et témoignage d'un associé.
Public : Jeunes en démarche d'installation, associés souhaitant accueillir un nouvel exploitant dans leurs sociétés, exploitants individuels désirant créer une société, tout(e) agriculteur(trice) intéressé(e) par la démarche.
Pour vous aider dans votre démarche, une formation de 2 journées aura lieu les vendredi 19 octobre et jeudi 25 octobre 2012, de 9h30 à 17h30, à la FDSEA de l'Yonne, 37 (entrée B) rue de la Maladière à Auxerre.
Il est nécessaire d'avoir participé à une telle formation pour présenter un dossier au comité d'agrément des GAEC. Elle est également ouverte à tous ceux qui envisagent d'entrer dans une société déjà existante.

24 & 25 Octobre
Participez à notre tombola
1er lot : 15 h de démonstration avec un 7619
2e lot : 200 € en bons d'achat au magasin
3e lot : un carton de cartouches de graisse + une côte Massey
MECA-SOUDE
PRÉSENTATION
DANS NOS ATELIERS
de la Série 7000 & 8000
MASSEY FERGUSON
MASSEY FERGUSON
MECA-SOUDE - ZA Du Rû Charlot - 45220 CHÂTEAU RENARD
Tél : 02 38 95 27 28 - Fax : 02 38 95 36 10

installation

PRI info

Côte d'Or

Il souhaite s'installer…

Ce fils d'agriculteur, âgé de 25 ans, originaire de Côte-d'Or, est titulaire d'un BTSA Productions Animales et d'une licence professionnelle Ingénierie des Entreprises Agricoles. Après différentes expériences salariées sur des exploitations agricoles familiales ou non, il est maintenant ingénieur commercial dans une entreprise para-agricole. Il recherche environ 50 ha pour s'installer en association avec son père en grandes cultures sur le secteur d'Is sur Tille. Contact Corine Garnier-Penning Chambre d'Agriculture de Côte d'Or au 03.80.68.67.85

Nièvre

Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Nicole Gabalda (Chambre d'Agriculture) au 03.86.93.40.38

Yonne

La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc ABONNET - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Conférence MSA à Toucy sur la prévention et le dépistage des cancers

La MSA organise mardi 30 octobre, de 14 h 30 à 16 h 30, à la salle carrelée, 9 rue Paul Defrance à Toucy, une conférence animée par le Docteur Rigaud sur le thème de la prévention et du dépistage du cancer du sein et du cancer colorectal. Sujet : *«Etes vous convaincus de l'intérêt d'un changement de comportement pour prévenir la maladie ?»* Conférence gratuite et ouverte à tous. Renseignements : 03 80 63 22 91

Fête des vins de Chablis

La 64e Fête des vins de Chablis se déroulera les samedi 27, de 12 h 30 à 18 h et dimanche 28 octobre, de 11 h à 18 h.
Au programme du samedi : dégustations sur les stands des vins du chablisien et du grand auxerrois, animations, concert gratuit, place Lafayette, à partir de 18 h
Le dimanche : ouvertures des stands de dégustation à 11h, suivie du cortège traditionnel qui s'élancera du Petit Pontigny à la même heure et à 11 h 30 allocutions et intronisations sur le podium.
Animations

Réussissez la transmission de votre exploitation

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise dans ses locaux une formation de 3,5 jours sur le thème *«Réussissez la transmission de votre exploitation»*. Dates : vendredi 30 novembre, jeudis 6 et 13 décembre, de 9 h à 17 h, ainsi que lundi matin 17 décembre
Intervenants : Cyrille Fournier, responsable des actions *«conseil d'entreprise»* à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Claudine Racot, conseillère MSA, Me Labert-Tapie, Notaire, Sylvie Huyghe, juriste à la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Renseignements au 03 86 94 22 16

Région

Mode d'emploi de la fiscalité forestière

La propriété forestière possède un régime fiscal spécifique, le centre régional de la Propriété forestière organise une journée d'information sur ce thème : *«La fiscalité forestière: mode d'emploi, les règles à respecter, les subtilités à connaître»*. Cette réunion se déroulera le vendredi 26 octobre à 9h15, au lycée et CFPPA forestiers de Bourgogne, à Etang-sur-Arroux (71) au lieu dit *«Velet»*.
Un repas pourra être pris en commun au Lycée forestier avec une contribution de 16 euros. Fin de la réunion vers 17h. Renseignements au : 03 85 97 12 97 - Fax 03 85 97 12 99. E-mail : saoneetloire@crpf.fr.

Le comité des foires et marchés d'Issy-l'Evêque (71)

organise sa foire concours aux reproducteurs charolais à Issy-l'Evêque le 27 octobre. Cette foire concours verra l'attribution des supers prix d'honneur de Saône et Loire. Renseignements au 06 87 57 81 81.

Réforme de la PAC

Convergence des aides: le dossier qui inquiète

La proposition de la Commission d'uniformiser les paiements directs de base par hectare à l'échelon national ou régional préoccupe de nombreux États membres.

Les États membres souhaitent que, pour le moins, ce processus soit limité et graduel. Le commissaire à l'agriculture se veut rassurant. Les agriculteurs ont eux aussi de grandes raisons de s'inquiéter. *«Un exercice de convergence réelle»* des aides directes dans un même État membre sur la période 2014-2020 *«est tout simplement incontournable si on veut rester crédible»*, a averti Dacian Ciolos devant le congrès du Copa-Cogeca au début du mois à Budapest. *«Je n'ai pas proposé une convergence stricte nationale. Je n'ai pas non plus proposé une convergence régionale administrative. J'ai proposé une convergence dans le cadre de régions agricoles»*, a toutefois insisté le commissaire européen. *«Cette proposition doit permettre à chaque État membre de définir des ensembles homogènes où chaque filière, chaque grand profil agronomique et agricole, sera soutenue en fonction de ses besoins réels - et non pas en fonction d'acquis historiques qui se justifiaient peut-être hier, mais qui ont de moins en moins de sens au fur et à mesure que le temps passe»*, a-t-il ajouté.

Lors des discussions au sein du Comité spécial agricole des Vingt-sept, plusieurs États membres (Irlande, Danemark, Espagne, Italie, Luxembourg, Portugal) se sont déclarés préoccupés par l'impact prévisible de la proposition de la Commission d'atteindre un niveau uniforme des paiements de base à l'échelon national ou régional à l'horizon 2019, en particulier sur l'élevage.

Ils se sont prononcés pour un mécanisme limitant l'étendue des gains ou pertes de chaque exploitation et tenant compte de réalités locales, présentant à ce propos un document commun soutenu par d'autres pays comme la France et la Grèce. D'autres encore - Autriche, Belgique, République tchèque, Hongrie, Slovénie - ont également soumis un document commun plaidant pour une certaine flexibilité dans la mise en œuvre des mesures de convergence interne et explorant plusieurs solutions. Ils envisagent notamment de reporter la fin de la période transitoire à 2021 et de mettre les nouveaux États membres et les anciens au même niveau.

Enfin, certains pays défendent le calendrier proposé par la Commission, tout en admettant la nécessité d'une certaine flexibilité (Allemagne, Suède, Royaume-Uni…).



Photo: Commission Européenne/C. Lambiotte

À Bruxelles, les discussions sont entrées dans le vif du sujet concernant les paiements directs de base dans les pays membres.

L'élevage et la polyculture en première ligne

Tel qu'envisagé actuellement, *«la convergence ne va pas être favorable à l'élevage laitier»*, anticipe, Christophe Perrot, économiste à l'Institut de l'élevage. Le découplage de la prime au maintien de la vache allaitante en 2006 a en effet profité aux éleveurs laitiers, qui touchent en moyenne 299 euros par hectare via les DPU. D'après une étude de l'Inra, une harmonisation nationale de ces aides provoquerait une chute des revenus des éleveurs de l'Ouest de la France pratiquant l'élevage intensif. Les producteurs picards par exemple subiraient une perte de 24 % de leurs résultats courant annuels. En Haute-Normandie, c'est une réduction de 20 % de leurs revenus qui est attendue. A contrario, les élevages extensifs, plus présents dans le centre de la France, seraient gagnants. *«Le DPU moyen pour l'élevage breton est de 350 euros, en Franche-Comté il est de moins de 200 euros»*, rappelle Christophe Perrot. *«Le niveau de convergence n'est pas fixé, mais on table actuellement sur un DPU moyen de 250-260 euros après réforme»*, précise-t-il. Le revenu des éleveurs auvergnats augmenterait ainsi de 10 %, selon les prévisions de l'Inra, ceux de Franche-Comté, de 15 %. **AGRA**

France-Allemagne

Les ministres de l'Agriculture allemand et français se sont prononcés le 10 octobre, à l'issue d'une rencontre à Berlin, pour la proposition de la Commission européenne *«de maintenir le budget agricole au niveau nominal de l'année 2013 pour la période 2014-2020»*. Ce qui se traduit au demeurant par une baisse de l'ordre de 12 % en termes réels. Les ministres ont *«fait part de leur opposition à la proposition de certains États membres de réduction des moyens du premier pilier (paiements directs et soutien des marchés)»*. Ils ont noté parallèlement que *«le deuxième pilier de la Pac a une importance particulière qu'il doit conserver à l'avenir»*.

en bref

Installation Les JA et Stéphane Le Foll trouvent un terrain d'entente

Pour répondre à l'inquiétude manifestée par les JA concernant le budget de l'agriculture et ses répercussions sur l'installation, Stéphane Le Foll a reçu le 10 octobre François Thabuis, président des JA et Joël Clergue, vice-président en charge des installations. Selon le communiqué du ministère, la ligne du budget correspondant au Fonds d'incitation et de communication pour l'installation en agriculture (FICIA), serait maintenue en 2013 à 11,5M€, comme en 2012. Il est également indiqué que *«les lignes correspondant à la DJA et aux prêts bonifiés qui apparaissent dans le projet de loi de finances pour 2013, avaient été calibrées de façon à accompagner jusqu'à 6000 installations en 2013 et ce, malgré un contexte budgétaire tendu»*. De plus, les exonérations fiscales et sociales sont également maintenues. Le lendemain de la rencontre, les JA indiquent avoir obtenu *«une évolution des lignes du budget installation»*. Ils auraient obtenu 4 millions d'euros manquants sur l'enveloppe du Ficia. Les 6000 installations sont maintenues, mais *«JA restent vigilants et veilleront à ce que ce calcul prenne en compte tous les paramètres pour aboutir à ce nombre minumum d'installations»*.

Phytos Arvalis prône la protection intégrée

Suite aux annonces du ministre de l'Agriculture pour le Plan écophyto 2018, Arvalis-Institut du végétal souhaite qu'il y ait plus de recherches sur les techniques et les technologies de demain, qui pourront se combiner avec la protection phytosanitaire. *«Il faudrait changer de modèle et beaucoup d'innovations si on veut que cela fonctionne vraiment»*, commente la responsable du service génétique, physiologie et protection des plantes à Arvalis. Elle considère que la bonne combinaison sera trouvée sur le blé pour 3 ou 5 millions d'hectares alors, *«on aura une réponse pour Ecophyto»*. Actuellement, Arvalis privilégie le mode de protection intégrée, qui vise à maîtriser les bio-agresseurs par l'association de toutes les solutions de prévention de luttes disponibles. Un modèle qui permet *«de ne pas sacrifier la rentabilité des exploitations et la productivité au sein des filières et qui couvre le réduction des impacts sur l'environnement»*.

Dégâts du gibier FNSEA et JA en appellent à la ministre de l'Écologie

Depuis plusieurs mois les dégâts provoqués par les sangliers ne cessent de croître. *«Un véritable fléau»* estiment la FNSEA et les JA qui en appellent à la ministre de l'Ecologie, Delphine Batho et aux Préfets *«pour que tous les moyens soient mis en œuvre afin de réduire le nombre de sangliers sur nos territoires»*. Les OPA rappellent qu'un plan de maîtrise du sanglier avait été décidé en 2009, prévoyant des battues administratives ou un assouplissement des règles de chasse. Mais que les promesses n'ont pas été tenues. Aussi, la FNSEA et les JA *«demandent dans les plus brefs délais le respect de ces engagements»*. Après avoir insisté sur le fait que *«l'indemnisation des dommages agricoles ne peut pas constituer l'unique réponse à la surpopulation des sangliers»*.

clin d'œil





Journées commerciales de la Fédération charolaise

L'heure d'acheter un reproducteur

Vingt exploitations de Côte d'Or ouvrent leurs portes vendredi 26 et samedi 27 octobre. L'une d'elles nous reçoit chez elle.



Le Gaec des Granges de Vesvres, dans le canton de Vitteaux, mettra 36 animaux à la vente.

«*Nous participons pour la troisième année consécutive*» annonce Luc Dupaquier. L'éleveur du village de Vesvres se dit «plutôt confiant» quant à la réussite de ces nouvelles journées commerciales de la Fédération charolaise de Côte d'Or : «*oui, à mon avis, nous pouvons espérer voir du monde, mais à condition qu'il pleuve ! Les gens qui n'ont toujours pas semé, avec la météo pluvieuse des derniers jours, préféreront aller dans leurs champs s'il fait beau*». Le Gaec des Granges de Vesvres, élevant 170 vaches allaitantes à 98% inscrites, proposera un total de 36 animaux les 26 et 27 octobre : six taureaux de 18 mois (dont trois seront au prix unique de 2600 euros), une vingtaine de veaux de l'année, deux taureaux adultes ainsi que huit génisses. Luc Dupaquier espère que cette édition ressemblera plus à 2011 qu'à 2010 : «*il y a deux ans, ces journées avaient été catastrophiques avec seulement deux visites et pas la moindre vente. En revanche, l'année dernière fut un grand succès avec plus d'une vingtaine de visites, quatre animaux vendus et des retombées positives dans les semaines et mois qui ont suivi*».

«Retomber sur ses pieds»

Le moral est meilleur dans les élevages cette année, Luc Dupaquier l'admet volontiers. Le commerce peut donc en profiter. L'éleveur mentionne avec fierté le concours de Saulieu et les récents records établis par des Côte d'oriens lors de ventes aux enchères : «*notre département a vécu un grand succès à Saulieu. Les éleveurs de Côte d'Or ont démontré leur savoir faire. Récemment, des records de prix ont été établis par des animaux de notre département, lors de ventes aux enchères dans la Nièvre et en Saône-et-Loire. Tout cela est positif et montre que l'on peut retomber sur ses pieds en achetant de la génétique!*» Luc Dupaquier met également en avant l'aide de 400 euros par reproducteur attribuée par le Conseil général de Côte d'Or, dispositif «*qui incite à la génétique*».

Enfin, d'un point de vue sanitaire, l'éleveur rappelle que tous les animaux vendus lors de ces journées commerciales seront tuberculinés. Luc Dupaquier tient même à ajouter que la Côte d'Or est «*le département le plus propre en Bourgogne*» et que la tuberculose bovine, «*on ne peut la trouver que si on la cherche*».

«Des bruits dans la nature»

L'éleveur vitellien tempère tout de même son optimisme en s'interrogeant sur les mois et années à venir : «*les acheteurs restent quelque peu frileux avec la hausse des matières premières. En fait, on ne sait pas trop où l'on va exactement. Nous sommes tout de même à la veille de la négociation de la Pac. On ne sait pas si les primes seront maintenues. Des bruits courent dans la nature : certains vous disent que la hausse des cours est voulue, dans le but de baisser les primes. Les cours reviendraient ensuite à leur niveau des dernières années.... C'est n'est peut-être que des imaginations, toujours est-il qu'au rayon boucherie, cette hausse n'a pas été répercutée. Soit les bouchers prenaient une grosse marge avant, soit ils ont pour ordre de ne pas répercuter la hausse parce que celle-ci ne serait que passagère...*»

AURÉLIEN GENEST

Le mot du président

Thierry Lechenault : «*La génétique départementale est actuellement au top*»



«Nous restons sur la bonne dynamique du concours national de Saulieu qui fut un grand succès public, commercial et professionnel. La Côte d'Or a prouvé qu'elle était une terre de génétique. La conjoncture est meilleure que l'an passé. En moyenne, les animaux se vendent entre 150 et 200 euros de mieux qu'en 2011.

Certes, nous sentons un certain frémissement dans la demande en reproducteurs, suite à la hausse du prix des animaux maigres et gras. Mais je reste optimiste pour ces journées commerciales, d'autant plus que les taureaux de réforme sont relativement chers en ce moment. L'éleveur qui a un taureau âgé ou boiteux peut faire une opération blanche en vendant son taureau de réforme et en achetant un jeune reproducteur.

Nous avons eu entre 30 à et 40 ventes l'année dernière, pourquoi ne pas viser la cinquantaine cette année? Nous avons mis en place une opération de taureaux de 18 mois à prix unique pour 2 600 euros. Cela évitera les négociations entre l'éleveur et l'acheteur. La génétique départementale est actuellement au top (voir encadré «ventes aux enchères»). La Côte d'Or est l'un des meilleurs départements français en génétique charolaise. Sur l'aspect sanitaire, toutes les garanties seront bien entendu remplies».

En bref

Ventes aux enchères 25 000€ et 13 700€ pour deux animaux de Côte d'Or !



A la vente aux enchères du Gercela la semaine dernière à Magny-Cours dans la Nièvre, un record de prix a été battu par un animal né en Côte d'Or. Le bovin, propriété de Julien et Annick Froidurot (Billy-lès-Chanceaux), a été acheté 25 000€ par un groupement d'éleveurs du département du Cher. Un des frères du bovin est actuellement à la station d'évaluation de Créancey. Autre distinction côte d'orienne : lors de la dernière vente aux enchères de Charolles le 28 septembre, un veau de l'EARL Froidurot à Jours-lès-Baigneux a été vendu 13 700 euros, établissant ainsi le deuxième record de la vente.



Populations de ragondins sur le bassin de l'Armançon

Une régulation nécessaire pour limiter les nuisances

Pour les risques et les dégâts causés à l'homme, ses activités et à l'environnement (voir encadré ci-dessous), le ministère de l'Agriculture a confirmé le 3 avril dernier le statut «nuisible» du ragondin sur l'ensemble du territoire métropolitain. Ainsi, pour la période du 1er juillet 2012 au 30 juin 2013, il peut être piégé en tout lieu et toute l'année, être détruit à tir ou déterré, avec ou sans chien (Arrêté ministériel du 3 avril 2012).

Conscient des dangers et nuisances qu'engendrent ces populations en fort effectif, le Syndicat Mixte pour la Réalisation des travaux d'Aménagement de la Vallée de l'Armançon (le Sirtava) a souhaité mettre un œuvre un programme de régulation coordonnée de ces animaux à l'échelle de son territoire. La gestion et l'organisation de ce programme sont déléguées à la Fédération départementale des Groupements de défense contre les organismes Nuisibles de l'Yonne (FDGDON 89). L'objectif du programme est de couvrir l'ensemble du bassin pour que la régulation soit cohérente et efficace, et contenir les populations à un effectif acceptable. Cette action concerne donc tout le territoire des communes adhérentes au Sirtava, tous cours d'eau et points d'eaux confondus, canal de bourgogne compris. Dans ce cadre, en partenariat avec le GDS de Côte d'Or, une enquête va être transmise à chaque exploitation agricole située sur le secteur de l'Armançon afin d'évaluer la présence de l'animal et les dégâts matériels et sanitaires engendrés par cette espèce. Pour tout renseignement complémentaire concernant le programme de lutte, ses modalités d'organisation, veuillez contacter le chargé de mission FDGDON 89 : Arnaud Bellina (03 86 34 61 07 / 06 24 13 40 35)

En chiffres...

Le syndicat de l'Armançon

- 2 départements - 118 communes adhérentes
- 67 000 habitants - une superficie de 1490 km²
- 500 km de cours d'eau

www.bassin-armancon.fr

Zoom sur...

Le ragondin, un animal envahissant

Origine : Amérique du Sud
Habitat : il colonise tous les milieux aquatiques (marais, bords de rivières, étangs, lagunes d'épuration, digues…)
Principales caractéristiques :
- pas de prédateurs dans les milieux colonisés
- capacité de dispersion importante
- forte faculté de reproduction : 3 portées en moyenne par an de 4 à 6 petits (parfois plus)

Nuisances potentielles (dues aux populations en fort effectifs) :
- destruction des berges, des lagunages, des digues avec risque de renversement d'engins agricoles, chute du bétail, des hommes,
- envasement des cours d'eau
- destruction des milieux sensibles (roselières)
- dégâts aux cultures
- vecteur de zoonoses pour le bétail et l'homme (grande douve du foie leptospirose) entraînant des risques pour la santé : Avortements chez le bétail, troubles de la reproduction et de la qualité du lait…

Insuffisance rénale aiguë chez les chiens.
300 cas environ de cas humains sont diagnostiqués chaque année entraînant 5 à 20% de mortalités (source la semaine vétérinaire avril 2012)





Projet de taxation de la bière

Une gorgée qui a du mal à passer

L'une des mesures du projet de loi de financement de la sécurité sociale prévoit une augmentation de la taxation de la bière. Un département brassicole comme la Côte d'Or est particulièrement concerné.



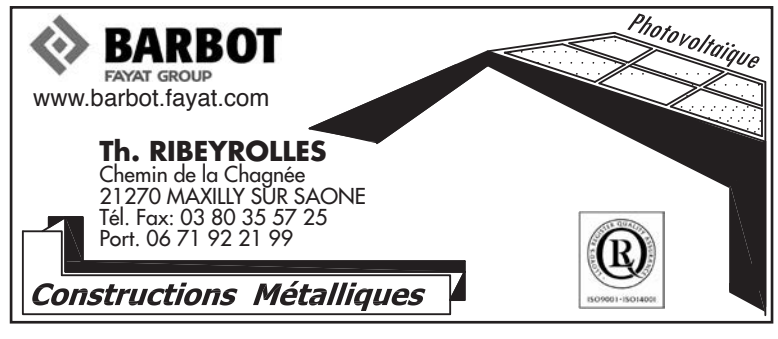
photo: Reussir

La hausse de la taxe sur la bière risque de fragiliser toute la filière.

Pas franchement convaincus, les Côte d'oriens. Didier Lenoir (APPV) ne comprend pas une telle hausse des droits d'accise (cet impôt serait plus que doublé) : *«Les chiffres évoqués sont importants, il est dommage de mettre en place une telle augmentation. On touche quand même à une production liée à un pôle d'excellence de l'agro-industrie française»*. Pour Robert Bilbot, le directeur de Cérévia, cette taxation de la bière va avoir une conséquence directe sur la consommation. *«Elle va être revue à la baisse alors qu'elle n'est déjà pas très élevée. En France, nous consommons 35 litres par habitant et par an. C'est 130 en Allemagne et 180 en Tchéquie !»* Ce genre de mesure risque de *«fragiliser une filière qui n'est déjà pas forcément en bonne santé»*. Robert Bilbot pense notamment à la microbrasserie, spécialiste des *«produits de niche et des produits du terroir»*. Le directeur de Cérévia ne comprend pas pourquoi taxer la bière et pas d'autres boissons, comme le whisky ou la vodka. Cette interrogation est partagée par Hervé Maréchal, administrateur 110 Bourgogne et membre de la commission *«Productions végétales»* de la FDSEA : *«cette mesure ne va pas servir à lutter contre l'alcoolisme. Les gens qui veulent s'alcooliser le feront avec d'autres boissons»*. Hervé Maréchal soulève une problématique de taille: *«avec cette mesure, les malteurs et brasseurs vont essayer de faire de la bière moins chère. C'est déjà le cas avec le prix de l'orge et du malt qui a augmenté. Les brasseurs mettent déjà moins de malt dans la bière. Pour les agriculteurs, le différentiel est déjà faible entre l'orge de brasserie et l'orge de mouture. S'il se fait moins de bière, les prix baisseront, au point où l'on pourrait se demander si ça vaut encore le coup de faire de la variété et de qualité brassicoles, surtout en orge d'hiver. Les producteurs pourraient davantage s'orienter vers des variétés fourragères qui produisent un peu plus et qui sont plus simples à mener. Ce serait dommage d'en arriver là : les variétés brassicoles sont adaptées à la Côte d'Or et à la Bourgogne et se démarquent des autres régions»*.

AURÉLIEN GENEST





Formation Vivea

Approche des problèmes de santé en élevage ovin



Dans la pyramide de «*l'élevage et ses contraintes*» , la santé animale constitue un facteur souvent essentiel de la productivité des élevages. A l'origine de mortalité dans les cas extrêmes, les maladies entraînent fréquemment des chutes de production, diminuent les indices de croissance ou provoquent une dévalorisation des produits par altération de leur qualité. Par ailleurs, les troubles sanitaires sont un frein parfois considérable aux progrès techniques. Si le climat, la génétique et l'alimentation sont les bases incontournables qui conditionnent la bonne conduite du troupeau, l'incidence économique des maladies subcliniques d'origine parasitaire, alimentaire ou infectieuse est par ailleurs souvent sous estimée. Le diagnostic et le contrôle de ces dysfonctionnements reposent sur différentes bases : connaissance de l'animal dans ses aspects anatomique, physiologique, immunitaire mais aussi la connaissance des agents agresseurs. L'évidente complexité de la pathologie doit impliquer une collaboration étroite entre le vétérinaire et l'éleveur. Cette formation est proposée à tous les éleveurs ovins du département pour leur permettre d'aller plus en avant dans l'identification des causes et dans les moyens pour les contrôler.

Elle se déroulera le lundi 5 novembre de 9 heures à 17 heures vers Pouilly-en-Auxois.
Matinée : Autopsies sur ovins (Exploitation).

Après-midi : Intervention en salle sur les pathologies (Pôle agricole).
Participation : 25€.
Contact : Chambre d'agriculture, Jean-Marc Bidoire :
06 70 11 19 94 ou 03 80 68 66 58.

Catalogue de formations

Le voici, le voilà !

La Chambre d'agriculture de Côte-d'Or vous offre le premier des deux catalogues prévus cette année.



Près de 1300 agriculteurs et viticulteurs ont suivi une formation l'an passé. Seront-ils plus nombreux cette année? «*On l'espère*» répond Ghislaine Verstraete, membre de la Chambre d'agriculture et du comité Vivéa : «l'utilité de se former n'a pas encore été bien assimilée par tout le monde. Suivre ces formations permet d'apprendre, maintenir ses connaissances et échanger avec d'autres professionnels. Dans ce contexte de perpétuelle évolution, les agriculteurs doivent constamment s'adapter en ce qui concerne la réglementation, les marchés et les techniques». Le catalogue de formation distribué aujourd'hui avec Terres de Bourgogne était très attendu : «*c'est un outil essentiel donnant une vue d'ensemble des formations proposées. Il facilite le choix de l'agriculteur par rapport au thème qu'il choisira, sans oublier la date et le lieu de la formation*» ajoute Ghislaine Verstraete.

AG

▶ Vos rendez-vous formation

Parasitisme, état sanitaire et alimentation des caprins

Objectifs: Savoir reconnaître les principaux parasites et les gérer ; Maîtriser la relation entre l'état sanitaire du troupeau et son alimentation.
Dates(s) et lieu(x) : 25 octobre à la MFR de Baigneux les juifs et déplacement sur une exploitation agricole.
Formation proposée par le Groupement de défense sanitaire de Côte-d'Or (GDS)
Renseignements et inscriptions: Virginie Pabiou (GDS21) au 03 80 68 67 35

Piloter au quotidien son exploitation avec Mes p@rcelles

Objectifs: Gérer pas à pas son exploitation et simplifier ses contraintes réglementaires avec Mes P@rcelles
Dates(s) et lieu(x) : Dijon les 25/10 et 13/12, les 26/10 et 14/12, les 15/11 et 20/12, les 16/11 et 21/12 ; Châtillon les 13/11 et 18/12 ; Pouilly les 23/10 et 11/12. Les dates des demi-journées sur 2013 seront données en début de session. Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or. **Renseignements et inscriptions:** Cathie Cuisin (CA21) au 03 80 28 81 27

Approcher les problèmes de santé en élevage ovin

Objectifs : Reconnaître les signes et les symptômes des maladies ovines. Interpréter ces signes pour optimiser la gestion du troupeau et ainsi limiter les frais vétérinaires.
Dates(s) et lieu(x) : 5 novembre au Pôle agricole à Créancey et déplacement sur exploitation.
Formation proposée par le Syndicat départemental d'élevage ovin de Côte-d'Or
Renseignements et inscriptions: Jean Marc Bidoire (SDEO21) au 03 80 68 66 58

Boviclic PC : optimisation de la gestion du troupeau

Objectifs : Valoriser au mieux vos données technico-économiques saisies au quotidien pour simplifier et améliorer la gestion globale du troupeau ; Identifier toutes les possibilités offertes.
Dates(s) et lieu(x) : 6 novembre au Pôle agricole de Pouilly en Auxois ; 13 novembre à Dijon
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Renseignements et inscriptions: C. Thibault (CA21) au 03 80 68 66 26 - fax: 03 80 68 66 29 ou ede@cote-dor.chambagri.fr

Réduisez votre consommation de carburant

Objectifs : Mieux connaître les caractéristiques de son tracteur afin d'exploiter au mieux ses capacités ; Adapter sa conduite pour valoriser la puissance du moteur toute en maîtrisant sa consommation.
Dates(s) et lieu(x) : 7 novembre à la chambre d'agriculture, 11 rue Becquerel à Dijon.
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Renseignements et inscriptions: Estelle Lagneau ou Guillaume Dumonet (CA21) au 03 80 28 81 20.

Réaliser son plan d'épandage avec Mes P@rcelles

Objectifs : Réaliser et valoriser son plan d'épandage avec Mes P@rcelles.
Dates(s) et lieu(x) : Châtillon le 12 novembre ; Dijon le 23 novembre
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Renseignements et inscriptions: Cathie Cuisin (CA21) au 3 80 28 81 27

Analyser ses résultats technico-économiques Galacsy

Objectifs : Quantifier le poids des différents coûts de production et dégager les moyens de les contenir ; S'approprier des références, se fixer des repères pour analyser ses propres chiffres ; Se comparer aux autres pour situer ses marges de progrès.
Dates(s) et lieu(x) : 13 et 15 novembre (lieu à définir selon les inscriptions).
Formation proposée par Côte-d'Or Conseil Élevage
Renseignements et inscriptions: Franck Lavedrine (Côte d'Or Conseil Élevage) au 03 80 68 67 10.

Devenir employeur

Objectifs : Acquérir les bases du management pour réussir un recrutement ; Accueillir un salarié, communiquer avec lui et le motiver; tout cela dans le respect de la réglementation sociale.
Dates(s) et lieu(x) : 13 et 27 novembre À Dijon
Formation proposée par la FDSEA.
Renseignements et inscriptions: Maud Couberand ou Cécile Vecchi (FDSEA21) au 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr

Dégats de gibier : de la détection à l'indemnisation

Objectifs : S'approprier les règles administratives et juridiques des procédures d'indemnisation (amiable ou judiciaire) ; Acquérir des notions et des outils d'expertise pour participer activement à l'expertise des dégâts lors de l'estimation.
Dates(s) et lieu(x) : 15 novembre (lieu à définir selon les inscriptions).
Formation proposée par la FDSEA
Renseignements et inscriptions: Maud Couberand ou Sébastien Gautier (FDSEA21) au 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr



Journées portes ouvertes bâtiments allaitants

Pour une bonne maîtrise de l'ambiance...

La Chambre d'agriculture de la Nièvre, en collaboration avec le GDS 58, organise deux portes ouvertes Bâtiments d'élevage, les jeudi 15 et 22 novembre, autour de la thématique *«la maîtrise de l'ambiance en bâtiments d'élevage bovins allaitants»*.



Tous les bâtiments présentés ont bénéficié d'adaptations favorables à l'ambiance, qu'ils soient d'origine ou non.

Les sites de visites choisis par les organisateurs des portes ouvertes Bâtiments d'élevage bovins allaitants ont été sélectionnés pour la quasi absence de soucis respiratoires, sur les veaux en particulier, catégorie des plus sensibles à ce type d'affection.
Les bâtiments visités, même les moins récents, présentent tous des adaptations favorables à l'ambiance. Les solutions et les aménagements ont toujours été réfléchis en fonction du contexte de l'élevage et du type d'organisation. Ces portes ouvertes, grâce à la diversité des systèmes présentés, doivent permettre aux éleveurs de mieux appréhender les différents facteurs qui concourent à la création et à l'entretien d'une bonne ambiance dans un bâtiment donné.

Les références concernent les surfaces, les volumes d'air, les systèmes de ventilation, de renouvellement d'air, la luminosité, les températures... autant de facteurs qui ont beaucoup évolué en 20 ans... et certains points méritent d'être raisonnés et adaptés différemment en fonction de l'âge et de la configuration des bâtiments.

En complément des aspects purement techniques, il faut aussi envisager chaque système d'élevage dans sa globalité avec ses différences en termes de production, d'organisation du travail, de dispositions préventives. Une présentation concernera les moyens les plus favorables à une bonne gestion sanitaire se rapportant à l'organisation, la gestion des allotements, l'alimentation, le paillage, les soins et les surveillances (notamment autour des vêlages), les curages, les vides sanitaires...

Elle introduira la discussion et les échanges.
Afin d'illuster au mieux les présentations, des tests fumigènes feront partie de l'animation !

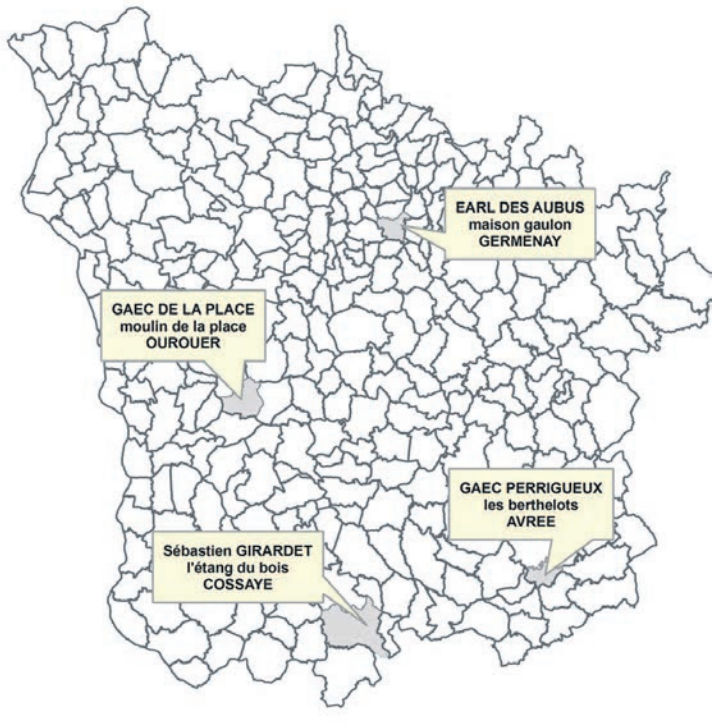
Pour plus de détails, contactez : à la Chambre d'agriculture de la Nièvre, Jean-louis Bridier au 03 86 93 40 54 ou au Groupement de défense Sanitaire de la Nièvre: Rodolphe Morizot au 03 86 90 18 90

▶ Zoom sur…

Quatre visites, une demi-journée par bâtiment

15 novembre :

- 9h30 à Avrée, lieu dit Les Berthelots au Gaec Perrigueux (Stéphane, Marcelle et Bernard).
115 vêlages, producteur de maigre, 160 ha en système herbager. Bâtiment métallique de 152 places, intégralement bardé de tôles ventelles et couverture agriconfort.
Autres bâtiments anciens transformés en aires paillées.



- 14h, à Cossaye, lieu dit l'Etang du bois, chez Sébastien Girardet.
105 vêlages, producteur de maigre. 123 ha en système herbager (dont 6 ha de céréales) avec un bâtiment bois de 68 places de vaches, bardé bois en claire-voie et filet brise-vent. Couverture fibrociment avec rangée d'écailles et faîtière protégée.
Autres bâtiments : stabulation vaches et anciens bâtiments transformés en aire paillés intégrales.

22 novembre :

- 9h30 à Ourouer, lieu dit Moulin de la place au Gaec de la place (Michon Gilles et Christian, Guenot Nicolas).
130 vêlages, producteur de vaches grasses et de jeunes bovins. 420 ha de céréales, dont 220 en cultures avec un bâtiment métal de 64 places de vaches et 40 génisses. Bardé bac acier plein et perforé, couverture fibrociment avec toiture décalée.
Autre bâtiment : stabulaton bardée bois en claire-voie
- 14h à Germenay, lieu dit Maison Gaulon, à l'EARL des Aubus (De Givry Rodolphe et Véronique) .
128 vêlages et 130 agnelages. Producteur de maigre et engraissement des vaches de réforme. 191 ha en système herbager et 37 ha de cultures avec un bâtiment bois de 68 places, bardé en claire-voie et filet brise-vent, couverture fibrociment avec plaques cheminée.
Autres bâtiments : stabulation et tunnel ovins.

JCB AGRI
PAGOT CAPUT
TÉLESCOPIC - CHARGEUSE

FASTRAC - VALET DE FERME
Votre interlocuteur: Florian Vacheret
Port. 06 74 71 54 21

Production ovine

La filière laine en deuil

Suite au décès de Dominique Pécut, de la société *«les lavages de laines du bourbonnais»*, Marcel Cottin, président de la section ovine de la FDSEA de la Nièvre, tient à lui rendre un dernier hommage.

C'est avec beaucoup d'émotions que j'ai appris et que je vous annonce le décès de Dominique Pécut. Ses obsèques ont eu lieu mardi 9 octobre à Souvigny, dans l'Allier.



C'était un des derniers "*traiteurs*" de laines français. Il allait jusqu'au bout de la filière en la valorisant au mieux. Il était fabricant de literie, pull, bonnet, etc...Il était impliqué dans le domaine de la filature et travaillait avec d'autres collègues à la recherche de nouveaux débouchés notamment les matériaux d'isolation dans le bâtiment. Lors du dernier Tech-Ovin en 2011, il participait à une conférence sur cette nouvelle valorisation.

Malheureusement c'est un marché très volatil. Après des années de "*vaches maigres*" les cours de la laine étaient bien remontés en 2011, laissant espérer un renouveau. Cette année les cours se sont effondrés et les débouchés se sont fermés. Cela implique d'énormes difficultés économiques pour des artisans comme Dominique.

Dans la Nièvre, il avait une bonne clientèle. Cette année nous sommes un certain nombre à ne pas avoir été payés de la collecte de printemps. Aussi en relation avec Gérard Etien du Sema(syndicat ovin de l'Allier) je vous propose de vous faire connaitre afin de recenser les dûs. Je souhaite que tous ensemble nous puissions aider sa compagne et les membres de la société à surmonter ce départ prématuré.

MARCEL COTTIN

Abonnement Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ Je m'abonne pour 1 an à Terres de Bourgogne 95 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €
Total.....

☐ Je m'abonne pour 2 ans à Terres de Bourgogne 185 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €
Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:.....Prénom:.....
Raison sociale:.....
Adresse:.....
.....
Lieu-dit:.....CP:.....Ville:.....
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:.....
Email:.....@.....
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

ABO2012-1163

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

Baisse de30% prévue du budget installation

Les Jeunes agriculteurs de la Nièvre révoltés

Le couperet est tombé vendredi dernier au siège des Jeunes Agriculteurs à Paris. A la lecture du projet de loi de finances 2013, il est apparu que le gouvernement souhaite diminuer de 30% le budget alloué à l'installation en agriculture.



Benoît Michot, vice président Installation à gauche et Alexandre Lorré, président des JA au centre, entourés par les membres du bureau de Jeunes Agriculteurs 58 expriment leur indignation face à la grande braderie organisée par le ministère de l'Agriculture sur le budget installation.

Jeunes Agriculteurs constatent avec indignation que l'État prévoit de baisser de 30% le budget installation : Dotation Jeunes Agriculteurs, prêts MSTJA, Fonds du Programme de l'installation et le développement d'initiatives locales (Pidil) et stages à l'installation. La ligne directrice du ministère est claire : réduire l'accompagnement pour les porteurs de projet et les futurs cédants. Le budget Ficia est amputé de 4 millions d'euros. Cet argent servait à financer des aides directes pour inciter à la transmission d'un jeune, mais aussi les forums installation-transmission et les points info installation (point de départ des porteurs de projet). Le budget 2013 est sensé financer 6 000 installations, un objectif annoncé par le ministre comme étant *«ambitieux»*. Les Jeunes Agriculteurs souhaitent rappeler que ces chiffres datent de 2008 et ne sont donc plus adaptés aux besoins financiers pour les futures installations en agriculture.
Révoltés par cette annonce, les Jeunes Agriculteurs de la Nièvre ont décidé de réagir en prenant rende-vous avec le préfet et la direction de la DDT mercredi 10 octobre.

Grande braderie organisée par le Ministère de l'Agriculture

Le message des Jeunes Agriculteurs fut clairement exposé à Daniel Matalon, préfet de la Nièvre, Yves Castel, Hubert Goglins et Joël Plu de la DDT 58 : Diminuer le budget installation aura comme conséquences de freiner les installations et les transmissions, de favoriser l'agrandissement et la spécialisation des exploitations, sans oublier tous les emplois induits de crées autour d'une exploitation agricole qui seront supprimés. Alexandre Lorré, président des Jeunes Agriculteurs de la Nièvre a souhaité réaffirmer qu' *«il est inadmissible de solder le financement des installations alors que le ministre de l'Agriculture souhaite augmenter son nombre jusqu'à 6000. Une réelle cohérence budgétaire doit être mise en place rapidement»*.

La Dotation Jeunes Agriculteurs doit augmenter

Les Jeunes Agriculteurs de la Nièvre souhaitent que la DJA soit réévaluée : cette dernière n'a pas augmenté depuis plus de deux décennies alors que les charges d'exploitation sont exponentielles. Dans un contexte où les porteurs de projets sont nombreux mais où le montant des reprises reste difficile à assumer pour les jeunes, la baisse du budget alloué à l'installation enterrerait définitivement le processus du renouvellement des générations en agriculture.

Une mobilisation nationale du réseau JA

Le soir du 10 octobre, les membres du bureau de Jeunes Agriculteurs National ont rencontré Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, pour aborder la problématique du budget installation. Grâce à la mobilisation des JA dans tous les départements français, et au travers d'une centaine d'actions, les lignes budgétaires seront modifiées en faveur des revendications JA. Ces engagements positifs ne font pour autant pas oublier l'enjeu des Assises où les Jeunes Agriculteurs rappelleront leur ambition, plus forte que celle du gouvernement, d'augmenter le nombre de nouveaux installés.

AR – JA58

▶ Repères

Baisses prévues par le ministère de l'Agriculture entre 2012 et 2013 exprimées en autorisation d'engagement (sans cofinancement) :
- 42 millions d'euros sur les prêts JA
- 4 millions d'euros sur la DJA
- 4 millions d'euros sur le FICIA
- 1 million d'euros sur les stages à l'installation

Enseignement

Le terrain pour salle de classe

Les BTSA ACSE du Legta de Challuy ont dernièrement été à la rencontre de responsables syndicaux dans le cadre de leur module de développement local.

Depuis septembre déjà, les étudiants en première année de BTSA ACSE (analyse et conduite des systèmes d'exploitation) du lycée agricole de Challuy se sont penchés, sous la direction de Géraldine Carluer, enseignante responsable de la formation, sur la mission de terrain leur ayant été confiée dans le cadre de leur module de développement local. Sollicités par la FDSEA 58, ceux-ci parcourront ainsi dans les prochains mois les routes de la Nièvre afin d'aller enquêter les exploitants agricoles du département sur leurs attentes à l'égard du syndicalisme agricole … au sens large du terme …



Benoît Mathé et Laurent Cornu respectivement responsable départemental et local FDSEA ont présenté aux étudiants leur vision de la défense professionnelle et leur mission en tant que responsable.

De futurs acteurs du monde rural

Persuadé de la nécessaire implication et éducation des étudiants aux problématiques et contextes territoriaux, Benoît Mathé, trésorier de la FDSEA, président de la section grandes cultures et administrateur de la Fop l'a précisé lors de la visite des étudiants sur son exploitation, le 10 octobre dernier: *«Vous êtes de futurs agriculteurs ou salariés d'organisations professionnelles et/ou rurales. Un jour ou l'autre vous serez confrontés ou entendrez parler de la représentation syndicale agricole dans les projets que vous aurez à mener. L'enquête que nous vous proposons de réaliser va vous permettre de totalement vous immerger dans ce que sera votre environnement professionnel. Ce sera à n'en pas douter très formateur …»*

«L'agriculture a changé, les attentes des paysans aussi …»

Animé de cette volonté d'accompagner les jeunes dans leur parcours de formation, au plus proche des réalités de terrain, le conseil d'administration de la FDSEA a également souhaité pouvoir, au travers de son investissement, enclencher un travail visant à déceler les attentes des agriculteurs à l'égard d'un syndicalisme qui en parallèle de l'évolution des pratiques agricoles - et par extension des attentes des agriculteurs - doit s'adapter et évoluer.

C'est ainsi qu'après une première rencontre en classe où ont été présentés aux étudiants les contextes syndicaux nationaux et départementaux (toutes tendances syndicales confondues) ainsi que les missions d'un syndicat professionnel, une phase d'échange avec des responsables élus départementaux et locaux a été mise sur pied afin de percevoir les dimensions (locales, départementales, régionales, nationale, européenne) dans lesquelles le syndicalisme agricole agit au quotidien. L'accompagnement se poursuivra dans les prochains mois sur le volet méthodologique de la conception d'enquête avant que les étudiants ne se lancent sur le terrain entre la mi-novembre et la mi-décembre. Un lourd travail d'analyse succédera ensuite aux travaux d'enquête avant une restitution publique des résultats de l'enquête prévue pour avril 2013.

S.L – FDSEA 58

▶ **En bref**

Syndicalisme Jean-Pierre Condamine a rencontré Daniel Matalon, préfet de la Nièvre

Au cours d'une entrevue qui s'est tenue le 15 octobre au matin à Nevers, Jean-Pierre Condamine, président de la FDSEA de la Nièvre a pu s'entretenir avec Daniel Matalon, Préfet de la Nièvre ainsi qu'avec Yves Castel, Hubert Goglins et Joël Plu respectivement Directeur départemental des Territoires, Directeur départemental des Territoires adjoint et chef du service économie agricole de la DDT de la Nièvre. Pendant un peu plus d'une heure les échanges ont principalement portés sur le dossier du zonage des zones défavorisées simples (ZDS), de la directive nitrates, de l'obligation de Formation Continue Obligatoire (FCO) pour les agriculteurs conduisant des véhicules de plus de 3,5 tonnes et de la consommation des espaces agricoles. Par ailleurs, et suite aux difficultés rencontrées pour l'implantation des colza fin août et début septembre, l'État a proposé après en avoir été alerté par la FDSEA, qu'un recensement de la situation (surfaces non emblavées, difficultés de levée …) puisse être effectué dans le cadre d'un groupe de travail État - Profession afin de porter le cas échéant une demande de dérogation au respect des obligations du cahier des charges pour la prochaine campagne PAC auprès du ministère de l'agriculture. Une issue favorable a par ailleurs été trouvée sur le dossier des adjudications des francs bords de Loire pour les agriculteurs exploitants ces surfaces. Enfin, et concernant l'exonération de TFNB pour les producteurs qui bénéficieront d'indemnisations au titre des calamités agricoles cette année, les services de l'Etat ont précisé que cette demande syndicale avait reçu un avis favorable et que les producteurs sinistrés devraient en faire la demande auprès de leur percepteur. La FDSEA se tient à votre disposition pour toutes précisions sur ces sujets. N'hésitez pas à nous solliciter.

S.L - FDSEA 58

MSA L'équilibre alimentaire, comment bien se nourrir au quotidien

Le 10 octobre dernier, à l'initiative de ses délégués du comité de l'échelon local des cantons de *«Brinon sur Beuvron / Corbigny / St Benin / St Saulge»*, la MSA Bourgogne organisait une réunion d'information sur l'équilibre alimentaire.
Après le mot d'accueil de M. Perazzi, administrateur MSA, Mme Raynal, naturopathe a présenté dans un premier temps les 7 règles d'or de l'alimentaire, tel le plaisir, la frugalité, l'individualisation… et a ensuite détaillé l'importance et le rôle de l'eau, du vin, des protéines, des graisses…. dans l'alimentation au quotidien.
Ainsi, la vingtaine de participants, ressortissants agricoles et ruraux, ont pu prendre conscience de l'importance de l'alimentation sur la santé de l'individu et sont repartis avec un certain nombre d'informations pour mieux manger.
Les délégués qui, par le bouche à oreille ou l'affichage, avaient fait la promotion de cette réunion ont ensuite invité l'assistance à prendre le verre de l'amitié.
Un moyen de continuer à parler alimentation, mais aussi d'évoquer d'autres sujets, voire d'envisager d'autres thèmes de réunion à venir.
Il semblerait d'ailleurs qu'une formation sur la réalisation du document unique soit sur les rails.

COMMUNIQUE MSA BOURGOGNE

▶ **Précisions**

Transparence : Que les choses soient bien claires …

A la veille des élections Chambre d'agriculture, une telle initiative suscitera à n'en pas douter des commentaires, voire des envolées lyriques de la part de l'opposition syndicale qui clamera haut et fort que *«la méchante FDSEA tente de nuire à la qualité de l'enseignement et patati et patata …»* Ce ne serait pas une surprise, le disque est rayé depuis déjà un certain nombre d'années et tout le monde connaît la musique. Néanmoins et afin de lever toute ambiguïté, nous tenons à préciser que cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un projet initié par le conseil d'administration de la FDSEA depuis plusieurs mois et que la commande passée auprès des enseignants implique que le travail des étudiants se réalise dans la plus grande impartialité. Ainsi, sont régulièrement cités et ont été présentés au même titre que la FDSEA et les JA, les syndicats opposants et leurs réseaux, ceci dans l'objectif de fournir aux jeunes en formation une vision globale du contexte syndical et politique agricole du département. Nous tenions à apporter ces quelques précisions dans le souci de ne pas avoir à nous jusitifier, à l'égard de structure se réveillant miraculeusement tous les 6 ans, pour ce que nous faisons au quotidien à la FDSEA.



Azerbaïdjan

Bienvenue en "Terre de feu"

Invitée au Premier Festival International du vin de Gandja, une délégation du Conseil général de l'Yonne conduite par son président, André Villiers, a multiplié les rencontres au plus haut niveau, prémices d'échanges économiques renforcés, notamment en matière d'élevage et de viticulture.

Parti au milieu du 19e siècle à la découverte du Caucase, Alexandre Dumas avait voyagé jusqu'en Azerbaïdjan. Qu'en reconnaîtrait-il aujourd'hui ? Si l'histoire du pays trouve ses fondements dans les temps les plus reculés de l'humanité, Bakou, sa capitale, s'est depuis quelques années rhabillée *«façon Dubaï»* et ses embouteillages n'ont rien à envier aux plus grandes métropoles occidentales. Oubliez tous vos clichés. Il y a bien longtemps que l'ancienne route de la soie est devenue autoroute ! Un pied en Asie, l'autre en Europe, le pays de 9 millions d'habitants poursuit depuis une vingtaine d'années sa modernisation et connaît un développement économique spectaculaire, enregistrant entre 2005 et 2008 le taux de croissance PIB le plus fort au monde. Une économie largement dominée par le secteur des hydrocarbures : l'an passé la production de pétrole brut a dépassé les 50 millions de tonnes, celle de gaz, près de 28 milliards de m^3.

L'Azerbaïdjan est désormais l'objet de toutes les attentions, notamment en raison du rôle stratégique qu'il pourrait jouer dans la sécurité énergétique de l'Europe.

Mais aujourd'hui, le pays relève le défi de diversifier son économie, notamment au travers de la relance de son activité agricole qui ne représente plus désormais que 8% du PIB contre 30% au début des années 80. Ancien grenier majeur de l'URSS à l'époque du bloc soviétique, l'Azerbaïdjan a vu son agriculture décliner depuis 1990 en raison d'un manque de restructuration mais aussi de l'annexion de près de 20% de son territoire par l'Arménie voisine. Pour majeure partie des terres riches, propices aux cultures et à l'élevage.

On a manqué de verres !

Invitée d'honneur au 1er festival international du vin de Gandja, 2e ville du pays, à 360 km à l'ouest de Bakou, la délégation du Conseil général de l'Yonne conduite par son président, André Villiers, avait multiplié la veille les rencontres au plus haut sommet, reçus dans la même journée par le ministre de l'Agriculture, Ismet Abbasov, puis par son homologue au développement économique, Shahin Mustafayev, avant un dîner avec la première Dame du pays, Mme Mehriban Aliveya. Le tout sous l'égide de l'ambassadeur d'Azerbaïdjan en France, Elchin Amirbekov et de son homologue français nouvellement nommé, Pascal Meunier. Manifestant un fort tropisme pour l'Europe et très attaché à entretenir des liens amicaux avec la France, le pays sait ouvrir les portes de ses ministères avec pragmatisme et efficacité. Bien loin des arcanes conservatrices de la vieille Europe !

Berceau avec la Georgie, de la viticulture, née ici il y a plus de 7 000 ans, le pays s'est lancé après l'indépendance dans une grande campagne de réimplantation de la vigne, suite à l'arrachage en 1985 des vignobles et la destruction des caves imposés par la politique anti alcoolique de Gorbatchev.

A l'époque on a compté jusqu'à 300 000 ha de cultures. Si les ambitions sont aujourd'hui plus modestes, plus de 20 000 ha ont déjà été replantés, conduisant le pays sur le chemin d'une authenticité viticole retrouvée. Des vins azéris d'une grande qualité et d'une belle expression sensorielle, comme le reconnaît Eric Szablowski, accrédité par l'école des vins de Bourgogne et mandaté par le BIVB pour assurer la présentation des vins icaunais sur le stand bourguignon de la fête des vins de Gandja : *«parmi les vins goûtés, un rouge cabernet sauvignon très sur le fruit, avec peu de tanin et de l'épaisseur, pouvant plaire à un public plutôt jeune. Les blancs montrent pour leur part plus de fermeté sur le nez, avec un soupçon de minéralité, mais toujours sans défaut»*. Quant aux vins de l'Yonne, leur succès a dépassé toute espérance. La crainte d'Eric de les voir devoir supporter la température estivale de Gandja (+ 28 °) s'est envolée avec la mise à disposition de deux frigos salvateurs. Seul problème face au stand assiégé : le manque de verres ! Il va falloir que la délégation azérie, invitée d'honneur de l'opération « Fleurs de vignes », en mai dernier à Auxerre revienne afin de réviser les fondamentaux de ce type de manifestation : vendre un verre pour la dégustation !

DOMINIQUE BERNERD



Sur le stand des vins de l'Yonne, Eric Szablowski est rassuré, les frigos promis sont là ! Fin prêt avant le rush !


Accueil des plus chaleureux, à l'inauguration de la fête des vins, avec un verre de … sirop de rose



Un sympathique cabernet sauvignon *«made in Azerbaïdjan»*.



L'Azerbaïdjan : *«l'autre»* pays du cognac !


Rencontre la veille avec le ministre de l'Agriculture, Ismet Abbasov, (à droite sur la photo), qu'André Villiers a invité au nom de la France, à venir visiter le prochain salon de l'Agriculture.

▶ Interview

Une diplomatie à l'échelle de l'homme

Depuis une dizaine d'années, le président du Conseil général de l'Yonne a multiplié les voyages en Azerbaïdjan, que ce soit pour concrétiser des partenariats économiques ou participer à des missions parlementaires au sujet du conflit du Haut Karabakh entre le pays et son voisin Arménien.

n TdB : L'objectif de ce voyage?
André Villiers : *«Entretenir les contacts entamés en mai dernier après la visite de la délégation azérie dans l'Yonne lors de « Fleurs de vigne », avec l'envie permanente de faire de la mise en relation entre les acteurs économiques de nos deux pays».*

n Le département de l'Yonne a-t-il la taille pour être le bon interlocuteur ?
«Loin des relations diplomatiques entre Etats, conduisant à un bilatéralisme accompli mais institutionnel, nous sommes dans un autre registre, au niveau de l'individu. Se priver de ce type de rencontres, c'est passer à côté de progrès extrêmement rapides dans le rapprochement entre les peuples, allant parfois bien plus loin que la diplomatie officielle».

n Une diplomatie à l'échelle de l'homme ?
«Tout à fait. On est en prise directe sur les choses. Depuis 1998, je mesure à quel point l'engagement individuel, modeste, humble et personnel, peut conduire à des résultats qu'on ne soupçonne même pas. Tout n'est pas que business ! Cela passe aussi par des relations humaines très fortes, j'ose même dire fraternelles, à l'image de celles que nous avons tissées avec le maire de Gandja, Elmar Veliyev».

n Concrètement sur le terrain, ça passe par quoi ?
«Comme vous avez pu le constater cet après midi, dans le bureau du ministre de l'Agriculture, avec ces paillettes de semences de charolais pas encore arrivées, on est vraiment dans nos compétences pour résoudre ce type de problèmes au plus vite…Dans la grande diplomatie, le sujet n'aurait même pas été évoqué !»

n A propos de charolais, où en est-on dans les perspectives d'élevage en Azerbaïdjan ?
«Je suis venu ici deux fois, accompagné de Jean-Louis Riotte, le président du syndicat, qui a su leur parler des performances de la race. Le Charolais, du fait de sa morphologie, est capable de s'adapter à toutes les latitudes. N'oubliez pas que le pays compte 9 des 11 climats répertoriés dans le monde ! A nous d'apporter notre savoir faire et notre expérience d'éleveurs».

n Et pour le vin ?
«C'est le moment d'y aller ! Une fois rentré, j'irai passer le message auprès de jeunes viticulteurs notamment. Les Australiens l'ont fait en Georgie, demain les Italiens, pourquoi pas nous ? Un gars de chez nous qui sait cultiver la vigne et élaborer du vin a tout dans son bagage pour monter une belle entreprise ici. D'autant que, comme vous avez pu voir, les portes sont faciles à ouvrir et les personnes dans la pyramide, rapidement accessibles. C'est du sérieux ! Il faut se lancer !»

Journée des Maires

Les maires pas à la fête…

Se tenant pour la première fois dans le cadre de la manifestation *Cité 89* à Auxerrexpo, la 5e journée des Maires organisée par le Conseil général a réuni plusieurs centaines d'élus du département. L'occasion pour le président Villiers de tirer la sonnette d'alarme et de rappeler que la crise est bien là



Lancée l'an passé, l'opération « *Espoirs 89* » a connu le succès avec 65 % d'emplois en CDI pour les jeunes ayant profité du dispositif. Une 2ème promotion vient de voir le jour, avec toujours le même objectif : créer un tutorat visant à accompagner 89 jeunes du département sur le chemin de l'emploi, soutenus par 89 cadres de la collectivité départementale

Une aide aux communes revue à la baisse, la fin de la gratuité des transports scolaires à l'horizon 2013, 31 millions d'€ de déficit pour Domanys… les mois à venir s'annoncent délicats pour l'économie du département et André Villiers a su profiter de l'occasion qui lui était donnée de s'adresser à l'ensemble des maires présents pour tirer la sonnette d'alarme : la crise est là et bien là ! « *Une crise qui, si nous ne prenons pas les devants et les bonnes décisions dès aujourd'hui, pourrait avoir raison de tous…* »

Disposant d'un budget annuel de 410 millions d'€, le Conseil général doit faire face à ses dépenses obligatoires, comme les dépenses sociales ou liées à l'éducation, représentant au final 90 % de la masse budgétaire. Aujourd'hui, l'équation est simple : la collectivité départementale compte de moins en moins de ressources tout en enregistrant des dépenses obligatoires insuffisamment compensées. A l'exemple de l'allocation de solidarité RSA, passée en 2004 (sous la forme du RMI), de 1,6 million d'€ à la charge du département, une fois reversée la compensation de l'Etat, à 11,5 M€ aujourd'hui, soit 8 fois plus !

Une dette départementale s'élevant à 240 millions d'€

Même scénario en ce qui concerne l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), destinée aux personnes dépendantes pour les aider à financer leur maintien à domicile ou leur séjour en établissement. Si en 2007 cette dépense sociale obligatoire coûtait au département un peu plus de 9 M€ après compensation de l'Etat, la facture est grimpée aujourd'hui à plus du double (18,5 M€). Pour le président du Conseil général, une priorité : « *engager la mise en place d'un dispositif de financement de la dépendance, le fameux 5ème risque, sujet souvent évoqué et toujours repoussé…* » Se refusant à ce que la fiscalité soit « *la variable d'ajustement du budget départemental* », alors que l'on annonce au plan national une diminution record du montant des dotations aux collectivités, en retrait de -2,250 milliards d'€, le président de l'instance départementale fait part de ses inquiétudes et interrogations, au moment où l'acte 3 de la décentralisation est engagée. Une décentralisation synonyme de liberté pour les collectivités territoriales, mais à quel prix ? Face à ce constat, pas question pour autant de se réfugier dans l'emprunt : « *avec une dette s'élevant à 240 millions d'€, le département a atteint un seuil à ne pas dépasser…* ». D'autant que la durée même de désendettement est désormais de 11 années. Un chiffre lui aussi, alarmant. Les actions à venir seront orientées en conséquence, autour de plusieurs priorités : moins de dépenses en termes de fonctionnement et une gestion plus efficace des dépenses obligatoires, un recentrage des activités départementales autour du cœur de métier du Conseil général : solidarité, emploi et proximité.

DOMINIQUE BERNERD

En bref

Concours La Brosse se distingue à Brienne-le-Château



Autour de Galaxie, Pauline, Gabin et Adrien, les trois participants au concours, avec à leurs côtés les salariés de l'exploitation du lycée et sa nouvelle directrice, Anaïs Pouliquen

Trois élèves du lycée La Brosse ont participé au concours interdépartemental de la race Holstein, organisé les 15 et 16 septembre dernier à Brienne-le-Château, dans l'Aube, dans le cadre de la 55ème foire à la choucroute. Un concours organisé par le groupement ALYSÉ et la CAIAC, qui a réuni 80 vaches, pour une vingtaine d'élevages de l'Aube et des départements limitrophes. Plusieurs épreuves attendaient les candidats : challenge pour les génisses, championnat jeunes et adultes, ainsi qu'une épreuve pour les petites génisses conduites par de jeunes fils ou filles d'éleveurs.

Au concours « *Jeunes présentateurs de 14 à 22 ans* », Gabin Pouthé, élève de 2ème Bac pro s'est classé 1er, Pauline Bertran, élève de 1ère Bac Pro se hissant à la 3ème place. En concours de génisses section D (génisse de 18 à 25 mois), très belle 3ème place pour Galaxie, vache Prim'Holstein appartenant à l'exploitation du lycée, ainsi qu'une honorable 6e place pour Ulla, en section 5 (vaches en cinquième et sixième lactation) Participait également au concours, Adrien, élève de 3ème. Les trois participants étaient pour la circonstance accompagnés des salariés de l'exploitation

Un concours en forme de répétition pour le lycée la Brosse, qui participera cette année encore, dans le cadre du prochain salon de l'Agriculture, au Trophée national des lycées agricoles. DB





Marché rue de Chine

Un coin de Bourgogne en plein Paris

Depuis 19 ans, le 3e dimanche d'octobre est réservé longtemps à l'avance dans l'agenda de nombreux producteurs en vente directe de la FDSEA de l'Yonne. Cette année, respectant la tradition, le fameux «*marché rue de Chine*» se tiendra dimanche prochain 21 octobre.



Ce marché est le seul des Marchés des Terres de France de la FNSEA qui perdure. Il y a 19 ans, la FNSEA avait mis en place des marchés parisiens : chaque région de France devait organiser un marché dans un arrondissement de Paris. Rapidement l'opération s'est essoufflée.

Mais la Bourgogne, principalement portée par les producteurs de l'Yonne, a tenu bon dans cette petite rue du 20e arrodissement, face à l'hôpital Tenon. L'organisation est toujours menée en partenariat avec la FNSEA et quelques producteurs extérieurs à l'Yonne et à la Bourgogne ont rejoint au fil des ans le marché.



Quelques images de l'édition 2011



Ainsi dimanche prochain, ce sont 27 producteurs qui proposeront un marché haut en couleurs avec un large éventail de produits : Chablis, vins de bourgogne, escargots, foies gras, volailles fermières, fromages, cidres, miels, confitures, conserves artisanales, fruits, légumes, laines…

Ce marché est agrémenté d'animations pour les enfants, avec notamment une présentation de petits animaux de la ferme et d'une grande tombola permettant de gagner des filets garnis. Chaque année, le succès est au rendez-vous avec un public de fidèles habitués. Ce marché est aussi l'occasion de faire la promotion du département de l'Yonne, de ses richesses touristiques et gastronomiques. Yonne Tourisme aura cette année un stand sur le marché. On peut compter sur les producteurs pour porter haut les couleurs de leur département et accueillir comme il se doit le public parisien! Cette année, le marché sera inauguré en présence du président de la FNSEA, Xavier Beulin. Un marché organisé en partenariat avec la FNSEA et le soutien du Conseil général de l'Yonne et du Crédit Agricole Champagne Bourgogne.

FDSEA 89



Santé et sécurité au travail

Une priorité pour l'enseignement agricole aussi

Les directeurs des établissements d'enseignement agricole publics et privés de Bourgogne viennent de participer à une journée d'information et d'échange sur l'intégration et la promotion de la santé et sécurité au travail dans l'enseignement agricole. Point d'orgue de cette journée, la signature de la première convention régionale de partenariat entre la Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, la MSA de Bourgogne et la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, toutes fortement impliquées dans cette démarche de prévention.

Rien qu'en Bourgogne, les chiffres font froid dans le dos : 3 300 accidents de salariés agricoles en 2011, 1 500 accidents d'exploitants agricoles, 80 000 heures d'arrêt de travail, 40% des accidentés ont moins d'un an d'ancienneté... et 2012 s'annonce déjà comme *«une année noire»* prévient Jean Boissière directeur général de la MSA de Bourgogne.
Autant dire que le dossier *«santé et la sécurité au travail»* a tout d'une cause nationale et une convention cadre nationale signée en janvier 2012 en témoigne. La signature de la convention régionale de partenariat, *«Intégration et promotion de la santé et de la sécurité au travail dans l'enseignement agricole»*, entre la direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, la MSA de Bourgogne et la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt est la déclinaison de cet accord national.



Jean Boissière, directeur régional de la MSA de Bourgogne, Jean-Roch Gaillet, Directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt et Isabelle Notter, Directrice régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, à l'heure de la signature.

Tous les directeurs d'établissements scolaires de l'enseignement agricole public et privé étaient donc invités au Lycée agricole de Quétigny, en Côte d'Or, à une journée d'information et d'échange autour de la nouvelle convention régionale. Chacun s'étant aussi engagé en apposant sa signature au bas du texte.

S'inscrire dans la durée

Les enjeux sont d'importance, comme l'a rappelé Jean Roch Gaillet, directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (qui officiait également au nom de l'autorité académique) pour des établissements dont les élèves et les apprentis sont *«en immersion dans le milieu professionnel jusqu'à 50% de leur temps»*. Ces *«futurs professionnels doivent d'autant plus être sensibilisés et motivés»* dès le début de leur cursus, car ils seront demain les chefs d'exploitation, les cadres ou les professionnels qui devront parfaitement intégrer ces notions de santé et de sécurité au travail dans leur pratique quotidienne et la mettre au premier plan de leur préoccupations. Ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui, vu le nombre et la gravité des accidents professionnels.
Championne de la prévention alors qu'elle martelle inlassablement ces messages depuis trente ans, comme l'a rappelé Jean Boissière, son Directeur général, la MSA ne pouvait que s'associer à une telle action auprès *«des jeunes en formation qui sont une population prioritaire»*. Des jeunes qui vont être confrontés à des situations extrêmement variées et qui sont appelés à travailler *«dans un environnement si complexe, qu'il faut bien prendre en compte ces notions de santé et de sécurité au travail tout au long d'un cursus de formation»*. La prise de conscience des risques, qui tarde à s'installer, les coûts humains et financiers induits, directs et indirects, plaident également pour une telle démarche et pour entreprendre *«une véritable éducation à la prévention»* qui porte ses fruits tout au long de la vie professionnelle.

Même engagement pour Isabelle Notter, Directrice régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, co-signataire de la convention régionale, qui relève *«l'exemplarité de la Bourgogne, première région à décliner localement la convention nationale»*. Reste maintenant *«à la faire vivre dans le temps»* puisque c'est avec cette signature symbolique que tout commence. Ce qui explique également que chacun des directeurs d'établissement a été appelé à s'engager personnellement en signant le document.

De nombreuses actions ont déjà été mises en place par les établissement agricoles de la région, avec la MSA et la Direccte. Mais ce travail sur la convention régionale a permis de déterminer plus précisément les priorités bourguignonnes et de les inscrire dans la durée, pour les équipes de direction, les enseignants, les maîtres de stages et d'apprentissage et les élèves-apprenants. Cette convention est établie pour une durée de cinq ans, elle s'intègre dans le Plan régional de santé au travail (PRST2) de Bourgogne 2010-2014, dans le plan Santé sécurité au travail de la MSA (2011-2015), ainsi que dans le projet régional de l'Enseignement agricole (PREA).

ANNE-MARIE KLEIN

Coût du travail

Les arbitrages pour le budget 2013 risquent de peser lourd

Resserrement des exonérations pour l'emploi des saisonniers, disparition de l'exonération pour l'emploi des permanents : que restera-t-il des deux mesures de réduction du coût du travail en agriculture en cette fin d'année 2012 ?

La présentation du budget 2013 par les ministres concernés a permis d'en savoir davantage sur le sort des mesures de réduction du coût du travail accordées ces dernières années par l'État à l'agriculture.

Emploi des permanents : allègement jamais mis en œuvre

La réduction du coût du travail *«1 € de l'heure»* figurait dans le budget 2012. Elle consistait en une exonération des cotisations patronales de chômage et retraite complémentaire notamment. Pour un salarié permanent rémunéré sur la base horaire de 10,25 € bruts, elle correspondait à une économie de 2 000 € environ par an et par salarié, dans la limite de 20 salariés. Mais son application était subordonnée à son *«euro compatibilité»*.

Selon le ministre de l'agriculture lors de la présentation de son budget : *«faute d'accord de la Commission européenne, elle n'a pas été mise en œuvre et a été retirée»*. Elle n'aura donc jamais été mise en œuvre et il ne devrait rien en rester en 2013. *«Le coût du travail en agriculture bénéficiera des dispositifs généraux qui seront décidés au terme du travail lancé par la Conférence sociale sur la réforme du financement de la protection sociale»* promet cependant le ministre.

Emploi des saisonniers : deux augmentations

Les exonérations de cotisations patronales pour l'emploi de saisonniers dites exonérations *«travailleurs occasionnels - demandeurs d'emploi»* ne laissaient subsister après la réforme de 2010 qu'un coût d'au plus 7% au titre des charges patronales (moins pour certains secteurs). Pour un saisonnier au Smic à 9,40 € de l'heure, l'employeur supporte l'indemnité de congés payés de 10 %, le coût total horaire s'élevait alors entre 10,91 € et 11,06 €. La présentation du budget de 2013 comporte deux augmentations du coût de l'emploi saisonnier. Tout d'abord, la cotisation accident du travail ne serait plus exonérée afin, selon le ministre, de *«responsabiliser davantage les employeurs agricoles vis-à-vis d'une population de salariés particulièrement exposée aux accidents du travail»*.

Il en résulterait une hausse du coût horaire d'au moins 0,30 €. Ensuite, les exonérations seraient dégressives dès 1,25 Smic (11,75 € bruts de l'heure, jusqu'à présent la dégressivité s'appliquait à partir d'un salaire ramené à l'heure de 23,50 €). Il n'y aurait plus d'exonérations à partir de 1,5 Smic. Il s'agit là de *«concentrer la réduction du coût de l'emploi saisonnier sur les bas salaires»*.

Incompréhensible pour la FNSEA

La FNSEA juge incompréhensible la décision du Gouvernement d'augmenter le coût de l'emploi saisonnier quand, dans le même temps, il laisse fuiter que 40 milliards d'euros de charges sociales pourraient être transférés vers la CSG. *«Incompréhensible pour les producteurs qui doivent faire face à une concurrence de pays européens qui ne fixent aucun minimum de salaire dans le secteur agricole»*.
Incompréhensible encore *«au regard de tous les discours sur l'impérieuse nécessité de soutenir une activité de production sur notre territoire, de maintenir de l'emploi en France»*.

La FNSEA appelle tous les parlementaires à réagir afin de supprimer cette augmentation du budget dans l'attente des décisions sur le financement de la protection sociale.

▶ Rendez-vous

Le coût du travail en agriculture est le thème fort du colloque que la FNSEA organise aujourd'hui à Dijon (Palais des Congrès) à l'intention des employeurs agricoles des régions Bourgogne et Franche Comté.

Chefs d'entreprise, responsables et élus diront comment répondre aux enjeux de l'emploi agricole marqué par la ruralité et le besoin de compétitivité. Horaires : 9h30 à 16h30, inscriptions : www.colloquesemploi.fr.

Communiqué JA

Grande braderie du ministère de l'agriculture : -30% sur le budget pour l'installation de jeunes en agriculture



Une délégation de JA a rencontré mercredi Jean Roch Gaillet pour exprimer son mécontentement.

Tout le réseau Jeunes Agriculteurs (JA) de France se mobilise pour que l'installation des jeunes en agriculture reste une priorité du ministère de l'agriculture. En Bourgogne, une délégation de JA a rencontré mercredi le Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, Jean Roch Gaillet, pour exprimer son mécontentement face à l'annonce de diminution du budget alloué à l'installation des jeunes. L'Etat souhaite soutenir la création reprise d'entreprise, tout en prévoyant de diminuer de plus de 30% les aides qui répondent à ces objectifs en agriculture. Soulignons l'incohérence de ces propos !

Comment répondre à cet objectif annoncé par le Ministre de 6 000 installations en 2013 si dans les faits, les moyens d'y parvenir ne sont pas donnés ?

- Pour un jeune qui s'installe agriculteur, ce sont, de fait, 5 à 6 emplois induits : une réalité qui semble échapper de toute évidence au gouvernement !
- Freiner l'installation et la transmission en agriculture c'est encourager l'agrandissement et la spécialisation des exploitations agricoles : est-ce là le projet national pour l'agriculture française ?

«*Nous savons dès à présent que les JA rencontrent le ministre cet après midi. Nous serons attentifs à la suite à donner après ce rendez-vous*» indique Fabrice Genin, président des Jeunes Agriculteurs de Bourgogne. Gageons que le maintien de l'agriculture sur nos territoires, et donc l'installation de nouveaux agriculteurs, restera une priorité du ministre et qu'il saura maintenir les budgets qui y sont alloués.

FDSEA 21

Lait : Une hausse de prix immédiate s'impose

Les derniers indices de tendance de marchés de l'interprofession annoncent un prix du lait à la baisse. C'est la conséquence de la situation des marchés au printemps 2012… Sauf que nous sommes en octobre 2012. Ces mêmes marchés ce sont plus que redressés. Les entreprises «*font leur beurre*» pendant que les producteurs doivent encaisser des niveaux de coûts de production jamais atteints. Cette situation n'est pas acceptable et nous demandons l'entrée immédiate de la filière laitière dans le cadre de l'accord du 3 mai 2011 obtenu par la FNSEA. Il est plus que temps que le coût de production devienne une composante du calcul du prix.

Et comme si cela ne suffisait pas, certaines entreprises, et pas des moindres (Sodiaal, Lactalis), vont même jusqu'à appliquer des réfactions supplémentaires directes ou par des tranches de flexibilité fantômes. Nous demandons aux entreprises qu'elles reviennent sur leurs annoncent de réfactions supplémentaires, qu'elles donnent, dès maintenant, des signaux positifs aux producteurs et anticipent la hausse du prix que nous aurons en janvier (au moins 330€/1000L). Un beau discours au Sommet de l'Élevage mais concrètement ? Le Ministre est allé au Sommet de l'Élevage pour exprimer son soutien à l'élevage dans tous les territoires. Il a rappelé sa volonté du lutter contre toute forme de dérégulation agricole, et dit vouloir fixer un cadre contractuel qui intègre la grande distribution pour répercuter de manière intelligente les augmentations des coûts de production. Mais concrètement :

Le Crédit d'impôt dont bénéficient les exploitants au titre d'un remplacement pour formation professionnelle, congé maternité ou vacances va disparaître fin 2012.

Les pénalités laitières sont supprimées, laissant les producteurs seuls face au bon vouloir des entreprises dans une relation contractuelle inachevée.

L'administration complique à outrance la mise en place des organisations de producteurs

Et puis il y a aussi la hausse des charges sociales, la fin de l'exonération pour les heures supplémentaires et pour une partie des salariés saisonniers en agriculture…

Lutter contre la dérégulation, c'est aussi harmoniser les règles… En particulier sur le volet environnemental, il est plus que temps que la surenchère administrative franco-française cesse.

Le soutien annoncé du Ministre commence mal !

C'est pourquoi, afin de dénoncer cette situation et de faire entendre les revendications des producteurs, les responsables de la commission bovins lait de la FDSEA vont prendre rendez-vous auprès du préfet de Côte d'Or.

Nathalie Mairet
Présidente de la Commission Lait
FDSEA 21

En bref

FDSEA et JA 58 sur le terrain du 22 octobre au 13 novembre

Comme chaque année, la FDSEA et les JA de la Nièvre organisent leur traditionnelle tournée cantonale d'automne du 22 au 13 novembre prochain, afin d'aller à la rencontre des exploitants du département et d'échanger sur leurs préoccupations et leurs attentes. Ainsi, ce ne sont pas moins de 11 réunions locales qui se tiendront dans les prochaines semaines en présence des élus des deux organisations syndicales et qui traiteront notamment des dossiers suivants : échanges sur les problématiques locales, actualités des filières et hausse des charges, PAC 2012 et post-2013, dossiers environnementaux.

Tous les agriculteurs adhérents ou sympathisants de nos réseaux y sont les bienvenus. N'hésitez pas à nous rejoindre !

S.L – FDSEA 58

Les dates à retenir

Lundi 22/10 : Cantons de Lormes et Montsauche – 18h30 à Ouroux en Morvan « chez Flo » - Lieu-dit « Coeuzon », en présence de Emmanuel Bernard, Michel Loison, Alexandre Lorre et Benoît Dubuis

Jeudi 25/10 : Cantons de Château-Chinon et Moulins-Engilbert – 18h30 à la salle des fêtes de Sermages, en présence de Michel Loison et Benoît Michot

Jeudi 25/10 : Cantons de Decize et Dornes – 18h30 à la mairie de Cossaye, en présence de Joëlle Lebeaut et de Vivien Gaume

Lundi 29/10 : Cantons de Fours et de Luzy – 18h30 au restaurant « Le Montcharlet » à Chiddes, en présence de Jean-Pierre Condamine, Stéphane Aurousseau, Emmanuel Bernard et Jérôme Gauthier

Lundi 29/10 : Cantons de Brinon sur Beuvron, Corbigny et Tannay – 18h30 à la Sicagemac de Corbigny, en présence de Didier Ramet et Alexandre Lorre

Mercredi 31/10 : Cantons de Châtillon en Bazois, Saint-Benin d'Azy et Saint-Saulge – 18h30 au foyer rural de Rouy, en présence de Didier Ramet, Benoît Mathe, Emmanuel Bernard et Vivien Gaume

Lundi 5/11 : Cantons de Pougues les Eaux et Prémery – 18h30 à la mairie de Guérigny, en présence de Stéphane Aurousseau et Benoît Dubuis

Lundi 5/11 : Cantons de La Charité sur Loire et Pouilly sur Loire – 18h30 à la mairie de Narcy, en présence de Paul Dourneau et Jean-Charles Seutin

Mercredi 7/11 : Cantons de Donzy, Cosne sur Loire et Saint Amand en Puisaye – 10h à la mairie d'Alligny-Cosne, en présence de Jean-Pierre Condamine et Guillaume Blanchard

Jeudi 8/11 : Cantons de Clamecy et Varzy - 18h30 à la mairie de Varzy, en présence de Michel Loison, Paul Dourneau, Joëlle Lebeaut et Jean-charles Seutin

Mardi 13/11 : Cantons de Nevers et de Saint-Pierre le Moutier – 18h30 à la salle des associations de Chevenon, en présence de Francis Maenhout, Benoît Mathe et Guillaume Colmont



Assises de l'énergie dans l'Yonne

"Le bois dans tous ses états"

Pour la 2e année consécutive, la Fédération Départementale de l'Energie de l'Yonne a tenu ses assises à Appoigny, avec pour thème 2012, la filière bois et ses atouts, que ce soit sur le plan énergétique ou de la construction.



Dans l'Yonne, la forêt occupe près du tiers du territoire.

Véritable *«Or vert»*, le patrimoine forestier icaunais occupe plus de 30% du territoire. Constitué pour l'essentiel à 80%, de feuillus, ce potentiel n'est exploité qu'à 50%. Un chiffre qui ouvre la porte à toutes les opportunités, dans un contexte où le taux d'énergies renouvelables dicté par le Grenelle de l'environnement devra être de 23 % de la consommation énergétique à l'horizon 2020. Bois énergie, bois construction, intérêt économique, environnemental, innovations techniques…, autant de sujets abordés lors des assises de l'énergie 2012 qui se sont déroulées le 4 octobre dernier à Appoigny. Organisées sous l'égide de la Fédération Départementale de l'Energie de l'Yonne (FDEY), elles avaient pour objectif de sensibiliser élus et représentants des communes et collectivités du département aux différents atouts et handicaps de la filière bois.

A peine la moitié de la ressource exploitée

L'évolution constante du coût des énergies fossiles explique en partie le succès du *«bois énergie»*, notamment auprès des collectivités. A l'aspect économique se rajoute l'atout écologique d'être sans effet en terme de production de gaz à effet de serre et de lutter ainsi contre le réchauffement climatique. Par définition renouvelable, c'est aussi une source d'emplois locaux et un facteur de développement économique en zones rurales, non négligeable. L'Yonne fait pourtant office de parent pauvre au regard de ce qui se fait dans les autres départements bourguignons, à l'exemple de la Nièvre où se multiplient la création de chaufferies bois *«clés en main»*. A peine la moitié de la ressource forestière icaunaise est aujourd'hui exploitée rappelle Jean-Noël Loury, le président de la FDEY, qui mise sur le message passé aux collectivités pour qu'elles s'équipent en plus grand nombre de chaudières bois ou à biomasse : *«la forêt est une richesse quasi naturelle et pourtant, que de gâchis avec les arbres morts jamais ramassés. Coupés en temps voulu, ils auraient pu finir bois de chauffage. Et quand on sait que dans le même temps, le déficit des échanges commerciaux de la France, en matière énergétique a grimpé de 30 % en 2011…!»*

La tonne de granulés de bois entre 180 et 240 €

Tout au long de la journée, élus et professionnels ont fait part de leur retour d'expérience au travers de différents exemples : qu'il s'agisse de la gestion de 7 chaufferies bois par une communauté de communes nivernaise, la mise en place dans le même département d'une régie de chaleur ou de la création d'un partenariat énergie entre collectivité et agriculteurs en Vendée. Parmi les intervenants, un fabricant icaunais de granulés bois pour le chauffage. Un secteur particulièrement en pointe, sachant qu'une tonne de granulés se vend entre 180 et 240 € la tonne et qu'à puissance calorique égale, génère plus de 40 % d'économie sur la facture énergétique. Chargé de mission énergie à la FDEY, Patrick Labbé a fait les comptes : *«la meilleure énergie au meilleur coût, c'est celle qu'on ne dépense pas ! Aujourd'hui 30 stères de bois à 40 € l'unité suffisent à chauffer une maison. Quasiment trois fois moins cher que le fioul et deux fois moins que le gaz…»*

L'intérêt du bois n'est pas que rural et s'applique aussi en milieu urbain. Adjoint chargé de l'environnement à la mairie d'Auxerre, Denis Roycourt note pour sa part l'intérêt environnemental à remplacer des chaudières de collectivités par des chaudières à bois ou à biomasse : *«Auxerre a un réseau de chaleur dans le quartier Sainte-Gèneviève, équipé de chaudières traditionnelles, qui à lui seul représente 30 % des gaz à effet de serre émis par la ville. On imagine l'économie si on passait en biomasse…»*

DOMINIQUE BERNERD

▶ En chiffres…

A l'horizon 2020, 23 % de la consommation énergétique devront provenir d'énergies renouvelables contre 9% aujourd'hui
La filière bois regroupe 440 000 emplois au plan national pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 60 milliards d'€
Dont 3300 emplois dans l'Yonne
La forêt morvandelle est privée à 85 % et occupe 45 % du territoire de la région, soit 128 000 ha
Chiffre d'affaires de la filière bois bourguignonne en 2011 :
2 milliards d'€
La production de bois dans le Morvan est estimée à 550 000 m³ (dont plus de 70 % de résineux)
Le douglas du Morvan atteint sa maturité en 60 ans
Estimation du volume total de bois sur pied dans le Morvan : 26,5 millions de m3, toutes essences confondues
Prix d'1 kWh issu de bois déchiqueté : 3 centimes d'€, contre 8,9 cts avec le fioul

▶ Interview

Vice-président du centre régional de la propriété forestière de Bourgogne (CRPF), Gilles Guespereau est également président pour la région Bourgogne, de la coopérative forestière Unisylva.

■ Comment se répartit aujourd'hui le massif forestier icaunais ?

«Le département compte plus de 220 000 ha de forêts, soit 30 % de son territoire, dont 170 000 ha de forêts privées. Si le plus grand massif forestier est situé dans le Morvan, les zones les plus boisées après, sont respectivement la Puisaye et la forêt d'Othe».

■ Pour combien de propriétaires?

«C'est là qu'est le problème ! Si l'on comptabilise 4000 propriétaires de plus de 4 ha, dont 270 de plus de 25 ha, on en recense 70 000 ne possédant que des parcelles inférieures à 4 ha, d'où une parcellisation trop importante. On ne fera jamais de remembrement forestier comme on a pu faire du remembrement agricole du fait qu'il faudrait également indemniser des valeurs de peuplement, mais on essaie de favoriser les échanges et les regroupements à l'amiable. D'autant que l'on a obtenu une aide du Conseil général prenant en charge 80 % des frais notariaux qui s'y rattachent».

■ Il est facile d'identifier tous ces propriétaires ?

«Il y a parfois des oublis dans les transmissions d'héritage et du coup, pas mal de biens vacants.



Gilles Guespereau, vice-président du CRPF et président de la coopérative forestière Unisylva.

Sans compter les gens qui meurent, sans héritier. Si, par respect pour le droit de propriété reconnu par la Constitution, d'énormes précautions sont prises avant de pouvoir récupérer un bien vacant, c'est un frein non négligeable et la procédure serait peut-être à simplifier, notamment pour les biens de très petite valeur».

■ Quelle est la part de feuillus et de résineux ?

«La part de feuillus est beaucoup plus importante, de l'ordre de 80%, pour 20% de résineux. Et si le Douglas du Morvan notamment, s'écoule très bien, du fait d'une politique de développement de la construction bois consécutive au Grenelle de l'environnement, il n'en est pas de même pour les feuillu, faute d'entreprises locales de transformation en aval. Alors qu'on a déjà du mal à commercialiser notre chêne, on nous demande de conserver tous nos bois précieux, comme le noyer, le merisier, le frêne, mais qui va les consommer? »

■ Quels sont aujourd'hui les atouts de la filière bois ?

«La bûche, qui représente 80 % du marché bois énergie est aujourd'hui la solution la moins onéreuse, avec un stère en moyenne à 40 €. Mais la vente de plaquettes et copeaux est en train de fortement progresser. Il se vend désormais en France chaque année, plus de 30 000 poêles à granulés. Et quand on sait que se faire livrer pour 1000 € de copeaux de bois équivaut à 3000 € de fuel, l'investissement d'une chaudière adaptée peut vite être rentabilisé. Il nous manque toutefois quelques grosses chaufferies pour tirer le marché vers le haut et il faudrait un plus grand nombre d'élus locaux à s'intéresser au problème, à l'exemple de ce qui se fait chez nous à Villiers Saint Benoît ou à Autun, avec leur chaufferie de 8 mégawatts, la plus importante de Bourgogne».

Fédération Départementale d'Électricité de l'Yonne

Présidée par Jean-Noël Loury, la FDEY a ses bureaux, 4 avenue Hoche à Auxerre. Créée en 1999, elle s'adresse exclusivement aux collectivités et a pour compétences la construction, l'extension, ainsi que le renforcement des réseaux électriques du territoire icaunais. Elle assiste également l'ensemble de toutes les communes du département, dans la maîtrise de leurs consommations énergétiques et participe de fait au développement des énergies renouvelables.
FDEY : 4 avenue Hoche 89000 Auxerre
Tél 03 86 52 22 00 - Fax 03 86 51 62 35
Contact : administration-generale@fdey-yonne.fr
www.fdey-yonne.fr

Sommet de l'élevage

Bruns ou blonds, les Côte d'oriens brillent à Cournon

L'élevage de Côte d'Or a obtenu de bons résultats au rendez-vous européen de Cournon. Sur une quarantaine de vaches Brunes en concours, sept représentaient le département *«21»*.

Adorable, du Gaec Chevallier-Jacoillot à Mauvilly, est sacrée championne adulte et grande championne. Finette, du Gaec Changarnier à Montmoyen, termine meilleure mamelle jeune. Avec Anaïs, vache en cinquième lactation, le Gaec Loosli à Chazeuil obtient un troisième prix de section. Eléonore, du Gaec Parent, obtient un deuxième prix de section et est sacrée meilleure mamelle de section.

Cette vache est également mère à taureau dans BGS Création. Un mâle (Halliday), fils de Alibaba sur cette vache, est actuellement le deuxième meilleur Isu génomique de France. Le Gaec de la Tille, à Til-Châtel, a obtenu une troisième place. Une belle performance pour ces nouveaux éleveurs laitiers qui ont acheté leurs premières brunes l'automne dernier. A noter également la participation de l'EARL des Corveottes, qui organisera, au passage, une journée portes-ouvertes le 25 octobre.



(Gaec Debeaupuis, 1150 kg).

Une première pour la Blonde d'Aquitaine

Les éleveurs de Blonde d'Aquitaine étaient également de la partie. Présents pour la première fois à Cournon dans le cadre du concours national, les six éleveurs bourguignons (dont quatre de Côte d'Or) ont présenté une douzaine d'animaux. Deux taureaux ont remporté un troisième prix de section : Espion de l'EARL Pioche et Fidgy du Gaec Debeaupuis. Trois bovins ont été pré-sélectionnés pour le salon international de Paris. Une commission reviendra en ferme cet hiver pour réduire cette sélection, certainement de moitié. Tous les autres animaux présentés à Cournon ont terminé en milieu de section. En plus des deux élevages précédemment cités, on notait la présence de l'EARL d'Artaut, le Gaec de l'Epicéa, l'EARL de la Dinerie (Yonne) et du nivernais Fabrice Pauchard. En ce qui concerne les prochains rendez-vous des éleveurs, l'EARL d'Artaut participera au concours de Metz le 24 octobre. Le Gaec de l'Epicea et l'EARL Javelle présenteront chacun un taureau à la ferme Côte d'Or début novembre, dans le cadre de la foire gastronomique de Dijon.

AG



De gauche à droite : les trois Blondes d'Aquitaine de la section Est pré-sélectionnées pour Paris 2013 : Elsa (section moins de 3 ans, 1103 kg, EARL Pioche), Espion (section 3 à 4 ans, EARL Pioche, Bonemine (section plus de 5 ans, 1060 kg , EARL d'Artault).



Adorable (Gaec Chevallier-Jacoillot) est la grande championne du concours.



Eléonore (Gaec Parent) est sacrée meilleure mamelle de section.





Alimentation animale

Connaître son maïs fourrage pour adopter la complémentation

Le maïs grain humide et le maïs fourrage étaient au cœur d'un colloque organisé le 25 septembre à Paris par Arvalis avec le soutien de la FNPSMS(1) et UFS(2).

Le maïs fourrage ensilé apparaît comme un bon moyen de lisser ses disponibilités en fourrages et de faire des stocks d'une année sur l'autre. En général, Il n'est jamais distribué seul. *«Aussi, est-il indispensable de bien définir ses caractéristiques nutritionnelles pour lui associer les compléments les mieux adaptés»*, observe Gildas Cabon d'Arvalis. Dans les rations pour vaches laitières ou jeunes bovins, le maïs ensilage représente souvent de 50 à 80 % de l'apport énergétique (UFL), de 25 à 40 % des PDIN et de 35 à 60 % des PDIE. Ce fourrage est par contre pauvre en minéraux (P, Ca…). *«Deux contributions majeures peuvent être imparties aux maïs dans les rations des ruminants. Tout d'abord l'apport énergétique, ce qui prend en compte la valeur de chaque kilo de matière sèche (MS), la quantité ingérée et la maîtrise de la digestion. Ensuite, les protéines microbiennes et donc l'énergie disponible pour leur synthèse»*.

L'apport énergétique

La valeur énergétique peut être décomposée entre ce qu'apportent les grains, c'est-à-dire leur teneur en amidon et ce qu'apportent les tiges-feuilles, autrement dit la DMO du *«non amidon»*. *«Les fibres indigestibles ont un rôle déterminant sur la digestibilité de la DMO (valeur énergétique UFL, UFV) et sur le temps de mastication (fibrosité). Ainsi, faut-il trouver un équilibre permanent dans la ration, entre le temps pour évacuer les fibres non digérées et le temps pour la salivation (donc la régulation du pH)»*, poursuit Gildas Cabon. Pour une même valeur UFL, on peut avoir deux maïs très différents sur le plan de leur teneur en amidon et de leur digestibilité de la partie tiges - feuilles. Il est bon de connaître au moins deux de ces trois données pour bien complémenter. La teneur en fibres ne peut être interprétée, qu'associée à la teneur en amidon. Cette teneur en fibres peut servir à calculer un indice de risque d'acidose sur l'ensemble de la ration.

Les protéines microbiennes

La DMOna (na = non amidon) et l'amidon permettent de déduire la valeur d'encombrement du maïs. La DMOna aide à raisonner la complémentarité entre fourrages.

La teneur en protéines (PDIE et PDIN), ou matières azotées totales, diminue par effet de dilution quand le rendement augmente. Les ensilages de maïs riches en protéines sont le plus souvent des maïs récoltés à un stade précoce. Lorsque le maïs est récolté à un stade précoce, à un taux de matière sèche faible, les protéines se dégradent davantage au silo et dans le rumen. A l'inverse, si le maïs est récolté à un stade tardif, une partie de l'amidon est trop vitreuse et ne participe pas à l'élaboration des protéines microbiennes. Il faudra alors distribuer davantage de correcteur azoté.

L'amidon du maïs qui augmente la densité énergétique des rations est intéressant, mais dans le cas d'une teneur trop élevée, entraînant un transit trop rapide, il y a un risque de sub-acidose. La teneur en amidon permet de raisonner le choix de la complémentation énergétique du maïs. Si l'ensilage est déjà riche en amidon, il vaut mieux limiter l'apport de céréales et se tourner vers une autre source d'énergie. *«Aux maïs riches en grains, il faut associer de l'herbe ou des concentrés fibreux»*.



S.ROUPNEL

La surface en maïs fourrage est stable en France. Elle se situe autour de 1,4 million d'hectares.

CYRIELLE DELISLE

(1) FNPSMS : Fédération nationale de la production de semences de maïs et de sorgho
(2) UFS : Union française des semenciers

▶ Repères

Des ensilages 2012 de qualités diverses

Cette année, *«la récolte a eu ou aura lieu trois semaines à un mois plus tard qu'en 2011. Les semis ont commencé en mars pour se poursuivre jusqu'en juin. De plus, la qualité des ensilages de maïs sera très variable d'une région à l'autre. Certains maïs ont subi le manque d'eau et la canicule du mois d'août, entraînant une valeur alimentaire du fourrage médiocre. Pour d'autres, les grains sont présents (Nord-Ouest de la France), mais il faut encore leur laisser le temps de se remplir d'amidon»* informe Bertrand Carpentier d'Arvalis.

L'Éleveur Bourguignon

12, Rue de la Coopérative
21320 Pouilly en Auxois
03 80 90 66 60

Jeudi 25 Vendredi 26 octobre
PORTES OUVERTES
8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30



UN LARGE CHOIX DE MATÉRIELS
pour l'élevage bovin, ovin, caprin, équin

En PROMO
durant ces 2 jours

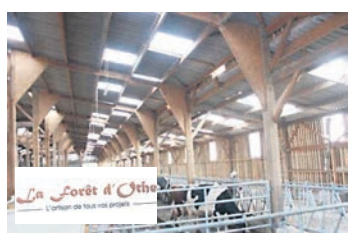
SPÉCIALISTE
de l'équipement intérieur, contention et brise-vent

ETUDES, PLANS
et conseils en bâtiments
+ de 20 ans d'expérience

Venez rencontrer nos partenaires constructeurs de bâtiments agricoles


C.R.A.I.
CHARPENTE METAL


CRAI Energies
PHOTOVOLTAÏQUE


La Forêt d'Orbo
CHARPENTE BOIS


MEF
TUNNEL

LAMARTINE
MUR BÉTON PRÉFABRIQUÉ
MAZERON GUERLETUB AGRI TUBEL COSNET patura AGRI DIFFUSION horizont COPEL
SUEVIA Rico LA BUVETTE LACME La GÉE intermas

Renseignements: J. Paul CLERGET **06 80 34 11 73**

Implantation du Colza dans le Nord-Est

Des situations hétérogènes mais une croissance active

Après la sécheresse qui a sévi au moment des implantations de colza, une grande hétérogénéité de stade entre et au sein même des parcelles est observée. Les plantes vont de cotylédons à 8 feuilles. La situation des cultures de colza est très différente selon les régions.



© Réussir

Les conditions climatiques de la fin d'été ont perturbé l'implantation du colza dans la zone Nord-est.

La pluviométrie et les températures douces actuelles favorisent la croissance des plantes et le stade cotylédons n'est plus observé que dans le Nord-Est. La situation s'améliore globalement mais reste tendue en matière de stade avant hiver.
Concernant l'évolution des surfaces de colza, les régions du Nord-Ouest ont gagné des hectares par rapport à 2011-2012. Dans le Nord-Est, les semis non concrétisés et les remplacements de cultures non désherbées devraient représenter une baisse significative des surfaces en colza. Il faudra aussi comptabiliser sortie hiver les parcelles très en retard en matière de stade qui ont un avenir incertain à cette date.

Des conditions sèches perturbantes au semis

Sur Lorraine, Côte d'Or et Yonne, on estime que 10 à 15 % des surfaces prévues en colza n'ont pas été semées du fait des conditions sèches au moment des semis. Il faut aussi compter sur les parcelles qui n'ont pas été désherbées et qui sont en train d'être resemées en céréales du fait du salissement et des levées tardives. Pour ceux qui ont désherbé, et qui n'ont donc pas la possibilité de resemer des céréales d'hiver, il faudra attendre la sortie de l'hiver pour décider du devenir des parcelles les moins développées entrée hiver.
En Alsace, Auvergne, Franche-Comté et Rhône-Alpes, les stades sont hétérogènes mais les colzas poussent rapidement et les cultures sont globalement sorties de la zone rouge en matière de stade. Sur Rhône-Alpes, 90 % des cultures atteignent ou dépassent le stade 4 feuilles au 10 octobre.

Salissement des parcelles

Le retour des pluies, l'absence de désherbage de pré-semis et pré-levée ou les programmes «*allégés*» appliqués conduisent à observer des salissements importants en adventices et notamment en géraniums. Les solutions de post-levées sont rares en colza et les situations sont parfois catastrophiques.

Attention aux insectes notamment sur petits colzas

Les altises et pucerons sont signalés en culture avec des différences régionales importantes. Le début du vol des charançons du bourgeon terminal est observé dans toutes les régions. La vigilance vis-à-vis des insectes d'automne doit être soutenue sur les petits colzas qui n'ont pas les capacités de récupération des colzas plus développés. De plus, la croissance lente des levées tardives prolonge les périodes de sensibilité aux insectes et limaces.

CETIOM



CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES

EUROPAGRI	St Clément	03 86 83 02 01
	Brienon	03 86 43 07 90
	et son agent : Francis Lesourd à Venoy : 06 81 34 53 64	
SARL MANIÈRE	Verrey sous Salmaise	03 80 35 80 66
GROUPE METHIVIER	Toucy	03 86 44 01 08
SAS PARAGEAU	St Martin/Nohain	03 86 26 10 93
SUREAU AGRICULTURE	Avallon	03 86 34 18 35
	Moulot	03 86 27 27 13
	Bazoches	03 86 22 11 54

En bref

Coup de pouce au développement du transport fluvial

Le conseil spécialisé céréales FranceAgriMer a signé le 10 octobre avec Voies navigables de France, un protocole d'accord cadre pour le développement du transport fluvial des céréales, des oléo-protéagineux, co-produits et engrais. L'objectif est de doubler d'ici à 2020 le trafic fluvial pour ces produits. Outre l'aspect environnemental de ce projet, se mode d'acheminement des marchandises se révèle beaucoup plus économique que le rail ou la route : 17 à 18 €/t au kilomètre pour les bateaux de petits gabarits, 13 €/t pour les gros gabarits, contre 22 €/t pour le train et 21 €/t pour les camions. Il s'agit aussi de renforcer le maillage du réseau des ports fluviaux français avec les ports maritimes et les 20 000 km de voies fluviales européennes. Les organisations professionnelles participeront au financement du projet à travers Unigrains et Sopitprotéol.



Droits de plantation

L'accueil mitigé de la filière viti-vinicole

Si la filière a accueilli favorablement le changement de position de la Commission en matière de régulation de la production, la proposition avancée et le distinguo entre vins sans indication d'origine et vins AOP et IGP est loin de faire l'unanimité.

Lors de la troisième réunion du Groupe à haut niveau, fin septembre, la Commission européenne a fait un premier pas en proposant un nouveau système de gestion des plantations. Ce dernier serait basé sur la liberté totale de plantation des vignes produisant des vins sans indication d'origine (VSIG) sur l'ensemble du territoire européen. Pour les autres vins AOP et IGP, la possibilité serait donnée aux professionnels de réguler ou pas les plantations. Si la Confédération des coopératives vinicoles de France (CCVF) se félicite de l'évolution de la Commission européenne qui admet le principe d'un encadrement du potentiel de production, la Confédération nationale des appellations d'origine contrôlée (Cnaoc) est très réservée. *«Il n'y aurait rien de pire que de prévoir un régime différent entre les vins AOC/IGP et les VSIG». «Cela n'a aucun sens car on produit partout aujourd'hui les trois types de vins. La solution proposée conduirait à un développement incontrôlé de la production de VSIG et une industrialisation du secteur»* ont déclaré Riccardo Ricci Curbastro, le président d'european Federation or origin wines (Efow) et Bernard Farges président de la Cnaoc. La FNSEA et les JA partagent cette analyse. Ils *«prennent acte de l'avancée de la Commission européenne, mais ne peuvent que s'opposer à cette proposition !»*. Et demandent que le dispositif de régulation du potentiel de production porte sur tous les segments de marché. Idem pour les Vignerons indépendants européens. *«Le nouveau système de gestion des plantations présenté n'est pas acceptable en l'état»*.

Le négoce français, en revanche, a accueilli favorablement les propositions émises par la Commission européenne. C'est ce qu'a indiqué Ghislain de Montgolfier, le président de l'Union des maisons et marques de vin (UMVIN), nouvelle dénomination de l'organisation des négociants, qui remplace désormais l'AGEV. *«Nous sommes satisfaits des commentaires de la Commission, qui a rappelé qu'il n'y aurait pas de retour au système antérieur. On est sorti du débat entre droits de plantation ou rien»*, a estimé le président de l'UMVIN. A la veille de la réunion du Groupe de haut niveau, sept autres pays avaient rejoint la France sur le maintien des droits de plantation. Soit onze pays qui demandent que la régulation s'applique à tous les pays (et pas seulement ceux qui le souhaitent comme l'avait suggéré Dacian Ciolos) et pour toutes les catégories de vins. La prochaine réunion est fixée au 23 novembre, il reste donc deux mois à la Commission et aux États membres pour trouver une solution satisfaisante.

Réforme de la Pac

Mesures transitoires pour la viticulture

Le Conseil de l'UE a définitivement approuvé le 4 octobre l'une des deux mesures transitoires prévues par le projet de réforme de la Pac, qui concerne le soutien à la viticulture. Il avait approuvé le 10 juillet l'autre disposition, qui porte sur le régime des paiements directs pour l'année 2013.

La mesure transitoire pour le secteur viticole a pour but de faciliter le passage du système actuel des programmes de soutien sur cinq ans, qui doivent être renouvelés en 2013, au régime du paiement unique dans le cadre de la réforme de la Pac dont l'entrée en vigueur est prévue en 2014. Elle avait fait l'objet en juillet d'un accord entre les experts des Vingt-sept et le Parlement européen.

Au départ, la Commission de Bruxelles proposait que les États membres prennent de façon irrévocable dès le 1er décembre prochain leur décision sur le transfert de fonds au titre de leur dotation pour la viticulture vers le régime de paiement unique. Mais plusieurs pays producteurs - France, Espagne, Italie, Grèce, etc...- critiquaient cette obligation de faire un choix définitif sans avoir une vision claire de ses conséquences budgétaires sur l'exercice 2014 et en anticipant d'un an les dispositions de la réforme de la Pac.

Finalement, un compromis a été trouvé en mars dernier entre les Vingt-sept et la Commission. Il prévoit que les États membres puissent réaliser un transfert « transitoire » pour l'année 2014 (décision au 1er décembre 2012) et un transfert définitif pour 2015 (décision reportée au 1er août 2013). En juin, la commission parlementaire de l'agriculture s'est prononcée pour une disposition du même type. **FXS**

FMP
Vignoble Conseil



" Le spécialiste de la cession de domaines viticoles en Bourgogne "

Parce que la cession d'entreprise viticole est un véritable métier, **Fabrice HENRY** et son équipe, **forts de leur expérience et de leur professionnalisme** dans la préparation, l'organisation et la cession d'entreprise viticole en Bourgogne, sont à votre service pour **vous accompagner efficacement** dans la réalisation de votre projet de cession.

Tél. **03 80 73 13 45**

Immeuble le Stratège • 1 rue du Dauphiné • 21 121 Fontaine-lès-Dijon
fmp.vignoble-conseil@laposte.net • Fax. 03 80 72 28 45



Fiscalité

Bénéfices forfaitaires agricoles pour le département de l'Yonne

Premier tableau des éléments retenus pour le calcul des bénéfices agricoles forfaitaires imposables au titre de l'année 2011 – revenus de 2011 (journal officiel du 5 août 2012)

ÉLEMENTS A RETENIR POUR LE CALCUL DES BENEFICES FORFAITAIRES DE L'EXPLOITANT - FERMIER (*régions agricoles, catégories d'exploitations, etc.*)	BENEFICES FORFAITAIRES (*euros/hectare*)
89 – YONNE	
I. – Sénonais	
Délimitation des années précédentes maintenue (Journal officiel du 28 août 1991 [n° 200]).	
1re catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 29,58 €	304,98
2e catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 23,78 € et ne dépasse pas 29,58 €	254,15
3e catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare ne dépasse pas 23,78 €	203,32
II. – Gâtinais	
Délimitation des années précédentes maintenue (Journal officiel des 12 août 1982 [NC 186] et 28 août 1991 [n° 200]).	
1re catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 27,44 €	289,20
2e catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 24,39 € et ne dépasse pas 27,44 €	265,10
3e catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 23,17 € et ne dépasse pas 24,39 €	241,00
4e catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 20,12 € et ne dépasse pas 23,17 €	216,90
5e catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare ne dépasse pas 20,12 €	192,80
III. – Pays d'Othe	
Délimitation des années précédentes maintenue (Journal officiel des 12 août 1982 [NC 186] et 28 août 1991 [n° 200]).	
1re catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 22,26 €	209,07
2e catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 19,51 € et ne dépasse pas 22,26 €	190,06
3e catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare ne dépasse pas 19,51 €	161,55
IV. – Vallées et zones avoisinantes	
Délimitation des années précédentes maintenue (Journal officiel des 12 août 1982 [NC 186] et 28 août 1991 [n° 200]).	
1re catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 27,14 €	316,43
2e catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 24,09 € et ne dépasse pas 27,14 €	267,75
3e catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 21,34 € et ne dépasse pas 24,09 €	243,41
4e catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 18,29 € et ne dépasse pas 21,34 €	206,90
5e catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare ne dépasse pas 18,29 €	182,56
V. – Plateaux de Bourgogne	
Délimitation des années précédentes maintenue (Journal officiel des 12 août 1982 [NC 186] et 28 août 1991 [n° 200]).	
Les exploitations comportant plus de 20 % de leur superficie en prés bénéficieront d'un déclassement d'une catégorie et déclassement de deux catégories sur les communes de THORY, LUCY-LE-BOIS, GIVRY, SAINT-PERE, ANNAY-LA-COTE, GIROLLES, DOMECY-SUR-LE-VAULT, FOISSY ET FONTENAY-PRES-VEZELAY.	
1re catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 21,34 €	279,80
2e catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 18,29 € et ne dépasse pas 21,34 €	227,99
3e catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 16,77 € et ne dépasse pas 18,29 €	207,26
4e catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 14,48 € et ne dépasse pas 16,77 €	186,53
5e catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare ne dépasse pas 14,48 €	145,08
VI. – Puisaye	
Délimitation des années précédentes maintenue (Journal officiel des 12 août 1982 [NC 186] et 28 août 1991 [n° 200]).	
1re catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 22,11 €	202,44
2e catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 20,12 € et ne dépasse pas 22,11 €	185,57
3e catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 19,36 € et ne dépasse pas 20,12 €	168,70
4e catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 18,29 € et ne dépasse pas 19,36 €	160,27
5e catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare ne dépasse pas 18,29 €	151,83
VII. – Terre-Plaine	
Délimitation des années précédentes maintenue (Journal officiel des 12 août 1982 [Nc 186] et 28 août 1991 [n° 200]).	
Un coefficient de correction de 0,70 est appliqué au revenu cadastral des prés.	
1re catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 22,87 €	133,75
2e catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 18,60 € et ne dépasse pas 22,87 €.	107,00
3e catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare ne dépasse pas 18,60 €	85,60
VIII. – Morvan	
Délimitation des années précédentes maintenue (Journal officiel des 12 août 1982 [NC 186] et 28 août 1991 [n° 200]).	
Un coefficient de correction de 0,70 est appliqué au revenu cadastral des prés.	
1re catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 18,14 €	97,37
2e catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 15,55 € et ne dépasse pas 18,14 €	74,90
3e catégorie – Exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare ne dépasse pas 15,55 €	56,18

SOCADRAIN T.P.
• Drainage
• Mise aux normes de bâtiment d'élevage
• Étanchéité de bassin géomembranes
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

DES PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: 2 990 €HT hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55

Comeq'Agri SARL
7, grande rue 25800 EPENOY
Mob. : 06-75-28-38-84
Email : comeq-agri@sfr.fr
DES SPÉCIALISTES AU SERVICE DE L'ÉLEVAGE
■ Caillebotis, préfabriqués bétons
■ et murs de silos direct usine.
■ Fosses à Lisiers : rondes et slaloms.
■ Réserves d'eau, pompes et mixers
■ Bâtiments en Kit ou avec Pose.
■ Tapis caoutchouc, raclages
■ Visualisation 3D de vos projets.

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER
Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Machinisme

DAFP

Les travaux du futur bâtiment avancent



Ces dernières semaines, particulièrement sèches, ont été propices à l'avancement de la plateforme du futur bâtiment de la DAFP, situé à Venoy, à la sortie de l'A6 Auxerre sud. En quelques jours, 7500 m³ de pierres ont été étalés sur les 8000 m² que compte le terrain. Stéphane Bonfillou, PDG de la concession Case Ih dont le siège est à Toucy, prévoit le coulage des dés, avant la fin de l'année. S'en suivra le montage de la structure métallique. La base de Venoy, centrale par rapport au secteur géographique concédé, proposera une surface couverte de 900 m² avec atelier et magasin libre-service. Si tout va bien, l'ouverture est programmée pour le printemps prochain. Avec Venoy, Stéphane Bonfillou complète son implantation de proximité, le tonnerrois étant couvert par son agent exclusif les Ets Jérusalem à Ancy le Franc.

Zoom sur…

Stéphane Bonfillou devient actionnaire principal de la DAFP.

L'actionnariat évolue au sein de la DAFP. Bernard Cichy, en toute confiance vis-à-vis du jeune PDG (depuis 5 ans déjà), a décidé de se retirer de la DAFP et a vendu ses parts à Stéphane Bonfillou, qui détient désormais la majorité du capital au sein de la société.

Sarl Giacomel

Toujours à Auxonne mais dans un nouveau bâtiment



C'est chose faite depuis la fin de l'été ! La Sarl Giacomel a emménagé dans son nouveau bâtiment de la zone artisanale des Granges Hautes sur la route de Dole. Un déménagement de quelques centaines de mètres puisque la concession John Deere reste dans son pays d'origine, Auxonne. Les équipes de l'entreprise ont mis les bouchées double afin d'être dans les nouveaux locaux avant les semis pour ne pas trop perturber le service. Le bâtiment de 2700m² accueille un atelier et un magasin technique de 1000 m² chacun ainsi qu'un showroom de 500 m². Une salle de réunion spacieuse permettra de dispenser les formations aux clients. Le matériel neuf et les occasions sont exposées sur les 15000 m² de terrain attenant. Avec une capacité d'atelier et de libre-service augmentée, un renforcement de l'équipe technique est nécessaire. Un mécanicien est déjà venu augmenter l'effectif. D'autres embauches sont prévues selon Jean-Pierre Giacomel, le PDG de la concession qui annonce également une inauguration en fin d'année.

Ets Vezin

Deux jours de présentation de la gamme Case Ih



Dans le cadre du mois Efficient Power, opération nationale du 15 septembre au 15 octobre initiée par Case Ih, les Ets Vezin ont organisé la semaine dernière, deux jours de présentation des gammes tracteurs sur leurs sites de Sermoise (58) et Torteron (18). Au cours de ces deux jours, les agriculteurs ont pu découvrir un aperçu des gammes Maxxum (100 à 140 cv), Puma et Puma CVX à variation continue (131 à 215 cv) et Magnum (235 à 340 cv). Toutes ces gammes voient leurs moteurs évoluer afin de répondre aux normes Tier 4 en adoptant la technologie SCR, limitant le rejet de CO2. Cette évolution est appelée Efficient Power (EP). Les visiteurs ont pu participer à la tombola nationale, récompensée par un tracteur Puma CVX 130 EP et profiter d'un financement 5 campagnes à 0% jusqu'au 15 octobre pour l'acquisition d'un tracteur neuf. Durant ces deux journées, Jean-Pierre Vezin et son équipe proposaient des offres spéciales sur le magasin libre-service (pièces d'origine, filtres, lubrifiants…). Au terme de ces deux jours, les Ets Vezin étaient satisfaits de la fréquentation et de la qualité des échanges avec leurs clients.

MPL

Inauguration de la base d'Avallon



Durant deux journées commerciales les 20 et 21 septembre dernier, MPL a inauguré sa nouvelle base située à Avallon, zone artisanale de la Grande Corvée sur la route d'Auxerre. Comme à l'habitude, c'est dans une ambiance très conviviale que Guy Magnon, ses collaborateurs et les représentants des principaux fournisseurs ont accueillis les visiteurs, chacun d'entre eux repartant avec un seau d'élevage en cadeau. La restauration était assurée avec l'appui des producteurs locaux pour la viande et le vin. Ouverte depuis la fin juillet, ce bâtiment neuf accueille dans 400m² un magasin libre-service et un atelier réparations, le tout sur un terrain de 2500 m². «*Cette nouvelle base était nécessaire pour distribuer les marques Same et Deutz-Fahr sur l'avallonnais et l'ouest de la Côte d'Or.*» explique Guy Magnon «*Nous avons accueilli plus de 250 visiteurs durant ces deux jours avec des contacts de grande qualité*». La gamme Deutz-Fahr était largement représentée de l'Agrolux (60 à 80 cv) à l'Agrotron X de 270 cv. Les Agrotron TTV à transmission continue comptent 3 modèles 410, 420 et 430. Ils reçoivent un moteur quatre cylindres Deutz 4 litres turbo diesel qui délivrent une puissance maximale respectivement de 121, 130 et 142 ch. Ces modèles ont de série les 4 régimes de prise de force (540/540E/1.000/1.000E) et la cabine Classe S avec iMonitor. L'ergonomie du joystic PowerComV regroupe toutes les fonctions principales du tracteur. Le système hydraulique Load Sensing est équipé d'une pompe de 120L de débit et de 7 distributeurs à commande électrique. La puissance du relevage est de 6,2T.
Les fournisseurs d'Avallon sont Lemken, Kuhn, Artec, AMBS La Littorale et Mazeron pour les plateaux semi-portés, râteliers et tubulaires… pour ne citer que les principaux. Par ailleurs, lors de ces journées, MPL a annoncé un accord de distribution sur l'Avallonnais avec CMG, concessionnaire Merlo à Monéteau. Outre la vente, la location et l'entretien du matériel agricole, la base d'Avallon propose également des véhicules de location du réseau ADA (utilitaires, tourisme, loisirs). Pour l'instant, l'équipe d'Avallon est composée de deux mécaniciens (un sédentaire et un itinérant), un magasinier, un commercial et une responsable administrative.

Pagot Caput

Une présentation par JCB Agri

Les établissements Pagot-Caput (70) ont organisé jeudi 27 septembre une présentation de matériels JCB Agri sur l'exploitation du Gaec de la Morte-grappe à Souvans (39), clôturant ainsi un cycle de quatre journées de démonstration en Franche-Comté. L'entreprise distribue également la marque sur le Nord de Dijon.



L'après-midi, les participants ont pu essayer des matériels JCB.

Pour la première fois dans l'Est de la France, la marque JCB était présentée à grande échelle sur des exploitations avec 11 matériels de 40 à 130 CV : télescopiques, télescopiques compacts, mini-chargeuses, chargeuses et enfin tracteurs Fastrac. L'événement était organisé par l'entreprise Pagot-Caput. Cette entreprise familiale, dont le siège social se trouve à Vesoul, distribue la marque JCB sur toute la Franche-Comté et le Nord de Dijon. Elle dispose d'un service de proximité avec 7 mécaniciens itinérants et une vingtaine de partenaires locaux, dans le Doubs et la Haute-Saône. Dans le Jura, cinq points services ont été mis en place avec les établissements Vallet à Arbois et Dole, PF Agri à Mignovillard, CM poids lourds à Saint-Claude et Boisson-Feaud à Nantey.

Constructeur de moteurs

Au cours de cette journée, une centaine d'agriculteurs ont découvert les évolutions de la marque JCB. Le matin, en salle, il fut notamment question de la réglementation qui exige des moteurs de moins en moins polluants. Constructeur de A à Z de ses machines, JCB a répondu à cette demande de manière originale. JCB a conçu, dès 2006, des moteurs compacts qui n'utilisent ni additif pour réduire les émissions de CO2 (type Adblue), ni filtres à particules. "*Ce qui permet ainsi une meilleure visibilité sur les télescopiques, tout en diminuant le coût d'entretien*", insiste Florian Vacheret, commercial JCB pour le secteur Jura Côte-d'Or. Une qualité supplémentaire qu'apprécient les utilisateurs.

▶ Repères

Au fil des générations

Les Ets Pagot-Caput, sont présents dans le machinisme agricole depuis 5 générations. La société haut-saônoise est implantée sur 9 sites en Franche-Comté. Depuis 1999 Pierre-Yves Caput, succédant à son père Daniel Caput, est à la tête de l'entreprise qui emploie une centaine personnes et qui se classe à la 35ème place des concessions françaises avec un chiffre d'affaires de 36 millions d'euros (2000 matériels neufs et occasions vendus par an).
À 50 ans, le PDG a voulu annoncer l'"implication de deux de ses enfants dans l'entreprise, assurant ainsi la pérennité de l'activité.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins	Bourg-en-Bresse	St Christophe-en B.	National
	10/10/12	16/10/2012	10/10/2012	10/10 au 16/10/12	
Vaches viande (V)	U		4,20 € ↓	4,27 € →	4,16 € ↓
	R	3,90 € →	3,95 € ↓	4,10 € ↑	3,91 € ↓
0	-	3,70 € ↓	-	3,59 € ↓	
Vaches mixte (M)	R		3,60 € ↓	-	3,58 € ↓
	0	3,50 € →	3,40 € ↓	-	3,45 € ↓
Vaches lait (L)	0		3,25 € ↓	-	3,25 € ↓
	P	3,15 € →	2,75 € ↓	-	3,00 € ↓
Génisses VML	U		4,40 € ↓	4,55 € →	4,32 € ↓
	R	-	4,05 € ↓	4,25 € →	3,96 € →
0	-	3,45 € ↓	-	3,40 € ↓	
Taureaux VML	URO	3,22 € →	3,15 € →	3,25 € →	3,18 € →

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 16/10**

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	2,98	2,97	
250-300 kg	-	2,99	2,84	
300-350 kg	-	2,83	2,76	
350-400 kg	-	2,80	2,65	
400-450 kg	-	2,73	2,58	
450-500 kg	-	2,66	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,79	-	
300-350 kg	-	2,69	2,64	
350-400 kg	-	2,72	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	2,70	-	
350-400 kg	-	2,62	-	
400-450 kg	-	2,69	-	
450 kg et +	-	-	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,94	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,46	2,14	1,92	
5-10 ans	2,34	2,12	1,89	
+10 ans	-	2,02	1,73	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,55	2,26	-	

Tendance :
90% de vendus.
Broutards : marché difficile et transactions irrégulières. Le tri est de plus en plus sélectif. D'une part, quelques lots supérieurs sont correctement valorisés à des tarifs maintenus, mais d'autre part, la baisse est plus marquée dans les lots corrects et surtout en marchandise inférieure.
Laitonnes - Génisses 18 mois : toujours autant de besoins accompagnés par des cours attractifs.
Vaches et génisses 30 mois : activité commerciale, soutenue et cours reconduits excepté peut-être en vaches maigres âgées.
Taureaux : présentation de meilleure qualité entraînant des cours en progression.

Vente de cheptel le jeudi 18 octobre 2012, expo à partir de 12h et vente à 14h00.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn)

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 15/10**

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
280 à 340 kg	**820-920 €**	**2,55 - 3,09**
390 à 450 kg	**1000-1240 €**	**2,48 - 2,76**
Taurillons d'herbe		
375 à 465 kg	-	-
Laitonnes		
250 à 325 kg	**610-820 €**	**2,32 - 2,65 €**
Génisses		
430 à 570 kg (16-24mois)	**1010-1180 €**	**2,07 - 2,38 €**
540 à 785 kg (24-36mois)	**1040-1670 €**	**1,90 - 2,22 €**
Taureaux		
860 à 1015 kg	**1660 -1890 €**	**1,86-1,95**
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	**1040-1150 €**	
entre-deux	**1180-1450 €**	
lourdes	**1470-1990 €**	

Tendance :
Broutards : les animaux de bonne qualité restent les plus faciles à placer à des tarifs facilement reconduits. Vente plus difficile en ordinaires entraînant quelques invendus.
Laitonnes et génisses: les animaux valablement vaccinés se commercialisent à des tarifs sensiblement reconduits. Pour les non vaccinés, la placement reste limité.vente rapide en taureaux.
Vaches : les sujets de gros gabarits et viandés se vendent rapidement à des tarifs fermes, fléchissement pour les animaux trop maigres .
Prochain marché bovins le lundi 22 octobre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — **Marché de Sancoins (18) du 29/09**

Broutards	U	R
200 à 250 kg	**3,20**	**2,90**
250 à 300 kg	**2,93**	**2,68**
300 à 350 kg	**2,75**	**2,55**
350 à 400 kg	**2,60**	**2,40**
400 à 450 kg	**2,57**	**2,39**
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	**2,48**	**2,38**
200 à 250 kg	**2,44**	**2,28**
250 à 300 kg	**2,37**	**2,20**
300 à 350 kg	**2,35**	**2,15**
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	**1,90**	**2,18**
Vaches		
- 5 ans	**2,15**	**2,00**
5 à 10 ans	**1,75**	**2,30**
+ 10 ans	**1,45**	**2,00**

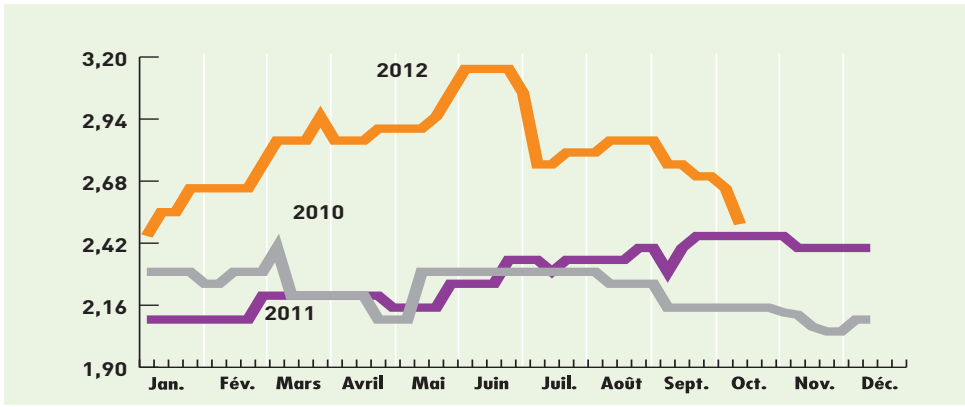
Tendance :
Charolais : Bonne demande en toutes catégories mâles et laitonnes, hausse des cours.
Génisses et vaches : Vente active, cours reconduits avec une présentation de vaches plus herbagères.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 16/10/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	**2,85 €**	**2,50 €**	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	**2,70 €**	**2,50 €**	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	**2,65 €**	**2,50 €**	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	**2,65 €**	**2,50 €**	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	**2,60 €**	**2,40 €**	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	**2,50 €**	**2,30 €**	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	**2,75 €**	**2,35 €**	**nc**
Mâles moyens de 300 à 350 kg	**2,60 €**	**2,35 €**	**nc**
Mâles lourds de 350 à 400 kg	**2,60 €**	**2,30 €**	**nc**
Femelles légères de 250 à 300 kg	**2,55 €**	**2,25 €**	**nc**
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	**2,50 €**	**2,20 €**	**nc**
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	**2,40 €**	**2,20 €**	**nc**

Tendance : Vente très difficile, cours en baisse, très peu de demande, des invendus.

Bovins



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 08/10/2012 au 14/10/2012*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	**2,83 €**	-
350 kg	-	**2,76 €**	**2,73 €**
400 kg	-	**2,70 €**	**2,67 €**
Mâles 12-24 mois			
450 kg		**2,63 €**	**2,62 €**
500 kg	-	**2,55 €**	**2,54 €**
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	**2,70 €**	**2,64 €**
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	**2,43 €**	**2,40 €**

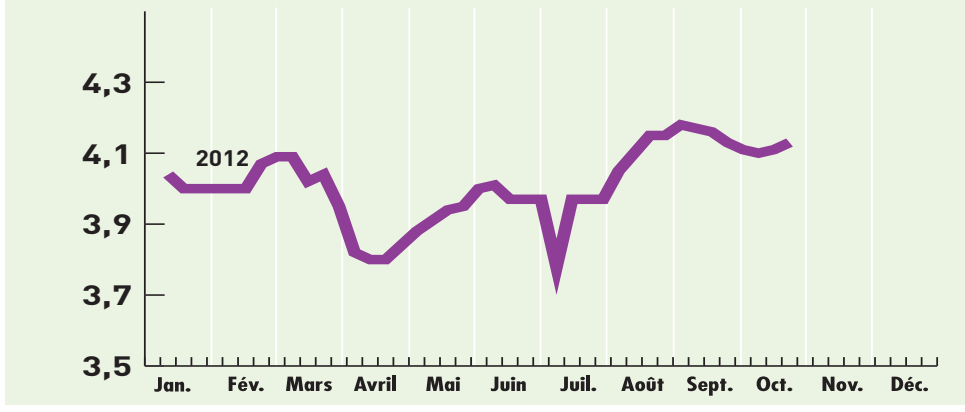
Tendance :
Baisse générale des cours, les sorties restent importantes.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* *Cotations Bassin Centre-Est du 08/10/2012 au 14/10/2012*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	**4,13 €**	**3,94 €**	-			
Races mixte		-	**3,81 €**	**3,81 €**	**3,75 €**	-	
Races lait					-	-	
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	**3,74 €**		-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	**4,27 €**	**4,22 €**	**4,15 €**	**3,93 €**			
Charolaise - 10 ans +350 kg	**4,23 €**	**4,21 €**	**4,14 €**				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	**4,30 €**				
Races mixte				**3,62 €**	**3,56 €**		
Races lait					**3,46 €**	**3,32 €**	**3,18 €**
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	**4,51 €**	**4,40 €**	**4,27 €**	**4,13 €**	-	-	
Viande +350 kg	**4,49 €**	**4,37 €**	**4,29 €**	**4,14 €**			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances

SEMAINE DU 15 AU 19 OCTOBRE 2012

Bovins de boucherie

e climat commercial pâtit d'un recul des achats à l'approche des vacances de la Toussaint, mais reste protégé par des sorties mesurées. Les tarifs demeurent à un très bon niveau dans les très bonnes femelles de qualité bouchère. Les prix sont stables dans les bonnes Charolaises et les réformes allaitantes convenables. La tendance est en revanche plus lourde dans les animaux en manque de finition, très âgés ou de moindre conformation. Les tarifs se stabilisent dans les bonnes vaches Frisonnes ou Montbéliardes. Le tri reste sévère dans les animaux en manque de viande. En jeunes bovins, la tendance est baissière faute de besoins sur l'Italie. ■

Broutards

es effectifs proposés à la vente sont suffisants pour les besoins d'un marché Italien amorphe. Les exportations sur le Maghreb sont encore modestes et ne permettent pas de dynamiser le marché. La tendance est globalement baissière y compris dans les très bons mâles Charolais de 400kg. La fermeture temporaire des exportations vers la Turquie (pour l'Aïd el kébir) pèse également sur les taurillons. Le placement est difficile avec des tarifs malmenés dans les broutards ordinaires, plus légers ou non-vaccinés. Dans les bonnes laitonnes Charolaises convenant au marché Italien, le commerce est un peu plus calme avec un plafonnement des prix. La vente est plus sélective sur l'Espagne. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le déséquilibre offre/demande pèse sur la tendance. Les intégrateurs limitent leurs achats et pratiquent un tri très sévère dans les veaux Frisons, Montbéliards ou croisés laitiers. Les sujets légers et maigreux ont une valorisation souvent dérisoire. Dans les bons veaux de race pure ou croisés destinés aux labels, le climat commercial est un peu plus calme avec un léger repli des cours. ■

Veaux

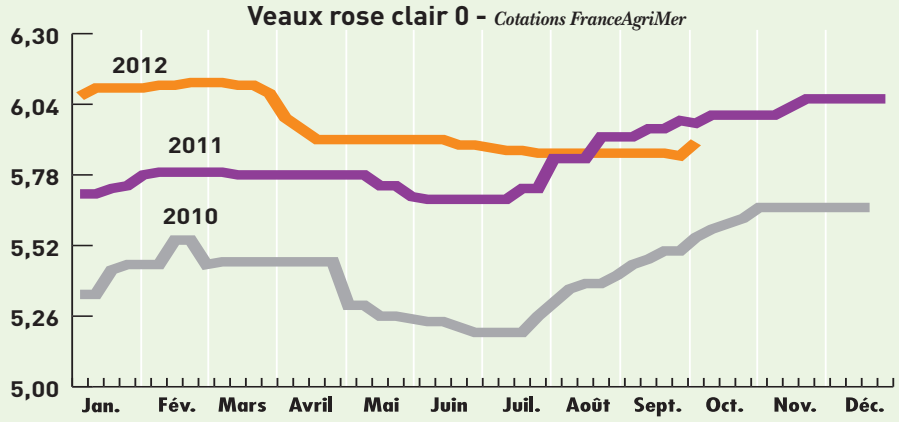
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 10/10 au 16/10/12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,65 €**	-	-	-
U	**7,91 €**	**7,29 €**	**5,86 €**	-
O	**6,08 €**	**5,90 €**	**4,78 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 15/10 au 21/10/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	141	**340-565 €**	**270-500 €**	**150-290 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**210-290 €**	**190-250 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**130-150 €**	**50-70 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	968	-	-	**50-110 €**	**20-40 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 01/10 au 07/10/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,62 €**	**2,45 €**	**1,57 €**	–
Bons	**2,32 €**	**1,97 €**	–	

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 015/10*

Agneaux (1600)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,68-3,34**	**2,50-3,24**
Gras (38-44 kg)	-	**2,65-3,32**	**2,51-3,10**
Gras (+44 kg)	-	**2,65-3,42**	**2,55-2,86**
Gras (+50 kg)	-	**2,35-3,13**	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)			
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (251)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	**1,17-1,20**	**0,83-1,32**	-
(+60 kg)	**0,92-1,30**	**0,72-0,96**	**0,28-0,60**
Divers			
Béliers(38)	**62 à 151€**	**0,81-2,57**	-
Agneaux maigres	**6 à 93€**	**2,23-2,89**	
Caprins (8)			
Chèvres	**12 à 30€**		
Boucs	-		

Apports plus importants. 98% de vendus. Vente rapide et totale dans toutes les catégories. **Agneaux :** bonne demande et cours très fermes en agneaux mâles à l'approche des fêtes de l'Aïd El Kebir. Bonne demande égalemnt en femelles bouchères. **Brebis :** cours facilement reconduits, avec une préférence pour les brebis lourdes et grasses. **Béliers, caprins :** meilleure demande.

Prochain marché : Les lundis 22 octobre et le 05 novembre, aux horaires habituels.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 15/10*

Ovins : 380	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras (-44 kg)	**90-142 €**	**2,32 - 3,11 €**
Agneaux gras (+44 kg)	**110-146 €**	**2,23 - 3,11 €**
Agneaux maigres	**78-85 €**	**2,00 - 2,36 €**
Brebis	**18-92 €**	**0,38-1,44 €**
Béliers	**80-139 €**	-

La demande est bien présente à l'approche de la fête de l'Aïd , la vente est active à des tarifs plus fermes.Cours facilement reconduits en brebis, les sujets de bonne qualité restant les plus recherchés. **NB :** Collecte de laine à la Sicagemac le mardi 23 octobre de 8h à10h. **Prochain marché ovins le lundi 29 octobre aux horaires habituels.**

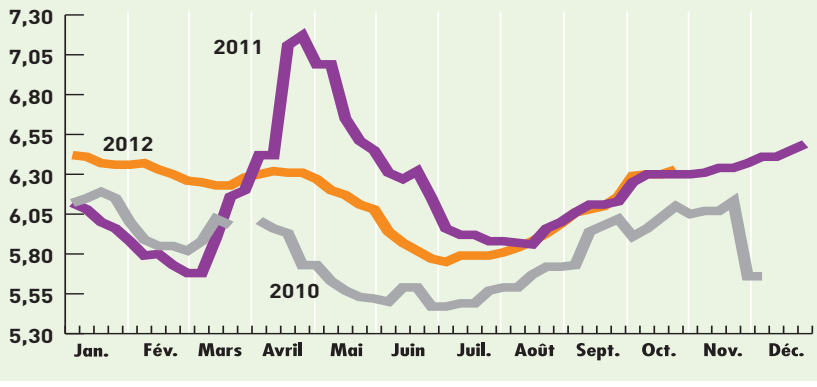
(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Sud-Est FranceAgriMer du 08/10 au 14/10/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,61 €**	**6,34 €**	**5,75 €**
Couvert	16-19 kg	**6,43 €**	**6,20 €**	**5,58 €**
Gras	13-16 kg	**4,68 €**	**4,56 €**	**4,18 €**
Gras	16-19 kg	**4,51 €**	**4,24 €**	**3,96 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 08/10 au 14/10/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,33 €	**6,41 €**	**6,33 €**

Agneau moyenne nationale



Porcins

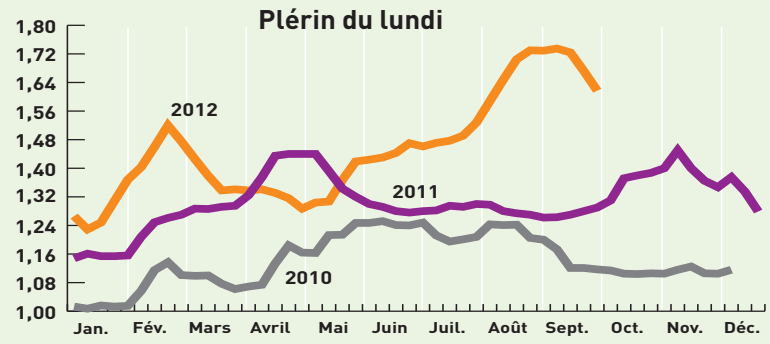
Porcs charcutiers cadran de Plérin (11 352 porcs présentés) — *Cotations du lundi 15/10/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,617 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 05/10 au 11/10/12*

1,92 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 38 à 40
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	Prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
38/2012	**1**	**70 000**	**contrat**	-	-	**1**
39/2012	**0**	**0**	-	-	-	**0**
40/2012	**0**	**0**	-	-	-	**0**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 10 octobre 2012*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,60 à 5,80 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,50 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 7,20 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,30 euros/paire
Pintades : 7,50 à 7,80 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,70 à 3,90 au kg vif
Lapins : 4,80 à 5,00 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	240 €	190-200 €
2e coupe	240 €	190-200 €
3e coupe	220-230 €	180-190 €

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur; **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	meunier	oct.déc.	250	T C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	6 d'oct.	250	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	6 d'oct.	246	N C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	62-63 kg/hl	oct.déc.	220	T C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl		inc.	C
Sud Côte d'Or	62-63 kg/hl	3 d'oct.	220à 222	T C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	oct.	245 à 250	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl	-	inc.	C
AVOINE BLANCHE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	50-51 kg/hl	-	inc.	C
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	-	inc.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	3 oct.	222	N C
SEIGLE FOURRAGER	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	-	-	inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	-	dispo.	235	T C
Sud Côte-d'Or/Saône-et-Loire		3 d'oct.	230	N C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) *Cotations du 16/10/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Ail blanc sec France cat I sac 5 kg	**3,00 €**	-	**3,20 €**
Bette France plateau	**1,10 €**	-	**1,40 €**
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,65 €**	-	**0,65 €**
Céleri rave France	**0,72 €**	**1,20 €**	**0,80 €**
Concombre France cat I 400-500 g colis de 12 (les 12 pièces)	**0,45 €**	-	-
Coing France	**1,00 €**	-	-
Courgette verte France cat I 14-21 cm plateau	**1,00 €**	**1,20 €**	**1,30 €**
Endive France extra colis 5kg	**1,60 €**	**1,85 €**	**1,90 €**
Epinard France cat I	**1,45 €**	-	**1,30 €**
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,48 €**	**0,78 €**	-
Laitue feuille de chêne rouge France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,55 €**	**0,83 €**	-
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**0,70 €**	-	**0,80 €**
Noix AOC Grenoble sèche France cat.I +30mm	**3,80 €**	-	-
Persil frisé France	**1,70 €**	-	**1,45 €**
Poire Williams France cat I 65-70 mm	**1,20 €**	**1,35 €**	**1,10 €**
Poireau France cat I plateau 5 kg	**0,90 €**	**1,25 €**	**1,15 €**
Pomme Gala France 136/180 g caisse litée	**0,90 €**	-	**0,90 €**
Pomme Gala France 170/220 g caisse litée	**1,05 €**	-	-
Pomme Golden France 136/180 g caisse litée	**0,80 €**	**1,15 €**	**0,85 €**
Pomme Golden France 170/220 g caisse litée	**1,00 €**	**1,35 €**	-
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,45 €**	**0,75 €**	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,78 €**	-	**0,70 €**
Potiron Muscade France	**0,45 €**	**0,55 €**	**0,50 €**
Radis demi-long France (la botte)	**0,48 €**	-	-
Raisin Lavallée France cat I plateau	**1,50 €**	**1,85 €**	-
Tomate ronde France cat I 57-67 mm	**1,00 €**	-	**1,10 €**
Tomate ronde France cat I 67-82 mm	**1,05 €**	**1,40 €**	**1,20 €**

Matériel

Tracteur

01 - Vds Fendt 104S 1978 pneus neufs trisoc hyd. att. aut rap céleris raves
✆ **06 26 45 10 93**

01 - Vds tracteur Ford 5610 année 82 tbé 6000 h moteur 2000 h prix 8900 €
✆ **06 71 81 38 16**

18 - Vds tracteur Landini Legend, 130 ch, 4.200 h, clim, TBE, année 2003.
✆ **06 86 76 81 23**

26 - Vds VALTRA T 132D 150ch -2011- 980h pneu AV4807028, AR6506538, Rel AV - pont suspendu.
✆ **06 08 86 47 21**

38 - Vds tracteur John Deere 6600 année 1995 - 5700 H relevage av. plus prise hy. TBE.
✆ **06 70 75 20 53**

69 - Vds tracteur Renault 7014F, 4 RM, 70 cv., 15/12/87, arceau Rab., TB état, inverseur.
✆ **06 64 62 49 49**

73 - Vds Renault Ceres 75X, 4800 h, 4 pneus neufs, chargeur Mailleux MX75 V, bineuse maïs 4 rgs Maschio.
✆ **06 30 36 74 24**

Travail sol

18 - Vends rouleau Lachaud, double rangée de disques gaufrés, 6 m, attelage av. ou ar., repliage hydraulique 2x3 m, de 2011.
✆ **06 28 18 28 10**

21 - VENDS cause cessation combiné semoir, herse Kuhn 3 m., - brabant 3 fers Bonel, - canadien 15 dents, divers matériels (41VB1)
✆ **03 80 97 03 03**

21 - VENDS semoir céréales Nodet à disques, 17 rangs pour pièces, 200 € (réf. 4205)
✆ **03 80 20 11 92**

26 - Vds semoir céréales Nodet Gougis 13 rangs 2m50
✆ **04 75 76 41 44**
ou 06 67 53 48 35

26 - Cherche des socs Kverneland 12''
✆ **04 90 75 01 42 HR**

26 - Vds charrue Huard 365 3 corps herse 4 éléments repliable 3,20m ensileuse New Holland 708 portée
✆ **04 75 46 07 84**

26 - Vds rouleau culti packer agram 3,20 porte et traîne
✆ **04 75 59 83 44**

26 - Vds charrue Huard 475E NSH pièce usure bonne BE 3000 €
✆ **06 74 83 43 36**

38 - Vd semoir grains Nodet Gougis bas px bon état ami8 roulante an. 76.
✆ **04 74 92 77 50 HR**

38 - Vends semoir céréales Sulky 19 r - 3 m + semoir engrais 12 m.
✆ **06 89 87 40 65**

58 - VENDS vibro 4 m. devant semoir type Naudet, - faucheuse conditionneuse Kuhn FC 200, - andaineur Kuhn GA 402 (réf. 420E)
✆ **06 63 92 89 00**

71 - Vds combiné herse + semoir 3 m avec roue plombeuse, semoir maïs 4 rangs, vis sur chariot 10 m, semoir à vis 5 T trainé.
✆ **06 01 37 75 33**

71 - Vends vibroculteur 4,50 m, roto herse repliage hyd. 1.000 €, cause plus grand.
✆ **06 19 14 14 58**

74 - Vds semoir Nodet 2,50 m avec semoir graine fourragère, prix 650 €, bon état.
✆ **04 50 77 94 56**

Récolte

01 - Vds chenilles 7 galets tuiles 80 MB NH JD
✆ **06 09 22 18 81**

21 - RECHERCHE mois. batteuse Claas, Consul, Mercator, Dominator, 66, 68, 76, 78, 85, 86, 88, 96, - John Deere 952, 955, 965, 970, 975, 1052, 1055, 1065, 1075, 1085, - New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, - presses MD et RB (réf. 400E)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds remorque Gilibert 6t équipée céréale fourrage ensilage TBE prix 2500 €
✆ **06 24 83 24 56**

39 - Vds séchoir balles rondes climair 16 b année 2007
✆ **03 84 42 70 27**

42 - Recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable et Pu large trac. 60 à 90 cv
✆ **06 23 19 33 18**

69 - Recherche MD presses Claas Markant 40 41 50 51 52 55 60 65 Constant dominant John Deere 330 332 336 342 346 349 359 456 459 Rivierre Casalis Fahr Welger - RB presse à balles rondes.
✆ **06 74 15 73 44**

88 - Vends MB Laverda 3850 de 87, 4.80 m, 2600 H, broyeur, clim., scie à colza, révisée, bon état.
✆ **06 71 07 14 96**

Traitement

01 - Vds pulvé Berthoud Mak10, 1000l, 12m, hydr. toutes options contrôle OK 4000 €
✆ **06 20 46 42 41**

Arbo-viti

42 - Vds atomiseur traîné 600 l Caffini état neuf controle fait + mono roue Agria fraise butoir
✆ **04 77 75 88 43**

71 - Recherche épandeur viticole fumier composts terres écorces.
✆ **06 23 40 20 48**

Epandage

71 - Vds épandeur Gilibert à 4 hérissons verticaux, année 1995, volume 8 m3, pneus 500/60/15,5, TBE.
✆ **06 37 76 78 24**

74 - Vds épandeur à fumier Leboulch 14 m3, centrale hydro, autochargeuse IH515 30 m3 très bon état.
✆ **04 50 62 15 08**

Forestier

26 - Vds scie à ruban Gamay moteur 380 volant 700 mm. Très Bon Etat avec 3 lames
✆ **04 75 71 58 46**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Cave

73 - Vds tireuse boucheuse Fiamat 1300 transfert automatique, bon état, mors neufs 900 cols heure, 3 000 €.
✆ **06 86 95 34 26**

Manutention

25 - A V. remorque tribenne 3 T Deves idéale en benne latérale ou ar. état comme neuf.
✆ **06 08 89 39 62**

42 - Vds chargeur crocodile Faucheux 500 6 vérins apdapt. sur Renault 601 651 681 701
✆ **06 21 81 16 58**

Trav. publics

58 - VENDS Bull Fiat 80 cv, année 80, bon état (réf. 4211)
✆ **06 31 21 47 01**

Agri. divers

01 - Vds charrue Kvenerland 5 socs modèles LS varilarge tbé sécurité boulons 11000 € - pulvé Berthoud Elyte 21m rampe Ulys état neuf 2012
✆ **06 01 75 92 75**

01 - Vds cse cess trisoc Naud sécu boulon pulvé Quivogne 12m rampe sur treuil herse plate
✆ **06 70 44 09 58**

07 - Vends fourneau bois charbon marque De Dietrich 60x60 H85 TBE, prix : 300 €
✆ **04 75 64 70 52**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - VENDS caméra sur rail 40 m., connexion par borne wifi installée en 2008 par Camérail Elevage, pad en +, cause santé, 3 500 €, possibilitié réinstallation par l'entreprise (4213)
✆ **06 75 61 04 47**

18 - Vds broyeur de haie Feor, bras télescopique, année 2005 - presse BR Claas Variant 260, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23**

21 - VENDS mois. bat. Lexion 520, 317 h., batteur, 139 000 €, - tracteur JD 7430, 1 000 H, - déchaumeur Vibroflex 6 m., - semoir Lemken solitaire 9.4 m. Zirkon 10. Quarz, TBE (réf. 4201)
✆ **06 50 65 82 05**

21 - VENDS hotte broyeur Claas 5 secoueurs neuve, calandre et aile droite arrière neuves Renault type 54 - 94 Temis et 14 pour l'aile (réf. 420B)
✆ **06 87 13 10 44**

21 - VENDS tonne à eau 3 000 l. Bie Bere, état neuf, - barrières pour parc (réf. 4207)
✆ **06 33 87 00 91**
ou 06 83 55 81 67

21 - Vds 1 poste à souder marque Fartols Welder 140 220 volts, servi 2 mois, 160 € à débattre. Vds 1 poste à souder marque Damien, 380 volts, servi 1 an, 300 € à débattre.
✆ **03 80 81 95 92 H R**
ou après 19 heures

25 - A V. 40 attaches automatiques Oudot 20 € pièce, 70 m chaine Miro carré 10 € le m, 1 désherbeuse portée 600 l 12 m t.b.é. Blanchard, 1 pompe à vide, cuve à lisier 5000 l, 1 tank à lait 800 l «U» Packo, 1 vis à grains Denis diam. 100 pour pièces, pipeline Manus, écluse tube verre programmateur.
✆ **03 81 60 44 81**
ou 06 95 19 75 41

25 - VDS tracteur forestier MB Mercedes 1000 double treuil télécommande étrave 25000 €, herse rotative Kuhn 2,50 m 1500 €.
✆ **03 81 60 44 81 ou**
06 95 19 75 41

42 - Vds planteuse à salades Regerro type 908 TP, état neuf, 4 rangs, 6500 € TTC
✆ **06 88 38 03 06**

42 - vds benne Rolland turbo 105 11 T porté hydr. rehausse ensilage + charrue trisocs
✆ **06 78 35 51 89**

42 - Vds épandeur fumier 9 T essieu Boggi nourrisseur veau Cornadis 7 places + corndis chèvre
✆ **06 11 82 25 17**

69 - Cause arrêt activité, vend tracteur HF3625 neuf + cabine + remorque fruitière 3 pal. + semoir + vicon + autre perche arrosage verger.
✆ **06 66 99 26 44**

69 - AV tank à lait Japy cylindrique de 2700 l. Année 1992. Lavage automatique, très bon état. Prix 2500 €. Libre début 2013.
✆ **06 23 52 18 50**

69 - Vends cultitiller Kuhn EL 102 2,5 m. TBE dents neuves, herse quivogne 4,20 m., presse B. rondes Deutz GP 2.30.
✆ **06 87 55 42 98**

70 - VDS tracteur New Holland D6640 85 cv 4 RM équip. chargeur Mailleux MX 4085 avec grappin à fumier + godet 2 m + surélévateur 15.000 € + tank à lait 2.000 l avec lavage auto 1500 € + cherche foin bio meme si souffert pluie. Faire offre au
✆ **06 30 88 23 26**

70 - Vds Epandeur engrais Amazone ZAM 2000l 28m, Herse rotative Khun HR 4002 attel hyd av ou ss Semoir 4m Nodet gc, 4 roues complètes 11.5/15, Brabant 5F, Herse Quivogne 6.20m terrage force, Broyeur 3.20m, Microgranulateur Sepeba pour semoir accord DL, Pailleuse Khun goulotte tournante.
✆ **03 84 70 02 77**
HR uniquement

71 - Achète presses M.D. & R.B., et semoirs à maïs pn.
✆ **06 46 04 37 74**

71 - Recherche presses moyenne densité et R.B. 120 x 120, à rouleaux + semoirs à maïs Nodet.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds serre Chapelle Fournier 25 x 60, arrosage, aération centrale auto, aération latérale ma. rem. Delannoy, dble tourelle, timon interchangeable articulé.
✆ **06 48 31 44 68 H R**
(faire offre)

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - **3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - **10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

73 - Ach. bascule pèse bétail.
✆ **04 79 64 25 54 HR**

74 - Traite mobile 5 places, pipelait, chauffe eau, groupe vide 6 000 € à débattre.
✆ **06 80 92 33 32**

74 - Cherche cornadis barrière portillon pour vaches long 6 m.
✆ **06 31 47 60 92**
ou 04 50 69 68 67

84 - 30-Vds cover-crops 18-20-22-24-28-40 dis., charrues nonstop 2-3-4-5 socs, décompacteur 6 d. Durou, semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteurs 3 + 5,10 + 6 m, benne monocoque 10 T.
✆ **04 66 24 26 11**

89 - VENDS Karcher professionnel réf. : HDS698 C, eau chaude, prix :1 300 € (réf. 4204)
✆ **06 71 71 05 87**

Elevage

26 - Vds mach à traire alfa laval 16 postes tank à lait japy 900l presse br claas
✆ **06 81 98 19 72**

69 - Vds tapis alim chèvre 10 m. Mach à traire Ch 16 places 8 postes Matériel fromagerie.
✆ **04 72 24 52 86**
ou 06 12 78 37 94

Véhicule

Utilitaire

84 - Vends camion Iveco PL bâche neuve, hayon 11 palettes 13 T, 238 000 km : 5 000 €.
✆ **06 03 20 82 00**

Tourisme

18 - Vends C5 break, de 2001, 196.000 km, CT ok, pneus ok, attelage, 2.800 €.
✆ **06 86 70 50 50**

58 - VENDS BX 16 TRS, année 1987, 125 000 kms, état exceptionnel, contrôle OK, (4212)
✆ **03 86 76 12 28**

84 - Vends Suzuki Grand Vitara 2L bon état, idéal nature et chasse : 3000 € à débattre.
✆ **06 79 91 74 15**

89 - VENDS Mégane III DCI, 110, Dynamic, 2009, 93 000 kms, TBE, prix à débattre (réf. 4203)
✆ **06 70 09 40 62**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds paille foin BR diam 130 tb qualité stocké abri poss. livraison
✆ **06 87 44 14 54**

26 - Vds luzerne br120/120 1e 2e 3e coupe 135.00 €/t. Vds foin br120/120 Bonne Qualité 110.00 €/t
✆ **06 07 97 45 81**

42 - Vds maïs ensilage irrigué
✆ **06 08 12 30 41**

63 - AV maïs ensilage, maïs épis, corn gluten, pulpe betterave vrac ou enrubanné.
✆ **06 32 64 98 11**

69 - Vends andaineur Vicon 4m20 réglage hauteur hydraulique Exc. état - Vds 300 tuiles plates.
✆ **06 63 36 90 89**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02**
ou 03 84 32 30 91

74 - Vds foin BR 2012 mai/juin regain BC prix journal sans rumex PT, livraison possible.
✆ **04 50 64 55 50**
ou 06 62 89 85 09

Fourrage

PROPOSE TRANSPORT DE FOURRAGES
avec camion remorque équipé
sur départements:
01 • 10 • 21 • 39 • 45 • 51 • 52 • 58 • 69 • 71 • 77 • 89
Etudie toutes propositions
Sarl KALIFOURRAGE
Route de Verdonnet
21500 Asnières en Montagne
Tel. 06 08 77 79 92 - 06 20 92 12 25

18 - Vds luzerne, balles rondes, 160 € tonne, stockée à l'abri, bonne qualité. Vasselay (Cher).
✆ **06 09 83 91 38**

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

57 - Vends foin regain année 2012 BR.
✆ **06 84 07 80 39**

58 - VENDS foin et luzerne balles rondes, région Decize (420C)
✆ **03 86 25 06 73 HR**

69 - Vd belle paille et foin de qualité, liv. par Crq.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép**

Bât. Pro.

71 - Cse cess. vds bâtiment avicole 500 m2, équipement poulets en bon état, à démonter, marque Triangle, 23.000 E HT.
✆ **06 13 81 44 25**
ou 03 85 72 20 84 H R

Terrain

26 - Chateauneuf s/Isère Gd Courbis, vds 8 ha dont 1,17 cerisier 10 ans 16000 €/ha pommier 40a cérérale 11000 €/ha
✆ **06 72 81 52 36**

84 - A louer sur Velleron terrains 1 HA et 2 HA à l'arrosage, pépinière possible.
✆ **06 07 11 90 35**

Divers

01 - Vds pont bascule 30T plat béton 10m type 108 marque trayvou pris sur place bas prix - Mr le Maire St Jean de Thurigneux 01390
✆ **06 72 15 71 88**

07 - Vends poêle à bois neuf avec conduit de fumée buches de 50cm modèle Dru fonte 11 kw, prix : 1 800 €
✆ **06 12 26 92 64**

26 - Vds cse arrêt activité ruches Langstroth peuplées, 130 € la ruche
✆ **04 90 75 01 42 HR**

26 - Vds citerne 10000l 600 € intérieur ébonite pour eau potable ou rempl. pulvé roues pneus pleins
✆ **09 54 96 36 25**

38 - Agri rech. Dodge Jeep containes divers matériels objets des années 40.
✆ **04 76 38 05 29 HR**
ou 06 30 59 99 68

42 - Vds pommes de terre bétail 2 T + abreuvoir de pré 500 l + pte cellule grains + évacuat. va et v état neuf
✆ **04 77 54 13 45**
ou 06 13 71 82 00

69 - Vds divers outils anciens agricole viticole pour décoration - Diverses charrues anciennes pour vignes 2 jougs de boeuf, 2 anciennes barattes à beurre, diverses bonbonnes verres, saloirs en grès, 1 calèche pour cheval, cuves cylindriques : 2 inox 12 hl. et 2 hl. + 1 émail 12 hl. à plafond mobile.
✆ **04 74 67 38 80**

74 - Vds -70 % pièces New Holland presse MD Busatis Huard Abr. la Buvette accès clôtur élect batterie boulons rondelle.
✆ **04 50 45 29 54 (tél/fax)**

74 - Vds bas prix cuve fioul 2000 l, herse rouleau vibro 2,50 m occasion, moteur électrique 1/3 CV 220 380 Mono 05 CV, 220 V, 4 CV neuf abri de 220 x 380.
✆ **04 50 45 29 54 (tél/fax)**

Location

Agricole

38 - Cherche grande pâture à louer pour chevaux de novembre à avril 2013.
✆ **04 74 92 53 68**
ou 04 74 33 77 30
ou 06 70 75 48 04

69 - Viti cherche vignes fermage Beauj. Vil - Brouilly - Régnié. Urgent.
✆ **06 81 20 69 81**

Autre

68 - Alsace marchés de Noël loue gites tte l'année chez viticulteur
✆ **03 89 41 18 20**

Offre

Emploi

SOMAC
Concessionnaire MASSEY FERGUSON
RECHERCHE
Technicien SAV
DÉBUTANT ACCEPTÉ
Envoyer CV à
SOMAC
Rue de l'Auge - 89000 Perrigny
ou tel 06 08 86 95 77

21 - Ferme polyculture élevage secteur Vingeanne - Côte d'Or CHERCHE apprenti (e). Logement possible (420A)
✆ **06 03 09 07 20**

25 - GAEC cherche un 3eme associé canton Ornans 470 000 l quotas + 28 ha céréales.
✆ **06 87 27 11 49**

38 - Service de Remplacement Nord Isère recherche salarié CDI, secteur Polyculture élevage, adresser CV + LM à M. Cottaz Maurice 38510 St Sorlin de Morestel - 264 Route de Vasselin
✆ **04 74 80 11 93**
ou 06 86 62 08 96

71 - Domaine Mâconnais rech. tractoriste travail de la vigne, conduite enjambeur tracteur expérience 2/5 ans, CDI, 2.000 € brut.
✆ **06 34 14 20 77**

Service

01 - Prestataire en boucherie cherche des producteurs de viande pour effectuer leur découpe artisanale
✆ **09 51 55 38 80**

01 - Boucher découpe vos viandes pour vos ventes direct travail sérieux 25 ans expérience
✆ **06 36 25 44 10**

18 - Région La Guerche/Nérondes, agri. propose travaux de battage, à partir de la campagne 2013, prix intéressants.
✆ **06 07 09 89 01**

18 - Surgreffage, toutes régions.
✆ **02 48 64 05 98**
ou 06 81 70 23 36
ou www surgreffage com

Demande

Emploi

71 - Salarié agricole 28 ans, motivé et sérieux, recherche emploi sur exploitation agricole ou ETA.
✆ **06 84 06 07 39**

Animaux

Divers

39 - Achète 2 anesses 1 âne de provence. Prends 30 génisses en pension pour l'hiver
✆ **03 84 44 50 96**

73 - Cherche à placer 25 brebis pour hiver 12/13.
✆ **06 84 85 00 07**

73 - Cherche place en pension pour 4 génisses Tarine.
✆ **06 70 01 92 79**

73 - Cherche hiverne pour vache taries avec cornes en entrave.
✆ **06 86 16 08 80**

74 - Vds 150 brebis pour élevage berrichon x charolais.
✆ **06 70 46 14 83**
ou 06 48 45 10 05

Bovin

01 - De troupeau CL indemne BVD-IBR vacciné FCO, + génisses terme nov, déc, janvier
✆ **04 74 51 70 16**

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 12 à 30 mois + vaches suitées ou à vêler Elevage inscrit indem d'IBR livraison possible
✆ **06 77 19 11 44**

21 - Eleveur Herd Book Limousin VEND génisses repro. 12 mois, - reproducteurs 12 mois (réf. 3811)
✆ **03 80 23 68 04**
ou 06 30 82 41 63

21 - VENDS 14 taureaux 1 an HBC dont 5 vêlage facile, TGS, tous éligibles prime CG, cheptel 100% IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (réf. 400D)
✆ **06 15 28 77 63**
ou 03 80 84 33 13

21 - VENDS bons taureaux charolais 18 mois HBC. Tursin B. (4104)
✆ **06 73 95 62 82**
ou 03 80 64 25 25

21 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux 10 mois, HBC, tous primables. Frédéric Lechenault - Saint Thibault (4206)
✆ **06 67 09 79 80**

38 - Vds taureau Charolais d'élevage idemn IBR 3 ans et demie.
✆ **06 76 72 74 46**

42 - Vente permanente de taureaux prêts à saillir Holstein Rouge et Noir, Montbéliard issus mère à taureaux, poss. loc.
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds génisses et vaches Charolaises à terme (déc./janv.) (cessation) Ibra, livr. assur.
✆ **04 77 72 23 61**
ou 06 86 57 38 41

42 - Vds mâles génisses de l'année Hbc cause surnombre qualité élevage exceptionnelle
✆ **04 70 59 01 30**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

Ets P. FAVIER S.A.
R.N. 88 - Les Baraques
43002 LE PUY-EN-VELAY Cedex
Tél. 04 71 03 14 44
Fax : 04 71 03 15 85


PICHON P 510, 2006


SCHAFFER SHA 221, 1998


PICHON 8100 LITRES, 2007


LEBOULCH H V 210, 2002

DISTRIMAT REMORQUES www.distrimat.com
Nouveau van bovins "VANALU" Carrosserie en profilé d'alu tubulaire renforcé de 25mm d'épaisseur. Vous oublierez son prix mais pas sa qualité.
Gamme moutonnières de 750 à 2 000 kg avec ou sans étage, tôle galva ou profilé d'alu de 25 mm d'épaisseur

RAMPES Alu pour charger jusqu'à 25 T
Donnez le poids à charger et la hauteur de chargement pour avoir un devis
64121 SERRES-CASTET - Tél. 05 59 33 26 37

SECOMAT
CHAUFFAGE
Fuel, gaz, huile, Électricité…
Tel 05 45 20 51 70
Fax 05 45 95 11 03
www.Secomat.net
Neuf et occasion


STATION DE LANAUD
RACE LIMOUSINE - Ventes aux enchères

24 octobre à 14 h	31 octobre à 10 h
80 taureaux «ESPOIR» 14 mois - prêts à saillir à partir de 2 300 €	70 taureaux «RJ» 14 mois - prêts à saillir à partir de 2 700 €

Visite des animaux dès le matin-Références génétiques et sanitaires
A votre service INTERLIM
Listes résultats et visites sur demande
Lanaud - 87220 Boisseuil - Tél. 05 55 06 46 46

Votre concessionnaire JOHN DEERE
Défi Mat Agriculture
15100 ST-FLOUR
Contact : **Yves PECHOULTRES - 04 71 60 70 50**
ou 06 08 10 02 02 Mail : ypechoultres@defimat.fr
www.defimat.fr

Tracteurs

	Heures	CV	an
CASE IH 633 + charg.	13000	55	1981
CASE IH CX 80 + charg.	7000	80	1999
CASE IH MAXXUM 5120	8600	90	1993
CASE IH MAXXUM 5130 N + charg.	7900	100	1994
CASE IH CVX 120	7500	120	2001
CASE IH MXU 135	3700	135	2005
CASE IH MX 100 + charg.	2500	100	2005
CASE IH 845 SB + charg.	10000	80	1976
CLAAS ARES 566RZ + charg.	5800	115	2005
FENDT 305 LSA + charg.	10900	62	1985
FIAT 7286 + charg.	6500	72	1995
JOHN DEERE 5080 R + charg., rév. gar.	2900	80	2009
JOHN DEERE 5820 + charg., rév. garanti	3400	90	2006
JOHN DEERE 6110 + charg., rév. garanti	4700	80	1999
JOHN DEERE 6230 P, révisé garanti	4060	100	2004
JOHN DEERE 6230 P + charg., rév. gar.	1900	100	2007
JOHN DEERE 6320 + charg.	4200	100	2004
JOHN DEERE 6520 AP	1800	115	2006
JOHN DEERE 6620 + charg., révisé	6200	130	2005
JOHN DEERE 6800	9100	125	1994
JOHN DEERE 2130	15000	85	1974
LANDINI 6500	8400	65	1980
LANDINI 5830 + charg.	7000	55	1981
MASSEY FERGUSON 6180	6860	120	1996
MASSEY FERGUSON 6455 + charg., rév.	6000	105	2004
MASSEY FERGUSON 6465	1350	130	2008
NEW HOLLAND 8670, révisé	6100	170	1998
NEW HOLLAND TSA 135, rel. et pdf av.	6100	135	2004
RENAULT CERES 335X + charg.	4850	75	2001
RENAULT CERES 85X	6000	75	1995
RENAULT ERGOS 100 + épareuse	7400	100	2000
RENAULT ARES 546RX + charg.	8700	90	2003
SAME ANTARES 110	6800	110	1996
VALTRA N 121 ADV + charg., rév. garanti.	4700	120	2007
VALMET 6200 + charg.	5500	94	2000

Semoir
Sulky SUPERSEMI, 3 m, 19 rg, dbl dis., an 82

Travail du sol
Char. GREGOIRE RY3-3-150, 3 c, nsh, portée, an 1994
Char. KVERNELAND EG85, 5c, nsm, por., 2002
Char. KVERNELAND PW100, 8 c., nsm, s/portée, an 2011
Char. HUARD 475 GD SD, 4 c., p/u/n., an 88
Herse rot. KUHN HR 303, 3 m, rév., an 2005
H. rot. POTTINGER LION 301, 3 m, rév., an 07


CHAR. KVERNELAND PW 100


JOHN DEERE 6620


MASSEY FERGUSON 6465

Ensileuse
J D 6750, 1900h rot., 2800h mot., an 98
Pic up BMV BMV 42, 4,20 m, TBE, an 2006
Récolt. KEMPER Champion 4500, 6 rgs, an 00

Presse balle ronde
M F 166VLR, ch vari., p-up 2m, filet, an 2005
CLAAS ROLLAND 46, pu 1.80 m, fil., an 1999
CLAAS ROLLAND 250, pu 2m, filet, an 2001
CLAAS ROLLAND 250, pu 2m, fic., an 2000
J D 572, pic up 1.81 m, ficelle filet, an 2003
KRONE ROUND P. 1250, pu 2m, fic/fil., an 00
KRONE VARIO P. 1500, pu 2m, fic/fil., an 99

Presse haute densité
RIVIERE GREENLAND 80 80, pu 2 m, rév., an 96
MF 1510, pic up 2 m, canal 80/80, an 1993
HESSTON 4600, pu 2 m, c. 65-80 gr., an 1992

Désileuse pail. distrib.
BEL AIR FREGATE 452, 4,5 m³, an 1999
LUCAS MILAN 60 GUC, 6 m³, c/conf., an 04
LUCAS CASTORMIX 80 GUC, 8 m³, com conf, an 2009
JEANTIL DP5800C, 5,8 m³, an 1998
JEULIN SIROCCO, 3.5 m³, an 2004
Bol KUHN EUROMIX 980, 8 m³, pes., an 2008
Bol TRIOLIET SOLOMIX 2000 ZK, 20 m³, turbine de paillage, an 2008

Épandeur à fumier
LEBOULCH HVS210, 7T, hér. ver., an 2001
PROMODIS 60HVP, 6T, hér. ver. an 2000
PROMODIS KVX 9000, 7T, hér. ver., an 2004
ROLLAND V2 160, 14 T, hér. ver., an 2006

Tonne à lisier
JOSKIN 7000S, 7000 L, f. ressort, an 1995
MAUGUIN ESM8600, 8500 L, br/p. 200, an 07
PROMODIS TP65, 6500 L, AN 1998
PROMODIS TPS65, 6500 L, f. res., an 1997
SCOBEL 3000, 3000 L, équip. std

Valet de ferme
SHÄFFER 2027, 360 h, 26 cv, godet et fourche, an 2010

LARGE CHOIX DE MATÉRIEL DE FENAISON
RENSEIGNEZ VOUS

42 - Vds reproducteurs Charolais inscrits issu la et monte naturelle tgs
✆ **06 76 19 33 25**
ou 06 19 27 39 46

58 - VENDS B. génisses 30 mois HBC, gestantes, termes décembre, échogra, inséminées VF B. T. 18 mois charolais, limousin, - veaux reproducteurs c. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 3905)
✆ **03 86 38 90 36**
ou 06 72 26 48 56

58 - Elevage Limousin VEND taureaux de 18 mois et veaux de l'année, IBR A. (41VB3)
✆ **06 17 18 44 26**
ou 06 64 77 33 25

58 - VENDS vaches croisées charolaises, BBB suitées de veaux culards (réf. 41VB2)
✆ **06 16 57 42 98**

58 - El. limousin VENDS grand choix de veaux reproducteurs 10 mois, HBL ou non (410A)
✆ **06 10 09 65 69**
ou 03 45 82 90 10

58 - VENDS bons taureaux 18 mois Limousins IBR A. EARL Laporte Thierry 58110 Cjhougny (réf. 4209)
✆ **06 19 60 33 60**

58 - VENDS taureaux 18 mois et veaux reproducteurs mixte, bonne origine, GS, non HBC. Trinquet - Fachin (4202)
✆ **06 72 74 15 81**
ou 06 32 06 40 90
ou 03 86 79 42 03

58 - VENDS veaux reproducteurs charolais, BO, GS. Maenhout Francis - 58160 Chevenon (réf. 4214)
✆ **06 62 11 09 65**

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC et non. Guinot - Sermages (réf. 4210)
✆ **03 86 84 33 19**
ou 06 50 19 42 35

58 - VENDS cause cessation bonnes laitonnes, IBR, FCO. (réf. 420F)
✆ **03 86 84 72 46**
ou 06 30 94 21 02

58 - ACHETE 4 ou 5 jeunes vaches ou génisses charolaises pleines, TGS, vêlage facile, prix raisonnable (réf. 4208)
✆ **06 75 53 35 17**

69 - Achète broutards et vaches Charolaise pour l'engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Cause cessation, vend VL + 1 génisse prête Montbéliarde contrôle laitier Haut Beaujolais.
✆ **06 89 41 45 70**

69 - Vds taureaux adulte charolais HBC, vêlage facile, très calme, cause consonguinité TGS.
✆ **06 80 21 09 02**

71 - Elevage HBC Gaec Pichard à Sanvignes-les-Mines, vend taureaux 18 mois et veaux repro., tout au long de l'année.
✆ **03 85 67 04 53**
ou 06 74 08 93 60

71 - Vds T.B. repro. charolais 18 mois, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS. Dumont J.P.
✆ **06 07 57 55 40**
ou 03 85 24 24 96

Travail à façon

71 - Cse retr. vds 70 bonnes vaches + génisses ch. pleines, terme déc. jan. fév. + 5 taur. IBR A, TGS.
✆ **06 10 13 29 25**

71 - Vds génisses pleines, vaches pleines, taureaux 4 et 5 ans, Or, Pacha + Bobino, HBC, IBR A. Sotty.
✆ **03 85 84 82 80**

71 - Vends 3 génisses 18 mois charolaises, élevage bon origine, TGS.
✆ **03 85 70 63 85**
heures repas

71 - Vends vaches ch. pleines et génisses, indemnes IBR, vac. FCO, cause retraite.
✆ **03 85 50 80 08**
heures repas

71 - Vds bons taureaux 18 mois et génisses 30 mois pleines. Ducert C., Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

88 - Vends jeune broutard Blond d'Aquitaine pour reproduction. Très calme. Garantie sanitaire. Conseillé sur génisse. Vêlage facile. Livraison.
✆ **06 12 85 67 49**

Caprin

38 - Vds chevrettes Saanen et Alpine 04/12.
✆ **06 84 11 95 33**

69 - Vends boucs 10 mois Saanen Idem CAEV CL troupeau à 1000 Kg issu DIA.
✆ **06 62 02 41 92**

71 - Vends, cause retraite, 120 chèvres et chevrettes échographiées, disp. mi novembre.
✆ **03 85 85 22 86**
ou 06 08 01 85 63

Ovin

18 - Vends béliers bleu du Maine, 18 mois, 150 € + antaise divers race, 100 €.
✆ **06 12 52 08 31**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Equin

89 - Bourrellier effectue toutes réparations et fabrications pour harnais pour chevaux et ânes (réf. 4004)
✆ **03 86 33 82 20**

Chien

26 - Vds 3 chiots 2 femelles 1 mâle type ariégeois nés le 06 09 2012 mère No 2EZF065
✆ **06 70 20 28 42**

38 - Vds 1 chiot mâle type Ariégeois né le 4/06/12, non LOF, vacciné, mère : 2EKW849, voie unique lièvre.
✆ **04 74 84 42 24**

58 - VENDS chiots, type Berger des Pyérénées, mère extra sur bovin, n° 250270DE202 nés le 27/07, libre de suite (réf. 410B)
✆ **06 14 26 16 97**

69 - Vds chiots type Beagle nés le 16/07/12 non lof mère 2GXE196 portée de 6 chiots.
✆ **04 74 71 31 85**

71 - Particulier vend chiots d'apparence Berger allemand, nés le 01.07.2012, mère n° 250269602211809, portée de 7 chiots.
✆ **06 83 13 82 29**

LES ÉLEVEURS VOUS OUVRENT LEURS PORTES

ven, sam, dim, lun
19, 20, 21, 22 octobre 2012

Champlecy est dans le pré

ELEVAGES :
BONNOT Bernard (03 85 24 00 76),
DEVILLARD Jacques (06 18 54 64 88),
METROP Didier (06 83 65 20 26),
MONNET Charles & Olivier
(06 27 50 34 47 - 06 23 74 88 23)

Champlecy attitude
www.champlecy-attitude.fr

Élevage charolais inscrit
Gaec **CADOUX** Bernard et fils
89 420 St André en Terre Plaine - Tel. 03 86 32 53 33 - 06 89 18 05 87

Journées PORTES OUVERTES à l'étable les 26, 27 et 28 octobre
• 100 mâles reproducteurs de l'année • 20 taureaux et 15 génisses de 18 mois • vaches pleines et suitées
http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux - Email: gaeccadoux@yahoo.fr

Vendredi 26 octobre 2012
PORTES OUVERTES GAEC TOUILLON
Digoine 71430 Palinges
Visite à l'étable à partir de 10h
Tél. 03 85 70 25 92
P. 06 83 20 63 65

PORTES OUVERTES DANS 5 ÉLEVAGES HBC
BONNOT Richard et Michel (GAEC des Grands Genêts) "La Montagne" 71190 DETTEY Tél. 03 85 54 59 14
GAEC de BUCHELEURE "Bas de Velle" 71320 Saint Eugène Tél. 03 85 54 56 30
DESCHAMPS Patrick "Les Petits Châteaux" 71320 Saint Eugène Tél. 03 85 54 59 31
GAEC Maréchal "Bousserain" 71320 Toulon-sur-Arroux Tél. 03 85 79 55 59
DESCHAMPS Jérôme "La Mouille" 71320 Toulon-sur-Arroux Tél. 03 85 79 53 93
Vendredi 26, Samedi 27 et Dimanche 28 octobre 2012

LUZY 58 • 19 & 20 octobre
4 élevages charolais HBC présentent leur production
• Earl des Couthions, Lordey Eric «Les Couthions» 06 25 12 46 13
• Earl Lordey Olivier, «Les Guittards» 06 23 85 87 54
• Gaec Marion Michel et Mikaël «Saint-André» 06 07 51 04 99
• Vadrot Gérard «Le Bois du Luzy» 06 12 37 42 98
Le meilleur accueil vous sera réservé lors de ces 2 journées portes ouvertes

JOURNÉES COMMERCIALES
Du samedi 20 au lundi 22 octobre
CHOUBLEY Laurent
Mercueil - 21210 La Motte Ternant
06 76 65 35 98
ANIMAUX PRÉSENTÉS EN PLEIN AIR
• mâles reproducteurs de l'année •
• taureaux adultes HBC
Prix unique
Toutes garanties sanitaires

Journées commerciales d'automne
les 26 et 27 octobre 2012
Fédération charolaise de Côte d'Or organise comme chaque année une **VENTE PROMOTIONNELLE** dans les élevages bovins charolais de Côte d'Or

Vente de reproducteurs mâles inscrits avec garanties sanitaires, de race pure et de performances

Nom Prénom ou Société - Adresse	Téléphone
Baudion Nicolas - 21320 Pouilly-en-Auxois	03 80 90 64 61
Earl de la Colombière - 21350 Saint Thibault	06 67 09 79 80
Earl Froidurot J&A - 21450 Billy les Chanceaux	06 28 30 70 99
Earl Froidurot Vincent - 21450 Jours les Baigneux	06 80 01 02 55
Earl Guenot Nicolas - 21230 Allerey	06 31 23 56 01
Earl Lechenault Yves - 21230 Foissy	03 80 84 20 14
Earl Menetrier Parizot - 21350 Avosnes	06 88 00 66 35
Earl Renon - 21210 Lacour d'Arcenay	06 86 48 57 35
Earl Tursin Bernard - 21210 Villargoix	06 73 95 62 82
Earl Baudot Élevage - 21140 Pont et Massene	03 80 97 49 82
Gaec de la Fontaine - 21320 Sainte Sabine	06 77 00 86 27
Gaec de Pergeot - 21320 Chatellenot	06 24 69 61 13
Gaec des Granges de Vesvres - 21350 Vesvres	03 80 33 93 52
Gaec Ferroux - 21430 Savilly	06 84 86 22 72
Gaec Gheeraert - 21400 Chatillon-sur-Seine	06 89 22 22 90
Gaec Lechenault frères - 21350 Saint Thibault	06 24 24 69 93
Gaec Noireaut - 21320 Meilly-sur-Rouvres	06 14 13 59 11
Lucand François - 21210 Molphey	06 76 52 81 85
Morel Gilles - 21320 Thoisy-le-Désert	06 49 31 11 34
Roulot Jean-Pierre - 21210 Champeau-en-Morvan	06 84 89 24 01
Scea Lucotte Jean-Marc - 21320 Créancey	06 80 98 96 57
Virely Gérard - 21460 Époisses	06 73 10 01 13

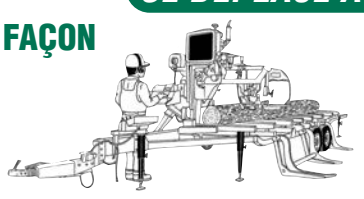
Renseignements: Fédération Charolaise 03 80 90 68 80
ou sur le site www.cote-dor.chambagri.fr
(services aux professionnels/productions-animales/amélioration-génétique-bovine/fédération-charolaise)

Earl GABORY Jeux-les-Bard (21)
Élevage charolais HBC - Tel. 03 80 96 79 42 - 06 87 43 40 33
Journées Commerciales à l'étable les 26, 27 et 28 octobre
Présentation des veaux de l'année, GRAND CHOIX de taureaux et de génisses de 18 mois. *Le verre de l'amitié vous sera offert*
Toutes Garanties Sanitaires - Prix raisonnables

L'ELEVAGE CHAROLAIS DESSERT MAURICE
«Les Sillets» 03210 Marigny
Vous invite le samedi 27 octobre à partir de 10h00
à la VENTE de 35 futurs taureaux charolais issus d'IA, (fils de : Tonus, Tombapik, Unitaire, Voyage, Russ…)
04 70 43 96 94 - 06 88 96 23 63

PORTES OUVERTES
Vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 octobre 2012
EARL **FROIDUROT** Vincent
7, rue Vorriots
21 450 Jours-les-Baigneux
03 80 96 53 45
06 80 01 02 55
Galaxie
2ème prix d'Honneur Nevers 2011
1er prix d'Honneur Semur 2011
1er prix Saulieu 2012
Vente de reproducteurs mâles et femelles. Toutes garanties sanitaires. Livraison assurée

Vos rendez-vous à ne pas manquer !

SCIERIE MOBILE DU MORVAN
SE DÉPLACE À DOMICILE
• SCIAGE À FAÇON
Plots
Poutres
Chevrons
Planches
etc…

• VENTE DE BOIS AU DÉPÔT
• VENTE DE PLAQUETTES FORESTIÈRES (pour chaudières)
• ABATTAGE • ÉLAGAGE
William TESTA
Chalvron - 58190 Saint Aubin des Chaumes
Tel./Fax 03 86 24 86 71 - Portable 06 80 74 52 42

PETITES ANNONCES

Pensez à transmettre votre annonce
avant le lundi midi pour parution
le vendredi suivant Renseignez-vous
au 03 80 78 90 40

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

CUMA DU VAULX À NESLE ET MASSOULT

N° d'agrément : 21/85/504
RCS Dijon : 333 696 474.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA du Vaulx à 21 330 Nesle et Massoult du 11 février 2012 a procédé aux modifications suivantes :
- La mise en conformité de ses statuts selon l'arrêté du 25 Mars 2009
- La diminution du montant du Capital Social à 16 395 €
- La prorogation de la durée de la CUMA de 99 ans à partir du 11 février 2012
Les actes et pièces concernant les modifications sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
Le Président de la CUMA
Thomassin Simon

AL21429509

CENTRE DE CONVALESCENCE GERIATRIQUE DE FONTAINE SA

SA au capital de 80.160 €
Siège social : 5 rue Buffon
21121 Fontaine les Dijon
392.615.985 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 30 mars 2012, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'assouplir la clause d'agrément en cas de cessions d'actions, et a modifié en conséquence l'article 11 des statuts (alinéas 11.1.A.2 ; 11.1.B et 11.3).
Pour avis, le représentant légal.

AL21429518

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez
votre annonce en ligne et obtenez
votre devis instantanément

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP Jean Charles Guilard- Sylvain Convers- Marie-Pierre Père Notaires Associés à Dijon (21000), 7 boulevard de Brosses Successeurs de Me Pierre Marion

Suivant acte reçu par Me Convers, notaire à Dijon, le 15 juin 2012, Monsieur Roland Fernand René Gaudin, retraité, né à Dijon, le 18 janvier 1948 et Madame Christiane Renée Paulette Gay, sans profession, son épouse, née à Dijon, le 22 avril 1948, dmt ens à Dijon, 18 rue Charles Briffaut, mariés à Marsannay la Côte (21160), le 5 juin 1971 sous le régime de la communauté réduite aux acquêts, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au survivant;
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Sylvain Convers, notaire à Dijon, 7 bld de Brosses.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de la modification du régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil
Me Sylvain Convers.

AL21429529

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :PAUSE
Forme : SARL
Siège social : 40 rue Noblemaire 21130 Auxonne
Objet :bar, restaurant, plats à emporter, pizzas, sandwichs
Durée : 99 années
Capital : 2 000 euros
Gérance : Mademoiselle Lepinay Aurélie, domiciliée 13 rue Vauban, 21130 Auxonne
Immatriculation : au RCS de Dijon
Pour avis

AL21429513

Il a été constitué une SARL à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: da costa carrelage
Sigle : dcc
Capital initial: 1500 euros
Capital min: 1000 euros
Capital max: 1500 euros
Siège:17 rue jules d arbaumont 21000 Dijon
Objet: Pose de carrelage faïence chapes pierre revêtement de sols
Durée: 99 ans
Gérant: M. Da Costa Luis Filipe 17 rue jules d arbaumont 21000 Dijon
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21429516

Aux termes d'un acte SSP en date à Dijon du 04/10/2012, il a été constitué la société ci,áíaprès :
Forme : SARL
Dénomination sociale : LE JARDIN D'AUREVANE
Siège social : 45 rue Jean,áíJacques Rousseau 21000 Dijon
Objet : exploitation d'un bar à salades ; vente de salades, sandwichs, pâtisseries, boissons à consommer sur place ou à emporter
Durée : 99 ans
Capital social : 8 000 €
Gérance : Vanessa Gauliard, 18 rue Longuepierre 21000 Dijon et Aurore Wymyslowski, 17 B Grande Rue 21000 Dijon
Immatriculation RCS Dijon
Pour avis
La Gérance

AL21429519

Avis de constitution
Aux termes d'un acte SSP du 13/10/2012 à Dijon, il a été constitué la société ci-après:
Forme sociale : SCI
Dénomination sociale : LES VIGNOTTES
Siège social : 6 ruelle du Châtelet 21220 Reulle Vergy
Capital : 1 000 €
Objet : acquisition d'un terrain sis 2 avenue Général Canzio à Talant (21240), exploitation et mise en valeur de ce terrain
Durée: 99 ans
Gérance : Frédéric Pomie 6 ruelle du Châtelet 21220 Reulle Vergy
Agrément requis en tout cas
Immatriculation RCS Dijon
La Gérance

AL21429528

CONVOCATION

ASSEMBLÉES DE SECTION COOP'EVOLIA 2012

Réuni le 25 septembre 2012, le Conseil d'Administration a décidé de convoquer les Assemblées de Sections de la Coopérative aux dates et lieux ci-après. Notre souhait est de rencontrer les adhérents de la Coopérative dans une ambiance simple et amicale permettant à chacun de poser les questions qu'il souhaite. Venez nombreux !
Pour leConseil d'Administration,
Guy MARTIN, Président

Section 2 : Ouest Côte d'Or
Jeudi 8 novembre 2012 à 13h30 à Créancey ,Ài Pôle agricole - salle Paturin
Section 1 : Haute -Marne / Nord Côte d'Or
Mardi 13 novembre 2012 à 9h30 à St Seine l'Abbaye Auberge Campagnarde
Section 3 :Bresse Nord /Sud Côte d'Or
Mercredi 14 novembre à 9h30 à Verdun sur le Doubs - Salle de réunion ,Ài Coop Bourgogne du Sud
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire
Jeudi 6 décembre à 9 h 30
Salle de réunion du château de Pommard 21
Ordre du jour AGO
-Rapport d'activités
-Rapport moral et financier du CA
-Rapport du commissaire aux comptes
-Présentation et vote des résolutions
Ordre du jour AGE
-Approbation du projet de fusion
-Approbation des engagements statutaires de la nouvelle coopérative
-Approbation de la composition du conseil d'administration de la nouvelle coopérative
-Dissolution sans liquidation de la coopérative
-Pouvoirs en vue des formalités

AL21429522

DISSOLUTION LIQUIDATION

SOCIETE CIVILE LOUIS CARILLON ET FILS

Société civile en liquidation
Au capital de 112 000 €
Siège social : 21190 Puligny Montrachet
321 111 916 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 20 septembre 2012, la collectivité des associés de la société civile Louis CARILLON ET FILS a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable.
Elle a nommé en qualité de liquidateurs, Monsieur Carillon Jacques et Monsieur Carillon François, demeurant tous deux à Puligny-Montrachet , 21190, et leur a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales encours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Puligny-Montrachet, 21190, lieu du siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis, Les liquidateurs

AL21429486

SARL AYMERIC-TITOF

Société à responsabilité limitée en liquidation
Capital social : 7 500 €
Siège social : 33, rue Amiral Roussin 21000 Dijon
RCS : 442 314 837 Dijon

L'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 22 août 2012 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 22 août 2012 et ce à la suite du jugement rendu le 29 novembre 2011 par le Tribunal de Commerce de DIJON qui a prononcé sa liquidation judiciaire, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel conformément à l'article 21 des statuts et des articles L. 237-1 à L. 237-13 du Code de commerce.
L'assemblée générale susvisée a donc nommé comme liquidateur:
Monsieur Christophe Leblond, demeurant 3, rue du Dauphiné 21121 Fontaine les Dijon avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au domicile de Monsieur Thierry Lebailly, domicilié 20 C, rue Majnoni d'Intignano 21121 Fontaine les Dijon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention sera faite au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis, la gérance

AL21429524

MODIFICATION DE CAPITAL

S.C.P « Didier Nourissat, Hugues Misserey Ivan Striffling et Maël Viard » Notaires associés 23 rue Buffon 21000 Dijon

Suivant acte reçu par Maître Ivan Striffling, notaire à Dijon, le 30 août 2012, il été procédé à une augmentation du capital de la Scciété Civile Professionnelle de Vétérinaires Prouteau Blondaux, société civile professionnelle, siège à Seurre (21250), 23 rue du 08 mai 1945 RCS Dijon SIREN 533 041 794,
Par l'apport en nature :
- par Melle Aude Prouteau d'un fonds libéral sis à Seurre (21) 10 rue du mail et à Pierre de Bresse (71), 5 Plce Comte d'Etampes, valorisé à 67 480€.
- par Mr Stéphane Blondaux d'un fonds libéral sis à Seurre (21) 10 rue du mail et à Pierre de Bresse (71), 5 Plce Comte d'Etampes, valorisé à 5 000€.
Ancien capital : 10.000,00 €, nouveau capital 82.480,00€ €.
Les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés en conséquence.
Pour avis et mention
Me Ivan Striffling, notaire

AL21429523

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL UNIPERSONNELLE LE TRAIT D'UNION

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 €
Siège social : 18 bld de l'université
21000 Dijon
501 835 078 RCS Dijon

L'Assemblée générale extraordinaire du 5 Octobre 2012 a décidé de transférer à compter du 5 Octobre 2012 ,le siège social au 4 bld Voltaire à Dijon (21000) et a modifié en conséquence l'article **Siège** des statuts
Pour avis, la gérance

AL21429506

LA MANDRAGORE

Société civile
au capital de 1.829,39 €
Siège social
12 place Auguste Dubois
21000 Dijon
392.666.152 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 30 mars 2012, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social au 4 rue du Château 21121 Darois, à compter de ce jour, et a modifié l'article 4 des statuts en conséquence.
Modification sera faite au RCS de Dijon.
Le représentant légal.

AL21429517

NOMINATION

COMPLEXE FUNERAIRE DU GRAND DIJON

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 5.000 €
Siège social : RD 126 Mirande 21000 Dijon
539 734 327 RCS Dijon

Suivant décision en date du 28 septembre 2012, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de Président, Madame Anne Frotier de Bagneux, domiciliée 6 rue Fontaine Budo 56000 Vannes, en remplacement de Monsieur Didier Paris, démissionnaire.
Mention en sera portée au RCS de Dijon

AL21429511

CESSION

Suivant acte SSP à Beaune du 28 Septembre et à Paris du 1er octobre 2012, enregistré au SIE de Dijon Nord le 3 octobre 2012, bordereau 2012/2232, case 12, extrait 9321, Monsieur Jacky Cliquoteaux et son ép. Madame Simone Brunaz, dem. Corgengoux (21250) rue de Follin n° 3 RM 403654627, ont cédé à la SAS CLEOR, cap. 1.391.731 €, siège Le Vieil Evreux (27930) Parc d'activité Le long Buisson, 425 C rue Clément Ade, le droit au bail du local sis à Beaune (21200) Centre commercial Saint Jacques, local n°6, avenue du Général de Gaulle n°9, moyennant le prix principal de 55.000 euros, la prise de possession a été fixée au 1er octobre 2012. Pour les oppositions, s'il y a lieu s'adresser dans les 10 jours de la présente à la Société d'avocats : CBA cabinet Benayoun Associés, sise à Paris (75016) avenue du Président Kennedy n° 16

AL21429527

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

LEGALYS CONSEILS Me Benoît MARTY 3 rue du Bengy 58640 Vaennes-Vauzelles

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS POUR LA PROMOTION DE LA MAISON DE SANTÉ DE CLAMECY

Par abréviation «AMASAC»
Association de loi 1901
3 place des Promenades
58500 Clamecy

Assemblée générale extraordinaire en date du 21 juin 2012
Objet: Décision de transformation en SISA
Anciennes mentions:
Dénomination: ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS POUR LA
PROMOTION DE LA MAISON DE SANTE DE CLAMECY par abréviation
«AMASAC»
Forme: association de loi 1901
Objet social: la promotion de la Maison de Sante de
Clamecy.
Nouvelles mentions:
Dénomination: MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE DES VAUX
D'YONNE par abréviation «MSP DES VAUX D'YONNE»
Forme: SISA
Objet social: la mise en commun de moyens pour faciliter
l'exercice de l'activité professionnelle de chacun des
associés.
Siège social : 3 place des Promenades à Clamecy (Nièvre)
Capital : 450 euros
Gérance : -Monsieur Sébastien CIUDAD demeurant 11 rue du 8
mai 1945 à Varzy (Nièvre),
-Monsieur David Taupenot demeurant 5 avenue du Général
Leclerc à Clamecy (Nièvre).
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de
Nevers.
La Gérance

AL58429614

SOYEZ FRERES

Société anonyme au capital de € 838 350
Siège social : Donzy (Nièvre)
Usine de la Bertine
R.C.S. Nevers N° 671 880 227

L'assemblée générale mixte du 29 juin 2012 a nommé en qualité de nouvel Administrateur, Monsieur Pierre Soyez demeurant Les Clergeaux, 89520 Moutiers-en-Puisaye.
Le Conseil d'administration du même jour a nommé Monsieur Pierre Soyez Directeur Général de la société.

AL58429637

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURS

Par jugement en date du 02/10/2012, le Tribunal de Commerce de Tours a prononcé Clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs de
ISCOM
8, rue Honoré de Balzac
37000 Tours
R.C.S : 423 847 813
ETS SECONDAIRE : 8, rue de Donzy, 58200 Cosne Cours sur Loire
N/REF: RCS Tours 423 847 813 (2007 B 319), mention d'office suite à procédure collective ISCOM
Le Greffier

AL58429641

AVIS DE CONSTITUTION

GENET

Société à Responsabilité Limitée
65 Bis, rue de Vauzelles
58000 Nevers

Aux termes d'un acte SSP, il a été constitué une société
présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : GENET
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Siège : 65 Bis, rue de Vauzelles à Nevers (58000)
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre
du commerce et des sociétés.
Capital : 1 000 euros.
Objet : Le commerce de détail de viandes et de produits à base de viande, la fabrication et la distribution de plats cuisinés et à emporter, et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
Gérance : Madame Mireille Genet demeurant 65 Bis, rue de Vauzelles à Nevers (58000)
La société sera immatriculée au R.C.S.de Nevers.
Pour avis.
La Gérante

AL58429619

BOUCHERIE CHARCUTERIE BEDU

Société à responsabilité limitée
au capital de I 000 euros
Siège social: 107 Faubourg
du Grand Mouesse
58000 Nevers

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Nevers du 0511012012, il a été constitué une
société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : BOUCHERIE CHARCUTERIE BEDU
Siège social : 107 Faubourg du Grand Mouesse, 58000 Nevers
Objet social : Boucherie, charcuterie, traiteur
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : I 000 euros
Gérance : Monsieur Bedu Frédéric, 6 Rue du Champ Grillau, 18150 Cuffy
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis
La Gérance

AL58429622

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes.
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : S.T.T.P.
Siège social : 58120 Château Chinon, 9 Rue de Nevers
Objet:
- Toutes prestations matérielles de travaux publics, canalisations, voirie, terrassement.
- Locations de véhicules industriels sans chauffeur.
- Négoce de tous matériaux, produits, déchets industriels et tous produits du sol.
- Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
Durée : 99 années
Capital: 1 000 euros
Apport en numéraire : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Kévin Jarde, demeurant Fomtenaille, 89480 Andryes
Cession de parts
Librement cessibles entre associés ou époux ; agrément dans tous les autres cas.
Immatriculation au RCS de Nevers.
Pour avis,

AL58429629

RECTIFICATIF

Etude de Maître Sophie Kreicher 2 Place du Docteur Bondoux 58120 Château-Chinon

Suivant acte rectificatif reçu par: Me Stéphane Sandelli, Notaire en lOffice Notarial de Me Sophie KREICHER dont le siège est Château Chinon(Nièvre), 2 place du Docteur Bondoux. le 19/09/2012 enregistré è Nevers le 04/10/2012, Bordereau n' 2012/1 399 Case n' 1 , il a été apportée la modification suivante:
Prix: deux cent vingt mille euros (220.000,00€) s'appliquant savoir:
- aux éléments incorporels pour deux cent treize mille sept cent trente euros (213.730,00€)
- aux éléments corporels pour six mille deux cent soixante dix euros (6.270,00 €)
Pour insertion

AL58429634

ADDITIF

SCP « Jean-Paul JACOB et Christophe THEVENY » Notaires associés 14, rue Maréchal Leclerc 58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Maître Théveny , Notaire, le 01/10/2012, enregistré à Nevers le 09/10/2012, Bord n° 2012/1417 case n°1 ext: 3017
Monsieur Patrick Louis Astruc, commerçant, et Madame Brigitte Benoist, commerçante, son épouse, demeurant ensemble à Cosne Cours sur Loire(58200) 3, boulevard de la République,
Ont vendu à
La Société dénommée S.D. société à responsabilité limitée au capital de 20.000,00 EUR, dont le siège est à Cosne Cours sur Loire (58200) , 3, boulevard de la République , identifiée au SIREN sous le numéro 753482959 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Un fonds de commerce de Café, débit de boissons, vins et spiritueux à emporter , crèperie, brasserie exploité à Cosne-Cours-sur-Loire, 3, boulevard de la République, lui appartenant, connu sous le nom commercial «LE PARIS» ou «CAFE DE PARIS», et pour lequel Monsieur Astruc est immatriculé au RCS de Nevers, sous le numéro 500581566.
Ensemble, tous les éléments corporels et incorporels en dépendant.
Moyennant le prix principal de 280.000 €
L'entrée en jouissance est fixée au 01/10/2012.
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître Théveny, Notaire ci-dessus nommé par acte extra judiciaire, dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales.
Pour unique insertion
Maître THEVENY

AL58429625

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI DU NOYER

Société Civile Immobilière
En liquidation
Au capital de 1 200,00 €
Siège social
15 rue des Campeurs
58140 Lormes
SIREN : 502 080 997

Par décision collective des associés en date du 10 octobre 2012, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur : Madame Sandrine BIERRY, demeurant à Gacogne (58140), l'Huis Bourdiaux, et constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Aux termes de la même décision, il a été attribué à chaque part une somme nette de 215,97 € qui a été répartie et versée par le liquidateur.
Pour avis, le liquidateur

AL58429627

MODIFICATION DE CAPITAL

LEGALYS CONSEILS Me Benoît MARTY 3 rue du Bengy 58640 Varennes Vauzelles

HOLDING PROXY INVESTISSEMENT

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 20 000 euros
Siège social : Nevers (Nièvre)
53 rue Albert Camus
RCS Nevers: 534 576 657

Décision : Assemblée générale extraordinaire du 28 septembre
2012
Objet : augmentation de capital par apport en nature
Ancienne Mention : capital social :20 000 euros
Nouvelle mention : capital social : 205 000 euros
Dépot légal au greffe du Tribunal de commerce de Nevers
Pour avis. Le Gérant.

AL58429618

NON DISSOLUTION

CHEZ DIDIER

Société à responsabilité limitée à
Associé Unique
au capital de 100 €
Siège social : 20 place Gambetta
58220 Donzy
532 667 037 RCS Nevers

Suivant la délibération extraordinaire de l'associé unique du 1er octobre 2012, le gérant et associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42, a décidé de ne pas dissoudre la société.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le gérant

AL58429478

S.A.R.L. DOMIBAT

Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 5 000 €
Siège Social : 164 Route de Nevers
58180 Marzy
R.C.S. Nevers 522 925 593 - 2010 B 154

Au terme de l'A.G.E. du 01/10/12, les associés ont décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société, en application de l'article L 223-42 du CC. Pour avis. La Gérance.

AL58429620

TRANSFERT DE SIÈGE

I.N.V. SOLIS

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000 €uros
Ayant son siège social Domaine de la Bourdillerie à 58330 Bona
R.C.S. de Nevers sous le n° B 519 002 943

Aux termes de l'AGE du 1er Octobre 2012, il a été décidé de transférer le siège social du Domaine de la Bourdillerie à Bona (58330) au 127, rue Amelot à 75011 Paris, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
La société sera désormais immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris.
Pour avis,
Le Gérant.

AL58429623

Lexan Avocats Société d'avocats ZIRST II - 55 rue Blaise Pascal 38330 Montbonnot Saint Martin

ETABLISSEMENTS IMBERDIS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 168.980 euros
Siège social
3B rue de la Passière
58000 Nevers
305 690 950 RCS Nevers

Décision des actionnaires en date du 12 septembre 2012
Transfert du siège social de Nevers (58000) - 3B Rue de la Passière, à Nevers (58000) - 120 Rue de Charleville, avec effet rétroactif à compter du 15 août 2012.
L'Article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention :
Siège social : 3B Rue de la Passière
58000 Nevers
Nouvelle mention :
Siège social :
120 Rue de Charleville
58000 Nevers
Pour avis,
La Présidente

AL58429632

L'ATELIER DE LA RENOVATION

EURL au capital de 8000 €
Siège social : 13 Rue Jean Moulin
95340 Persan
498 510 130 RCS de Pontoise

L'AGE du 01/10/2012 a décidé de transférer le siège social de la société 33 Route d'Eugnes, 58400 Chaulgnes, à compter du 01/10/2012
Gérant : M. Perget René, demeurant 33 Route d'Eugnes, 58400 Chaulgnes
Radiation au RCS de Pontoise et réimmatriculation au RCS de Nevers

AL58429638

NOMINATION

SARL TRINDADE

Société au capital social de 150 000 euros
Siège social : 65 Rue Guy Moquet
58640 Varennes Vauzelles
RCS Nevers 347 597 346

L'assemblée générale en date du 31 Août 2012 a décidé de nommer pour une durée de six exercices
- Aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire :
SELARL CPB AUDIT, ayant son siège social à Dragne 58370 Villapourçon
- Aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant
MR Philippe Bouveau, 18 Rue Mickaël Faraday ZAC de Port Sec Nord 18000 Bourges
Pour avis la Gérance

AL58429624

POURSUITE D'ACTIVITÉ

Me ARCANGELI-ZERR
SCP 24, rue Marie Davy
Clamecy (58)

Appelée à se prononcer en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, l'AGE de la SARL RESTAURANT PEKIN dont le siège social est à Clamecy (58500), 4 rue du Président Wilson 58500, au capital de 8 000,00 € (RCS Nevers 528 149 057), par délibération du 10 octobre 2012, n'a pas décidé la dissolution anticipée de la société qui poursuit son activité et doit reconstituer ses capitaux propres dans le délai légal.
Pour insertion
Le notaire

AL58429630

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

BOURGOGNE TRAVAUX PUBLICS B.T.P.

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 9 000 €
Siège social : Route de Bourgogne,
58000 Saint Eloi
749 941 332 RCS Nevers

Aux termes d'une décision de l'Associé Unique en date du 01/10/2012, Mr Marc Simonnet dt à Saint Ouen sur Loire (58), 175, rue de Bellevue a été nommé gérant à compter du même jour en remplacement de Mr Philippe Simonnet, démissionnaire.

AL58429628

SARL F.L.O.

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social
16 rue du Grand Marché
58500 Clamecy
RCS Nevers : 487 608 523
(2005 B 324)

Mademoiselle Séverine Tirmant, demeurant la Griotterie à Saint Amand en Puisaye (58310), a été nommée en qualité de gérante à compter du 16 octobre 2012, en remplacement de Mademoiselle Mégane Lamy-Léonardy demeurant rue Jules Blaizet (21300) Chenôve, démissionnaire.
Mention seera faite au RCS de Nevers.
Pour avis

AL58429520

Lexan Avocats
Société d'avocats
ZIRST II - rue Blaise Pascal
38330 Montbonnot Saint Martin

RESILIATION DE LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14 août 2012, enregistré au SIE de Nevers le 9 octobre 2012, bordereau n° 2012/1416, case n°1, extrait 3015, la société CINEMAS LE MAZARIN (société à responsabilité limitée au capital de 16.000 euros dont le siège social est situé 3B Rue de la Passière 58000 Nevers, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 331 268 987 RCS Nevers) Loueur de Fonds, et la société ETABLISSEMENTS IMBERDIS (société par actions simplifiée au capital de 168.980 euros dont le siège social est situé 3B Rue de la Passière 58000 Nevers, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 305 690 950 RCS Nevers) locataire-gérante, ont procédé à la résiliation amiable avec effet à compter du 15 août 2012, du contrat de location-gérance portant sur le fonds de commerce de cinémas exploitée à Nevers (58000) 3B Rue de la Passière sous l'enseigne « LE MAZARIN ».
Pour avis.

AL58429631

CESSION

Vente de fonds
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/09/2012, enregistré à Pôle départemental d'enregistrement Nevers, le 01/10/2012, Bord. n°2012/1 374, Case n°5, Ext .2904, la société BOULANGERIE FERRAND, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 500,00 Euros, dont le siège social est à Guérigny (58130), 48 et 50 Grande Rue, immatriculée sous le n° 493 194 344 RCS Nevers, a vendu à Monsieur Binet Jean-Luc Patrick Pascal, et Madame Mullot Carole Maryline, son épouse, demeurant ensemble à Argenteuil (95100), 30 Rue Recappé, un fonds de commerce de Boulangerie-pâtisserie avec tournées, sis et exploité à Guérigny (58130), 48 et 50 Grande Rue.
La présente vente a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 255.000,00 Euros.
La date d'entrée en jouissance a été fixée à compter du 27/09/2012.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi, pour la validité, en l'Etude de Maître Gauthron Jean-Paul, Notaire, 1 Rue de Plouzeau, 58130 Guérigny, et pour la correspondance, au Cabinet de Maître Cohen Barralis Laurence, 117 Rue de Rennes, 75006 Paris.

AL58429640

YONNE

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 27 novembre 2012 à 11 H
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

Une propriété rurale à Savigny-Sur-Clairis (89)
Château des Dornets
Constituée de **2 Bâtiments** et comprenant :
Dans le bâtiment A (**257 m²** environ) :
7 pièces principales et une cave
Dans le bâtiment B (**160 m²** environ) :
3 pièces principales
Avec un Préau, 3 Garages, une **Piscine couverte** avec son local, un **Tennis**
Le tout **sur un terrain de 03 hectares 43 ares 70 centiares,** Occupée
Mise à prix : 400.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RÉGNIER - SERRE - FLEURIER - FELLAH**, Avocats au Barreau de SENS, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
VISITE sur place le Mercredi 14 novembre 2012 à 11 H

AL89429611

Société d'Avocats LANFRANCONI, BAILLET
1 rue Michel Lepeletier
de St Fargeau à Auxerre (Yonne)
Tél. : 03 86 51 00 10

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUE

Sur surenchère
le vendredi 16 Novembre 2012 à 14 heures
Au palais de justice d'Auxerre

A la requête de Monsieur Hiryczuk Hubert né le 8 Décembre 1956 à Mulhouse (68100), de nationalité française, demeurant 51 rue des Prés St Martin à Savigny-sur-Orge (91600), agissant en qualité de représentant légal de la SCI PUISAYE-FORTERRE, société civile immobilière au capital de 1.000,00 €, immatriculée au RCS Evry sous le numéro 750 643 744, dont le siège social est sis 51 rue des Prés St Martin à Savigny-sur-Orge (91600), ayant la SCP LANFRANCONI ,Ai BAILLET DALLA-MUTA pour avocats
Il sera procédé à la vente aux enchères publiques de :
COMMUNE DE THURY (Yonne)
Un ensemble de bâtiments sis rue du Boichet et rue Bers, comprenant un hangar (environ 200 m²) et 3 serres (dont 2 d'environ 600 m² et une d'environ 660 m²) avec terrain attenant.
Le tout cadastré sections :
. V n° 326 pour 89a06ca, dont 31a19ca en sol et 57a87ca en terre
. AL n° 391 pour 28a84ca, dont 14a25ca en sol et 14a59ca en terre
Mise à prix : 44.000 €
Outre les charges, clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'Auxerre. Consignation obligatoire de 10 % de la mise à prix par chèque de banque libellé à l'ordre de Madame le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats d'Auxerre ou caution bancaire.
Les enchères ne pourront être portées que par Avocat inscrit au Barreau d'Auxerre.
Pour avis : Marie-Christine Lanfranconi
Pour tous renseignements s'adresser :
- à la SCP REVEST LEQUIN JEANDAUX DURIF Avocats 5 rue M. Berthelot 89000 Auxerre. Tel. : 03.86.72.03.03
- à la SCP LANFRANCONI-BAILLET DALLA-MUTA Avocats 1 rue M.Lepeletier 89000 Auxerre. Tel. : 03.86.51.00.10
- au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'Auxerre
Visite sur place le mercredi 24 Octobre 2010 de 14h30 à 15h30

AL89429626

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 3 octobre 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale : SCI LEMA
Siège social : 108 Grande rue, 89100 Saligny
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 200 €
Objet social : La société a pour objet la location de logement à usage d'habitation
Gérance : Monsieur Laurent Bernard, 108 Grande rue, 89100 Saligny
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL89429513

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: ANIMAL PETFOOD DISTRIBUTION
Capital: 1500 euros
Siège: 26 rue Thénard, 89100 Sens
Objet: Grossiste en alimentation animale, plateforme de stockage, distribution du réseau revendeurs franchisés ou non, éleveurs, dresseurs, toiletteurs, comités d'entreprises, clubs, associations, officines vétérinaires, pharmaceutiques, vente directe aux particuliers.
Durée: 99 ans
Gérant: M. Sifflet-lafaverge Sylvain, 30 av Frédéric Chopin, 77680 Roissy en Brie.
Immatriculation au RCS de Sens

AL89429628

Par acte S.S.P. du 10.10.12 a été constituée une S.A.S. dénommée : KORINN'France :
Capital: 2.500 € divisé en 250 actions de 10€ de nominal.
Siège Social: 10 Ter, Grande Rue, Chaumasson , 89140 Villethierry.
Durée: 99 ans. Objet: Achat, vente, conception, import, export de vêtements prêt à porter neuf, fins de série ou vintage, accessoires de mode, produits cosmétiques et capillaire, compléments alimentaires.
Cession et transmission des actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément des associés.
Admission aux Assemblées et droit de vote: Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Président : Mme Astrid Bonneman, 17 Bis rue de Torcé, 72100 Le Mans.
Commissaires aux Comptes : Néant.
Mentions seront faites au R.C.S de Sens.

AL89429640

DISSOLUTION LIQUIDATION

ANGELI TP

SARL en liquidation Au capital de 100 euros
Siège : 5 Rue des Dumonts, 89470 Monéteau
751 183 302 RCS Auxerre

L'AGE réunie le 30/07/2012 a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Alexis Angeli, demeurant 5, Rue des Dumonts, 89470 Monéteau pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 5, Rue des Dumonts, 89470 Monéteau. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Auxerre, en annexe au RCS

AL89429638

ANGELI TP

SARL en liquidation au capital de 100 euros
5 Rue des Dumonts, 89470 Monéteau
751 183 302 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale du 30/07/2012 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Alexis Angeli de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Auxerre, en annexe au RCS.

AL89429639

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL LE VEZELIEN

Société à Responsabilité Limitée au capital de
500 € porté à 60 000 €
Siège social : 3, rue de la Mairie
89450 Saint Père
751 728 189 RCS Auxerre

Aux termes d'un acte sous seing privé du 27/09/2012, le capital social a été augmenté de 59 500 € par apports en numéraire pour le porter de 500 € à 60 000 €. Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis
La Gérance

AL89429637

TRANSFERT DE SIÈGE

DETENTE EXPRESSO

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 7, rue du Château d'Eau
89140 Pailly
En cours de transfert à Pailly (89140)
2 bis rue des Jardins
510 802 523 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 1er octobre 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée DETENTE EXPRESSO a décidé de transférer le siège social de Pailly (89140) 7 rue du Château d'Eau à Pailly (89140) 2 bis rue des Jardins à
compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL89429636

NOMINATION

SINJU

SAS au capital de 80 000 euros
Les Longues Raies, Route de Villeneuve sur Yonne
89330 St Julien du Sault
391123726 RCS Sens

Aux termes de l'AGO du 25.06.2012, la société FIDUCIAIRE DU VALOIS, domiciliée 64 rue du Rocher à Paris 75008 SAS au capital de 58.600 €, immatriculée au RCS de Paris384 089 926 a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement du cabinet COOPERS ET LYBRAND et la société IN EXTENSO AUDIT, domiciliée 81 boulevard de Stalingrad à Villeurbanne 69608 SA au capital de 8.493.150 €, immatriculée au RCS de Lyon 434 713 871 a été nommée en qualité de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de la société PHILIPPEAUX, tous deux nommés pour une durée de six exercices.
Pour avis
Le Président

AL89429625

SUCCESSION

Avis préalable
à l'envoi en possession
de la succession déclarée vacante

La Directrice Régionale des Finances Publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice générale des Finances publiques, dont les bureaux sont à Dijon (21042) 1bis, place de la Banque, nommée curateur de la succession ci-après désignée par jugement du Tribunal de Grande Instance de Sens du 18/04/2011, fait connaître qu'elle a décidé de procéder par elle-même à la formalité de publicité prévue à l'article 1354 du nouveau code civil de procédure, avant de présenter au Tribunal de Grande Instance de Sens, la requête en vue d'obtenir que l'Etat soit envoyé en possession définitive de la succession vacante suivante :
. Mme Eliane Jeanne Bouchinet célibataire, née à Chevrières (Oise) le 26/04/1934, fille de Georges Maxime Bouchinet et de Mireille Hennequin, demeurant de son vivant 1, rue Jean Cousin à Soucy (89), décédée à Auxerre le 02/08/2008 (réf 11-3866).

AL89429633

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

S2C

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : Avenue Georges Pompidou
89100 St Denis les Sens
532 442 142 RCS Sens

L'AGO du 01/10/12 a nommé en qualité de cogérant Céline Debec, demeurant 4 avenue d'Havixbeck, 45270 Bellegarde, pour une durée illimitée à compter du 01/10/12.
Pour avis
La Gérance

AL89429629

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM008319 - SAÔNE ET LOIRE
ENSEIGNANT VITICULTURE / AGRONOMIE H/F
Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole. Enseigner la viticulture et l'agronomie en classes de Bac Professionnel Technicien Conseil Vente Alimentaire option Vins et spiritueux, Bac professionnel CGEA Vigne et Vin, Bac technologique STAV et 3°. Bac + 3 minimum. CDD 11 mois. Poste à temps partiel (70%). Recrutement immédiat.

AM009065 - NIEVRE
RESPONSABLE TECHNIQUE ELEVAGE H/F
Importante coopérative d'élevage. Mettre en oeuvre les actions d'accompagnement des éleveurs : - Animation de groupes d'éleveurs. - Réalisation de projets bâtiments. - Réalisation de rations et bilan fourrager. - Développement du service approvisionnement sur sa section. - Développement de l'activité engraissement. BTS agricole ou ingénieur avec au moins 3 années d'expérience. Entrée dès accord. CDI, rémunération selon convention collective et expérience ; 13ème mois et intéressement aux résultats. Véhicule de service et frais.

AM009158 - COTE D'OR
CHARGE DE MISSION AGRICULTURE-FAUNE H/F
Pour parc national. Etat des lieux de l'agriculture sur le périmètre d'étude d'un parc national, et sur les liens entre l'agri. et la biodiversité en particulier Faune/Chasse. Suivi des études agricoles. Suivi des actions de développement. Actions de communication. BAC+3 à +5 agri/agro. Exp. domaine faune et/ou chasse. Maîtrise outils SIG appréciée. Permis B. CDD 5 mois. Salaire : 1500€ net/mois.

AM009188 - BOURGOGNE
CHEF DE ZONE EXPORT AFRIQUE OCEANIE OSTE H/F
Entreprise agroalimentaire de renom spécialisée dans la nutrition très présente à l'international. Rattaché au Directeur Commercial Export vous serez en charge de : L'animation de nos délégués médicaux. Le développement des ventes. Formation supérieure. Minimum 2 ans d'expérience commerciale. Anglais courant. CDI.

AM009191 - COTE D'OR
FORMATEUR BTSA ACSE H/F
Pour centre de formation par alternance. Formateur dans les matières professionnelles pour une formation BTSA ACSE : productions animales, comptabilité-gestion, suivi des stagiaires, correction des rapports. Niveau III minimum : BTS Productions Animales, ACSE. Ingénieur agricole. Personne dynamique et motivée. CDD 8 mois du 10 novembre 2012 au 30 juin 2013. Temps plein 35 heures/ semaine. 19 heures de cours / semaine. Rémunération suivant convention collective. Possibilité de CDI à partir de juillet 2013.

AM009026 - BAS-RHIN
CONSEILLER DE GESTION DANS LE DOMAINE AGRICOLE ET VITICOLE H/F
Association de gestion et de comptabilité. Réalisation de diagnostics, d'analyse de résultats, d'études économiques, (études de groupes,...) accompagnement des adhérents dans leurs projets (investissement, installation,...). Ingénieur agri/agro, IHEDREA, IAE, ou bac + 2 minimum en comptabilité et en gestion. Expérience souhaitée. Bonnes qualités relationnelles, sens du travail en équipe, curiosité, dynamisme et ouverture d'esprit. CDI avec période d'essai. Entrée en fonction au plus tôt. Rémunération attractive et évolutive.

AM009195 - COTE D'OR
FORMATEUR BTS ESF H/F
Pour un centre de formation par alternance. Assurer la formation de futurs titulaires du Diplôme de BTS Economie Sociale Familiale (ESF) dans les secteurs de l'économie, les travaux pratiques à visée éducative, les actions de professionnalisation, l'intervention sociale éducative. Titulaire d'un diplôme de niveau II ou supérieur du secteur social souhaité. DE CESF exigé. Expérience professionnelle souhaitée. CDD 8 mois à mi-temps (76h/mois). Du 10 novembre 2012 au 30 juin 2013. Temps partiel 18,5 heures de travail/semaine. 9 heures de cours en moyenne par semaine. Rémunération selon convention collective. Possibilité de CDI à partir de juillet 2013.

AM009197 - COTE D'OR
FORMATEUR CONSEILLER ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE H/F
Pour un centre de formation par alternance. Assurer la formation de futurs titulaires du Diplôme d'Etat Conseiller ESF dans les secteurs Insertion Sociale et Professionnelle, prévention du surendettement, intervention individuelle et intervention collective, connaissance des politiques sociales. Titulaire d'un diplôme de niveau II ou supérieur du secteur social souhaité. DE CESF exigé. Expérience professionnelle souhaitée. CDD 8 mois à temps partiel (106h/mois). Du 10 novembre 2012 au 30 juin 2013. Temps partiel 27 heures de travail/semaine. 13,5 heures de cours en moyenne par semaine. Rémunération selon convention collective. Possibilité de CDI à partir de juillet 2013.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

Ramoner la cheminée

Utile pour éviter les risques

Les températures baissent, les jours raccourcissent et l'on arrive doucement à l'automne. L'heure des gestes de prévention avant de remettre en route chauffage et cheminées.

Avec des nuits plus fraîches et des journées plus courtes, on recommence à penser à rallumer les chauffages. Mais avant de se faire une bonne flambée, mieux vaut respecter les règles de sécurité histoire de ne pas voir sa maison partir en fumée. Et les risques d'incendie ne s'arrêtent pas aux cheminées.
Selon le centre européen de prévention des risques, un incendie se déclare toutes les deux minutes, ce qui provoque 800 décès et 10 000 victimes chaque année. 250 000 sinistres incendies d'habitations sont déclarés tous les ans aux assurances. Et c'est la deuxième cause de mortalité par accident domestique chez les enfants de moins de 5 ans.

Le ramonage

Le ramonage est l'action de nettoyer mécaniquement (par exemple avec une canne équipée d'un hérisson) le conduit de cheminée sur l'intégralité de sa longueur. Il s'agit d'éliminer les dépôts ou suies qui se seront accumulés sur la paroi intérieure du conduit et qui pourraient perturber la bonne évacuation des fumées. Les opérations de ramonage peuvent être effectuées par un professionnel qualifié à cet effet. La fédération française des sociétés d'assurances rappelle «*qu'un ramonage réalisé avec des produits chimiques n'est pas reconnu comme suffisant et ne se substitue pas à une action mécanique. À l'issue du ramonage, un certificat de l'entreprise qualifiée doit vous être remis comme justificatif vis-à-vis des assurances.*» L'obligation de ramoner est fixée par le règlement sanitaire départemental (consultable en préfecture ou en mairie) qui définit les dispositions applicables dans la commune. Il prévoit en général deux ramonages par an pour les conduits de fumée en fonctionnement, dont un en période de chauffe. Le défaut de ramonage constitue une contravention sanctionnée par une amende de troisième classe. Si d'aventure la négligence entraîne un incendie grave, la sanction est plus lourde.


Une cheminée est très agréable lors des fraîches soirées, tant qu'elle est bien entretenue pour ne pas risquer de flamber.

Les points à surveiller

Lorsque l'on parle de ramonage, on pense essentiellement à la cheminée. Pourtant, cette obligation vise tous les conduits, y compris ceux par lesquels s'évacuent les fumées liées à un chauffage au gaz, au fioul ou au charbon.
C'est le cas, par exemple, des chaudières à gaz. Elles peuvent être source d'incendie et de monoxyde de carbone. Comme pour les cheminées, il faut les faire ramoner par un professionnel agréer pour qu'elles soient sûres. Ces professionnels fourniront une facture et un relevé des fumées qui doit être envoyé à l'assurance pour avoir la garantie d'être remboursé en cas de sinistre.
Pour les cheminées, le ramonage est, évidemment, incontournable, que le foyer soit fermé ou ouvert. Même chose pour les poêles à bois ou à gasoil.
Dans l'absolu, tous les conduits d'évacuation des fumées doivent être régulièrement nettoyés et testés. Un exemple auquel on ne pense pas forcément dans les habitations récentes sont les conduits et le moteur des VMC (ventilation mécanique contrôlée).
Dans le cas de foyers ouverts, le pare-feu est indispensable… Il stoppera la course d'étincelles qui pourrait enflammer tapis ou fauteuil posé à proximité.
Quant aux radiateurs électriques, il faut être attentif. Les couvrir de vêtement ou de serviettes à sécher est tentant, mais dangereux.
Enfin, les mesures de bon sens s'imposent. Lorsque l'on utilise un produit inflammable, mieux vaut le faire dans une pièce qui ne comporte pas de feu, ouvrir les fenêtres avant utilisation et ne pas laisser un produit en aérosol près d'une source de chaleur.

MYRIAM TRICOCI

MITSUBISHI



Garantie 3ans ou 100.000 km
PAJERO
COURT 3 portes
3,2 l DD
à partir de
27 900€ HT (1)
existe aussi en version longue 5 portes



L200
Garantie 3ans ou 100.000 km
à partir de
17 900€ HT (1) (2)
- TVA récupérable
- Pas de TVS
- Pas de Malus

(1) Sous conditions de reprise, voir conditions en magasin.
(2) Prix du single CAB.

Votre NOUVEAU CONCESSIONNAIRE
GARAGE EUROPE
DIJON - MARSANNAY (à côté de Lapeyre) 03 80 52 99 50
MITSUBISHI MOTORS

Vos rendez-vous formation

Nièvre

Boviclic Démonstrations

De fin septembre à fin novembre, la Chambre d'agriculture de la Nièvre organise des démonstrations des applications informatiques Boviclic dans tout le département. Rendez-vous le **18 octobre à 10h** à son antenne de Decize (rue du 14 juillet), **le 25 octobre à 10h** au lycée agricole de Château-Chinon et **le 23 novembre** toute la journée sur un stand à la foire de Luzy.
Renseignements auprès de l'équipe Boviclic de la Chambre d'agriculture de la Nièvre au **03 86 93 40 00**.

Marge brute améliorer ses résultats

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation les **24 octobre et 5 décembre**, à Bona, sur le thème « *comparer sa marge brute pour améliorer ses résultats* », destinée aux éleveurs ovins. **Programme:** les composantes de la marge brute à partir de l'analyse des marges des fermes de références du réseau bourguignon, l'année comptable, civile, la campagne, l'utilisation de la marge brute pour prendre des décisions, choisir de nouvelles orientations, modifier le mode de travail, calcul de sa marge brute par chaque stagiaire, analyse et comparaison, marges de progrès possibles, établissement d'un plan d'action personnel. **Tarif:** 130 € par participant. **Contact:** Christophe Rainon au **06 72 39 76 43** ou christophe.rainon@nievre.chambagri.fr

Santé des veaux en élevage allaitant

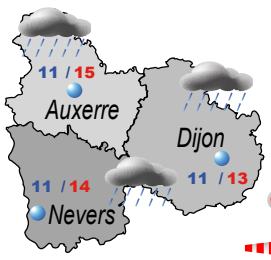
La Chambre d'agriculture, en partenariat avec le GDS58, propose « *la santé des veaux en élevage allaitant* », à Luzy, le **25 octobre prochain, de 9h à 17h30**. L'objectif est de permettre aux agriculteurs et futurs agriculteurs de mieux préparer leurs vaches au vêlage et d'améliorer la santé de leurs veaux. **Programme:** recueil des questions des participants, logement des veaux, impact des déficits minéraux, oligo-éléments, vitamines sur la santé des veaux, bien démarrer la lactation, utilisation du colostrum et alimentation des veaux, observation et mise en pratique dans un élevage, plan d'action, amélioration. Le stage sera animé par Rodolphe Morizot, technicien du GDS58, en présence des Drs Radigue et Dumas, vétérinaires. **Tarif:** 50 euros par participant. **Contact:** Rodolphe Morizot au 03 86 90 18 90 ou Bénédicte Bracq (Chambre d'agriculture) au **03 86 93 04 01.**

Ovins Problèmes de santé

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation les **7 et 8 novembre** prochains, sur le thème « *approche des problèmes de santé en élevage ovin* », à Saint-Saulge, **de 9h à 17h30.**
Programme: 7 novembre, de l'autopsie à la prévention (connaître les principaux parasites et repérer les signes cliniques de maladies par la pratique de l'autopsie); **8 novembre**, limiter les pertes sur agneaux (description des maladies autour de la mise bas, interventions et premiers soins après l'agnelage, les antibiotiques: le bon produit pour le bon symptôme). Le stage sera animé par Hubert Germain, vétérinaire praticien indépendant. **Tarif:** 50 € par participant et par jour.
Contact: Christophe Rainon au **06 72 39 76 43** ou par mail à christophe.rainon@nievre.chambagri.fr.

▶ Prévisions **météo** du 19 au 21 octobre

Vendredi 19 Octobre



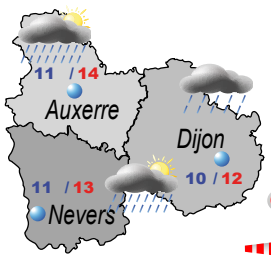
Pluvieux
Un temps maussade s'annonce, avec de nombreuses précipitations. Les vents seront modérés.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 14 à 16 °C

Vents : Sud 30 km/h

St René
Soleil : 08:26 - 19:13
Lune : 13:03 - 22:29

Samedi 20 Octobre



Perturbé
Le ciel restera menaçant et les précipitations persisteront. Les vents seront faibles.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 13 à 15 °C

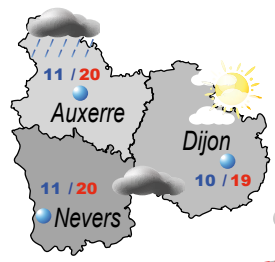
Vents : Sud 10 km/h

Ste Adeline
Soleil : 08:27 - 19:12
Lune : 13:58 - 23:35

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 21 Octobre



Mitigé
Ce dimanche sera partagé entre précipitations et éclaircies. Les températures seront en hausse l'après-midi.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 19 à 21 °C

Vents : Est-Sud-Est 20 km/h

Ste Céline
Soleil : 08:28 - 19:10
Lune : 14:43 - N.C.

Prévisions à 7 jours

Lundi 22 au Mercredi 24 Octobre :

Nuages et éclaircies en perspective.

Vents : Est-Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 11 à 16 °C T° maxi. : 18 à 20 °C

Jeudi 25 au Dimanche 28 Octobre :

Le ciel sera nuages ces prochains jours.

Vents : Sud-Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 11 à 14 °C T° maxi. : 18 à 20 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ Sudoku

			4	1				
	1	2	8					6
3		6					8	
	7		2	6			9	
		8				7		
	9			7	3		1	
	6					3		9
7					9	6	2	
				2	1			

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

2	5	9	1	7	3	6	8	4
3	7	8	2	4	6	9	1	5
6	1	4	9	5	8	7	2	3
1	6	2	3	8	5	4	9	7
9	8	3	7	2	4	5	6	1
7	4	5	6	1	9	2	3	8
8	2	1	5	6	7	3	4	9
5	9	6	4	3	1	8	7	2
4	3	7	8	9	2	1	5	6

▶ **Télévision** Sélection du 20 au 26 octobre

Samedi 20

TF1
20.50 Danse avec les stars. Divertissement avec avec Chimène Badi, Amel Bent, Laura Flessel, E. Lefébure, Lorie, Taïg Khris, E. Moire, Gérard Vivès et Bastian Baker.
23.15 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 Simplement pour un soir. Divertissement de P. Sabatier, avec Michel Sardou, Anne Roumanoff, Liane Foly, Hélène Ségara, Anggun, Claude François, Les Stentors, etc.
23.00 On n'est pas couché.

FRANCE 3
20.45 Enquêtes réservées : «Un témoin de trop», «La mort au compteur» ★★. Série ⓾. *Prenant.*
22.20 Adresse inconnue. Série.
23.40 Appassionata «Les Victoires du jazz 2012 (2/2)».

ARTE
20.45 L'aventure humaine «Le mystère des momies coptes d'Antinoé». Documentaire.
21.40 L'aventure humaine «En Éthiopie sur les traces des premiers chrétiens» ★★. *Passionnant.*
22.35 Fashion ! (1 et 2/3).

M6
20.50 FBI, duo très spécial. Série avec Matt Bomer.

CANAL +
20.55 Les hommes libres ★★. Drame (2010) de Ismaël Ferroukhi, avec Tahar Rahim, Michael Lonsdale (1h35) ⓾. (voir Sélection)

Dimanche 21

TF1
20.50 Les infiltrés ★★★. Thriller (2006) de M. Scorsese, avec Leonardo DiCaprio, Matt Damon (2h30) ⓬. *Brillant, mais très violent.*
23.35 Les experts, Manhattan ⓾.

FRANCE 2
20.45 L'étrange histoire de Benjamin Button ★★★. Fantastique (2008) de David Fincher, avec Brad Pitt, Cate Blanchett, Julia Ormond (2h39). (voir Sélection)
23.25 Faites entrer l'accusé «Trois hommes et un magot» ⓾.

FRANCE 3
20.45 Les enquêtes de Murdoch. Série avec Yannick Bisson.
23.30 Strip-tease. Magazine.
00.25 Lily Turner. Drame en NB (1933) de William A. Wellman (1h10).

ARTE
Journée Beatles
20.45 Magical Mystery tour.
21.35 The magical mystery tour. Documentaire en VO (1967) de B. Knowles et The Beatles (0h55).
22.40 Becoming The Beatles.
23.35 The Rutles «All you need is cash» ★★. Série. *Délirant.*

M6
20.50 Zone interdite «Crimes, trahisons et ados en danger : Enquête sur une justice au bord de la faillite».
22.45 Enquête exclusive «Des Français dans le piège du Sahel».

CANAL +
21.00 Football «Troyes/Marseille».

Lundi 22

TF1
20.50 En apparence. Téléfilm avec Barbara Schulz, Samuel Le Bihan, Grégory Fitoussi ⓾.
22.35 New York, unité spéciale ⓬.

FRANCE 2
20.45 Castle : «Dans l'antre du jeu», «Anatomie d'un meurtre», «Tuez le messager» ★★ ⓾. *Excellent.*
22.55 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.45 Missions d'urgence : «Un hiver avec les sauveteurs du Mont-Blanc», «Mont-Blanc : L'été meurtrier», «Les anges gardiens de l'autoroute» ★★★. *Superbe et émouvant.*
00.00 Dossier Hitler 462A. ★★. *Assez intéressant.*

ARTE
20.50 Taza, fils de Cochise ★★. Western en VO (1954) de Douglas Sirk, avec Rock Hudson, Barbara Rush (1h15). *Spectaculaire.*
22.10 Red riding 1983 ★★. Thriller (2009) de A. Tucker, avec David Morrissey (1h39). *Prenant.*
23.50 Ravioli, la boîte à rêves.

M6
20.50 Hancock ★★. Aventures (2008) de P. Berg, avec Will Smith (1h29) ⓾. *Original, mais inégal.*
22.35 Sept vies. Drame (2008) de G. Muccino, avec Will Smith (2h15) ⓾.

CANAL +
20.55 XIII.2 (4 et 5/13) ★★. Série ⓬. *Prenant, mais confus.*

Mardi 23

TF1
20.50 Mentalist : «Rester dans l'ombre», «La marche forcée», «Propriété très privée ⓾» ★★. *Excellent.*
23.20 Baby boom. Documentaire.

FRANCE 2
20.45 Sébastien, l'imitateur caméléon. Documentaire avec Thierry Le Luron, Nicolas Canteloup, Laurent Gerra, Alain Delon, Georges Brassens, Gérard Depardieu, etc.
22.25 Infrarouge : «Du baiser au baiser : Polygames… mais fidèles».
01.45 Docteur Folamour ★★★. Comédie en NB (1964) de S. Kubrick, avec Peter Sellers (1h31). *Hilarant.*

FRANCE 3
20.45 Quand l'amour s'emmêle ★★. Téléfilm avec Emmanuelle Devos, Jean-Pierre Lorit, Patrice Juiff, Éric Théobald. (voir Sélection)
22.50 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.50 Un monde sans humains ? ★★. *Aussi passionnant qu'inquiétant.*
Vent et soleil : Deux énergies propres ?
22.30 L'énergie du Sahara «Du courant pour l'Europe».
23.30 L'éolien dans la tourmente.

M6
20.50 La France a un incroyable talent. Divertissement avec Sophie Edelstein, Gilbert Rozon et Dave.

CANAL +
20.45 Football «Ligue des Champions : Lille/Bayern Munich».

Mercredi 24

TF1
20.50 Esprits criminels : «La mélodie du malheur», «Tueuse de luxe», «Du berceau à la tombe ⓬». Série avec Joe Mantegna ⓾.
23.15 Dexter. Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 La smala s'en mêle «Sauvage concurrence» ★. Téléfilm avec Michèle Bernier. *Lourd et décevant.*
22.20 Un jour, un destin «Dalida, les secrets d'une femme».

FRANCE 3
20.45 Histoire immédiate «Obama, l'homme qui voulait changer le monde» ★★, avec Hubert Védrine, D. Strauss-Kahn, Alain Juppé, Pascal Lamy, etc. *Très intéressant.*
22.10 Il n'y a pas de Kennedy heureux ★★. *Passionnant.*

ARTE
20.45 Les plages d'Agnès ★★. Documentaire (2007) de et avec Agnès Varda (1h47). (voir Sélection)
22.35 Kafka, le dernier procès.
23.25 Story of Jen. Drame (2008) de François Rotger, avec Marina Hands, Laurence Lebœuf (1h48).

M6
20.50 Desperate housewives (12 et 13/23) ★★. *Bouleversant.*
22.30 Nouveau look...

CANAL +
20.55 De bon matin ★★. Drame (2011) de J.-M. Moutout, avec Jean-Pierre Darroussin, Valérie Dréville (1h30) ⓾. *Intéressant, mais froid.*

Jeudi 25

TF1
20.50 Masterchef. Divertissement présenté par C. Rousseau, avec Yves Camdeborde, F. Anton, S. Demorand et Amandine Chaignot.
23.15 Masterchef se met à table.

FRANCE 2
20.45 Des paroles et des actes «Spécial UMP». Magazine présenté par David Pujadas, avec Jean-François Copé et François Fillon.
22.50 Grand public. Magazine présenté par Aïda Touihri.

FRANCE 3
Soirée spéciale Lino Ventura
20.45 Les grandes gueules ★★. Comédie dramatique (1965) de Robert Enrico, avec Bourvil, Lino Ventura (2h04). *Excellent.*
23.35 La métamorphose des cloportes ★★. Policier en NB (1965) de P. Granier-Deferre, avec Lino Ventura, Charles Aznavour (1h45). *Amusant, mais un peu daté.*

ARTE
20.50 Ainsi soient-ils (5 et 6/8) ★. Série avec Jean-Luc Bideau. *Des épisodes assez décevants.*
22.25 La magie du cosmos (2/5) «Qu'est-ce que l'espace ?».

M6
20.50 Bones. Série avec Emily Deschanel, David Boreanaz ⓾.

CANAL +
20.55 Insoupçonnable «Intentions mortelles» ★★. Téléfilm avec Kelly Reilly (2h05) ⓾. *Excellents.*

Vendredi 26

TF1
20.50 Les experts, Miami : «Le donneur», «Tolérance zéro», «M. Wolfe pris au piège». Série avec David Caruso, Emily Procter ⓾.
23.15 Confessions intimes.

FRANCE 2
20.45 Caïn : (7 et 8/8) «Otages», «Innocences» ★★. Série avec Bruno Debrandt, Julie Delarme. *Fin d'une excellent série.*
22.35 Vous trouvez ça normal ?! Magazine présenté par Bruce Toussaint, avec Pierre Lescure, Clémentine Autain, Guy Birenbaum, Philippe Tesson, Luc Ferry, etc.
00.15 Taratata. Divertissement.

FRANCE 3
20.45 Faut pas rêver «Au Cambodge». Magazine.
23.10 Enquêtes de régions.

ARTE
20.50 Miroir mon amour. Téléfilm, libre adaptation des frères Grimm, avec Fanny Ardant (1h23).
22.15 Marga. Téléfilm en VO avec Veronica Ferres (1h33).

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⓾.

CANAL +
20.55 Les aventures de Tintin «Le secret de la Licorne» ★★★. Film d'animation (2011) de S. Spielberg, d'après Hergé, avec Jamie Bell, Andy Serkis, Daniel Craig, Nick Frost (1h43). (voir Sélection)

SÉLECTION


DR

L'étrange histoire de Benjamin Button - Lorsqu'il est né, en 1918, Benjamin Button avait un corps de vieillard et, d'année en année, il va rajeunir. Il est magnifique, ce film qui raconte l'histoire d'un homme qui vit sa vie à l'envers. Cette superbe histoire d'amour, belle méditation sur le temps qui passe, est émaillée de péripéties passionnantes et parfaitement mises en images. De La Nouvelle-Orléans à Paris, le héros va croiser la route de personnages pittoresques. Les décors et costumes sont très soignés, les effets spéciaux, en particulier les vieillissements, sont extraordinaires, et l'interprétation est sensationnelle. On rit parfois, on est ému souvent et l'on est ébloui par une mise en scène inspirée qui ne laisse pas un temps mort. Malgré sa longueur, ce film, très libre adaptation d'une courte nouvelle de F. Scott Fitzgerald, est une grande réussite qui fascine autant qu'il émeut. ***Dimanche 21, sur France 2, à 20h45.***

Les hommes libres - Pendant l'Occupation, le recteur de la mosquée de Paris cache des juifs et des résistants. Pour retracer cette histoire authentique, Ismaël Ferroukhi a mis en scène un jeune héros, hésitant entre continuer à collaborer ou basculer dans la Résistance. Tahar Rahim et Michael Lonsdale sont les atouts majeurs d'une œuvre intéressante, mais un peu gâchée par un mise en scène sage et un cruel manque de rythme. ***Samedi 20, sur Canal +, à 20h55.***

Quand l'amour s'emmêle - Divorcée, Sophie vit avec sa fille. Veuf, Gérard élève son fils. Lorsqu'ils se rencontrent, un tendre sentiment les unit. Sans être très originale, cette comédie sympathique ne manque pas de charme, avec des situations cocasses et des dialogues bien écrits, et l'interprétation, menée par Emmanuelle Devos, est convaincante. Mais ces enfants qui boivent de l'alcool et ces parents démissionnaires font peine à voir. ***Mardi 23, sur France 3, à 20h45.***

Les plages d'Agnès - Agnès Varda fait défiler des personnages qui ont été présents dans sa vie. C'est fait avec légèreté, émotion, nostalgie et créativité. Tous les amoureux du cinéma seront fascinés, même si ils ne la suivent pas dans tous ses combats politiques. Dans ce film, il y a la vie avec ses satisfactions et ses drames. Parmi ces derniers la mort de Jacques Demy, dont son film, «Jacquot de Nantes» (1991) raconte l'enfance et la fin. ***Mercredi 24, sur Arte, à 20h45.***

Les aventures de Tintin - Steven Spielberg signe une œuvre spectaculaire et réjouissante. Mené à un rythme d'enfer ce film utilise la technique de «performance capture». Après un début un peu déroutant pour le tintinophile, on finit par s'habituer à cette interprétation du célèbre détective belge et l'on se laisse embarquer dans ces aventures vertigineuses et éblouissantes. On regrette que l'émotion ne soit pas davantage présente. ***Vendredi 26, sur Canal +, à 20h55.***

La Camargue, classée en Réserve Naturelle Nationale est associée à l'image d'un riz d'excellence. Mais sa culture est menacée par l'enherbement.

Production rizicole en Camargue

« *Regardez mes rizières. D'ici quelques années, il n'y aura plus que de l'herbe* », se désole Monique Valdon. Rizicultrice depuis 1950, elle est passée au bio en 1998 et fait partie de ces 10 % des 203 producteurs de riz Camarguais qui ne peuvent utiliser d'herbicide. Résultat : « *le riz a une saveur exceptionnelle mais les herbes m'envahissent et sont de plus en plus résistantes* ». Les rizières constituent un milieu très favorable au développement de nombreuses plantes : plus d'une soixantaine d'espèces sont répertoriées dont la panisse et le triangle qui sont deux bêtes noires des riziculteurs camarguais.

La gestion de l'enherbement représente par conséquent un enjeu majeur pour les riziculteurs. Comme l'explique Bertrand Mazel, président du Centre Français du Riz (syndicat des riziculteurs et centre de recherche), « *les producteurs de bio doivent trouver des cultures d'hiver et de printemps capables d'étouffer les herbes. Et les producteurs conventionnels sont tout aussi confrontés à ce problème. Avec le Grenelle de l'environnement, l'utilisation d'herbicide est très restreinte et surtout, les sociétés n'ont pas envie de faire de recherche d'herbicides spécifiques à la Camargue pour seulement 20 000 hectares de rizière. Du coup, on utilise toujours les mêmes herbicides auxquels les herbes se sont habituées, devenant résistantes. L'herbe gagne chaque année du terrain et peut atteindre sur certaines parcelles jusqu'à 20 % de la surface. Outre les travaux du sol et les rotations culturales, l'enherbement est géré via la mise en œuvre de programme de désherbage adaptés à chaque situation culturale* ».

Le CFR (Centre Français du Riz, institut technique de la filière qui coordonne les recherches de l'Inra et du Cirad) peut-il vaincre ce fléau ? « *Nous avons 42 variétés de riz en Camargue et en testons chaque année de nouvelles. Une variété résistante à l'herbe est celle qui va avoir un maximum de vigueur au démarrage.* ».


P. GARAUDE

La gestion de l'enherbement est un enjeu majeur pour les riziculteurs de Camargue.

DES CANARDS CONTRE LES HERBES !

Friands de jeunes pousses de mauvaises herbes, les canards pourraient contrôler l'infestation des mauvaises herbes dans les rizières et être une solution alternative aux herbicides. S'inspirant de pratiques observées en Asie et expérimentées au Japon, Jean Claude Mouret de l'UMR Innovation de Montpellier a testé sur une exploitation rizicole biologique, l'association de canards à la culture du riz. L'expérimentation a démarré en 2011 avec l'appui de France Agri Mer dans le cadre du plan d'adaptation de la filière rizicole.

Bernard Poujol, riziculteur bio depuis 2006, a fait pâturer 300 canettes mulardes lors du tallage du riz. « *J'ai réalisé un semis enfoui en lignes en remplacement d'un semis à la volée, pour permettre aux canards de se frayer un passage plus facilement. Ils font peu de dégâts sur le riz, circulent et nettoient l'inter-ligne : ils fouillent la terre et étêtent panisses, triangles et autres herbes, leur faisant ainsi perdre l'effet de concurrence sur le riz. Ils ont une réelle efficacité de désherbage* ». Les premiers résultats, collectés suite à la récolte d'octobre 2011, sont concluants : les canards ont réduit la biomasse des adventices de l'ordre de 20 % et permis une augmentation du rendement de 26 % par rapport à une parcelle sans désherbage.

« *Grâce au broutage des canards, il est possible de cultiver du riz deux années de suite en atteignant une moyenne annuelle de 5 t/ha ! Cela sécurise les revenus de l'exploitation.* ». Une solution naturelle qui pourrait bien être testée plus largement par les riziculteurs.

PAULINE GARAUDE

Journée biodiversité

Une journée autour de la biodiversité à été organisée le 14 septembre par le Centre Français du Riz, le Syndicat des riziculteurs et le GNIS (Groupement interprofessionnel des semenciers), autour de la production variétale, de la diversité des produits et des dernières recherches.


CFR

RIZ DE COULEURS ET PARFUMES EN HAUSSE

À 75 % en IGP (obtenue en 2000), la production de riz en Camargue s'étend sur 20 000 hectares. Le volume annuel est de 110 000 tonnes paddy (soit 70 000 tonnes en consommation - 30 % des besoins en riz de la France), avec un rendement moyen de 5,5 t/ha. Le riz long est le plus produit (40 %), suivi du riz rond (30 %) et des riz parfumés et de couleur, encore marginaux (570 hectares) mais en augmentation constante face à la demande croissante des consommateurs. L'Europe compte 8 pays producteurs, et produit 3 millions de tonnes de riz paddy sur une surface de 460 000 hectares.


CFR

CONTRAINTES

Un système de production adapté


CFR

Dans le delta camarguais, les contraintes à la production rizicole sont fortes : une nappe salée à très faible profondeur constituant une véritable menace pour la fertilité du milieu, des sols lourds et hydromorphes difficiles à travailler et un climat souvent excessif.

Face à ces difficultés, les riziculteurs ont su mettre en place un système de production adapté avec :

- la mise en place d'un réseau hydraulique, pour l'irrigation et le drainage, permettant d'une part de répondre aux besoins importants de la culture en période estivale, mais également d'évacuer les excès d'eau provenant des précipitations parfois brutales caractéristiques du climat méditerranéen,
- la constitution d'un parcellaire agricole aux dimensions limitées, avec une grande attention portée au nivellement, afin de permettre une gestion fine et réactive des apports en eau nécessaires à la culture,
- la création et l'utilisation de variétés adaptées aux conditions très particulières du milieu (températures froides en début et fin de cycle, Mistral - vent).
- l'adoption d'itinéraires culturaux très particuliers, mais en évolution constante.

P. G.